

## Mot du Directeur Général

Au terme de ces trois années de mise en œuvre de la lutte contre la corruption à Madagascar, il est encourageant de constater que le mythe de l'impunité qui pouvait prévaloir jusqu'alors est aujourd'hui fragilisé.

La corruption n'est plus perçue comme un phénomène banal, et le public est désormais plus averti face à ses différentes manifestations et ses méfaits, grâce aux actions entreprises en termes d'éducation, de prévention et d'application de la loi.



Cependant, les différentes pratiques de corruption qui persistent dans les différents milieux (secteur public, secteur privé, milieux associatifs, éducatifs...) confirment à la fois l'étendue du fléau qui freine le développement du pays et l'importance du défi de l'anticorruption.

De fait, les premiers résultats enregistrés demandent à être consolidés, puisqu'ils n'attestent pas encore d'un changement effectif de comportement ni de pratiques, loin s'en faut. Les acquis sont à préserver, afin de pérenniser les efforts de changement.

Ainsi, s'inscrivant dans l'actuelle politique de développement du Gouvernement, axée sur les régions, la nécessité s'impose de conduire et de soutenir une approche régionale de la lutte contre la corruption.

En effet, chaque région a ses particularités et ses secteurs sensibles, dont il convient de tenir compte afin d'élaborer la politique la mieux appropriée et de mettre en œuvre un plan d'action plus intégré.

Le Bureau en fait une priorité pour l'année 2008 dans le cadre de son plan de développement, et ce, dans l'objectif d'une plus grande efficacité.

La mise en place de cette approche visant à renforcer les actions de proximité sera jumelée avec le déploiement effectif du Bureau dans les circonscriptions administratives à travers ses Branches Territoriales. Pour l'heure, celles de Fianarantsoa, Toamasina et Mahajanga sont opérationnelles.

Les Branches Territoriales restantes devraient être opérationnelles avant la fin de l'année 2008.

En 2008, les efforts du Bureau seront concentrés sur les secteurs économiques, notamment ceux en charge des ressources publiques (impôts, douanes), de l'exploitation des ressources naturelles (forêts, mines, pêches) et de l'administration publique en général (système judiciaire, domaines ...).

Le Secteur privé sera également mobilisé en termes de prévention de la corruption et de transparence. En effet, le Madagascar Action Plan (MAP) vise à réduire substantiellement la corruption, d'une part par un changement de valeurs et de mentalités, et d'autre part, par une confiance accrue du public et des entreprises envers l'Administration, dans le cadre d'un environnement des affaires assaini.

Compte tenu de ces nouveaux défis, le BIANCO a tiré les leçons des problèmes rencontrés au cours de ces premières années pour procéder à une refonte de son décret de création.

Ainsi, le décret n° 2008-176 portant réorganisation du Bureau a été adopté en Conseil du Gouvernement le 15 février 2008.

L'exposé des motifs y afférent fera l'objet d'un développement dans une partie de ce rapport, toujours est-il que le principal objectif est d'obtenir une plus grande synergie des actions pour des résultats plus significatifs, des impacts plus visibles et surtout durables sur toute l'étendue du territoire national.

En outre, la restructuration des services qui découle de ce nouveau décret a été dictée par un souci d'optimiser les ressources et moyens disponibles, d'autant plus justifiée par la prise en considération des recommandations annuelles émises par la Chambre des Comptes de la Cour Suprême sur la gestion administrative et financière du Bureau.

En phase avec la mise en œuvre du MAP, le BIANCO prend ainsi un nouvel élan pour la période de 2008 à 2012.

Nous sommes tous conscients qu'il s'agit d'une oeuvre qui nécessite la persévérance de tous les acteurs, nous sommes également convaincus que le succès dépend fondamentalement d'un engagement citoyen, et ce à tous les niveaux de responsabilité dans la vie publique : Administration, Opérateurs économiques, Société Civile, relais d'information tels que presse et média, Organisations confessionnelles et laïques, milieux éducatifs ...

Nous sommes enfin reconnaissants du soutien de la communauté internationale et de l'appui significatif des partenaires techniques et financiers aux actions du BIANCO, qui confirment, si besoin est, que la lutte contre la corruption est un bon investissement dont l'enjeu est le développement.

En corollaire, l'impatience de la population qui espère des résultats tangibles pour une amélioration notable de son cadre de vie est légitime.

Cependant, l'engagement doit être partagé car la responsabilité pour le succès de la lutte contre la corruption relève d'une vision nationale.

Une fois de plus, nous faisons appel au public pour un changement des mentalités et des pratiques, afin de permettre l'instauration d'une véritable culture de la transparence dans les affaires publiques comme dans le secteur privé.

« Ensemble, nous pouvons vaincre la corruption »

« Ho soroka miara-milanja sy tongotra miara-mamindra »

## INTRODUCTION

Dans le processus de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption, les trois premières années correspondent à une période de préparation du terrain.

Elles ont été consacrées successivement à l'opérationnalisation du Bureau, à la mobilisation des agents des secteurs prioritaires définis par la stratégie nationale, ainsi qu'au développement des actions sur tout le territoire, entre autres, la mise en place de mécanismes de dénonciation jusqu'au niveau des districts.

Elles ont également été marquées par un début de déploiement des Branches Territoriales du Bureau dans le but de renforcer les actions de proximité.

Elles ont vu, en outre, le développement des relations internationales, compte tenu du caractère transfrontalier de la corruption.

A ce titre, la visite du Bureau au mois de septembre par une délégation de l'agence anti-corruption de l'île Maurice (ICAC Maurice) est un des faits marquants de l'année. Cette visite fait suite aux nombreux contacts établis avec cette agence, qui ont abouti au protocole d'accord signé par les deux parties en 2006, concrétisant la volonté des deux parties d'unir leurs efforts et de partager leurs expériences.

Conduite par son Directeur Général, la délégation de l'ICAC Maurice a, entre autres, rencontré le Premier Ministre; elle a également participé à la proclamation officielle des résultats de l'IPC 2007 (Indice de Perception de la Corruption) par Transparency International/Initiative Madagascar.

Afin d'associer les partenaires du BIANCO à cette mission d'échange et d'information de l'ICAC, une conférence-débat sur l'expérience mauricienne en matière de lutte contre le blanchiment d'argent a été organisée, avec des membres de la presse, des groupements d'opérateurs privés, l'association professionnelle des banques ainsi que les représentants des comités consultatifs du Bureau.

Au plan interne, des séances de travail ont permis aux agents des deux entités d'échanger leurs expériences et savoir-faire dans leurs domaines respectifs.



*Visite de la délégation de l'ICAC Maurice auprès du BIANCO.  
De g. à dr.: Monsieur A.K. UJODAH - Directeur Général de l'ICAC,  
Madame MANRAKHAN - membre du Board de l'ICAC  
et Monsieur René RAMAROZATOVO - Directeur Général du BIANCO.*

Au cours de l'année 2007, les efforts ont porté sur le renforcement des actions engagées dans les volets éducation et prévention, en l'occurrence par la promotion de l'éthique et de l'intégrité dans les comportements et pratiques, ainsi que par la vulgarisation des standards de service et des bonnes pratiques dans les services publics.

L'installation des Branches Territoriales devait de même permettre de renforcer les actions de proximité, telles que l'opérationnalisation des relais avec la Société Civile dans toute l'île.

Concernant le volet application de la loi, un nouveau programme dénommé Anticorruption Initiative Madagascar (AIM) a démarré cette année avec l'USAID.

La coopération se traduira sous forme d'assistance technique, pour concevoir et mettre en place un système capable d'assurer au BIANCO l'optimisation des actions d'investigations ainsi que la communication au public des résultats de ces actions.

Prévu pour une durée de deux ans, le programme a comme objectifs essentiels de réduire la corruption par le renforcement de capacités des institutions de lutte contre la corruption, et de mobiliser la société civile pour une plus grande prise de conscience et un plus grand engagement du public dans cette lutte.

Le processus de mise en œuvre a débuté par une première mission d'évaluation menée au mois d'avril par Monsieur Jean-Pierre BUEB, portant essentiellement sur l'analyse des capacités opérationnelles du Bureau en termes de structure, ressources et organisation.

Le mois suivant, un autre consultant, Monsieur Fredrik GALTUNG, a été mandaté par le Royaume de Norvège pour une évaluation des performances du Bureau et de l'état d'avancement de la lutte contre la corruption dans le pays.

Des recommandations portant aussi bien sur les aspects opérationnels et organisationnels que stratégiques ont été formulées par chacun de ces consultants, et ce, en vue d'une plus grande efficacité des actions menées par le Bureau et les autres parties prenantes à la lutte.

Il convient de rappeler qu'indépendamment de ces missions ponctuelles initiées par les partenaires techniques et financiers, le BIANCO est soumis au principe de redevabilité à l'égard de ces derniers.

Il en est ainsi de la revue annuelle qui a eu lieu le 27 juin, suivie d'une rencontre bilatérale avec l'Ambassade de Norvège, principal bailleur de fonds.

Toujours en termes d'évaluation, le Bureau a procédé à deux revues internes, à mi-parcours et en fin d'année, en incluant les Branches Territoriales opérationnelles pour une remise à niveau et afin de recentrer les activités en vue d'une meilleure visibilité des résultats.

Au plan national, le Bureau a été invité au mois de novembre à participer au Dialogue Présidentiel sur le MAP, plus précisément à la session relative à l'engagement n° 1 (Gouvernance Responsable). Les échanges qui ont été tenus avec les différents partenaires ont été riches d'enseignement.

En termes de capitalisation, des recommandations et directives claires ont été données aux départements et à toutes les Branches Territoriales opérationnelles, afin de préciser les axes d'efforts correspondant aux attentes recueillies auprès des partenaires, et pour permettre au Bureau de concrétiser les engagements pris au cours de ce dialogue.

A la fin de l'année 2007, une évaluation nationale de l'impact des interventions du Bureau a été effectuée par un cabinet d'études local. Cette étude, financée par le PGDI, a été menée dans des zones ciblées (10 districts des circonscriptions ayant des Branches Territoriales du Bureau) pour mesurer l'impact des efforts d'éducation, de prévention et d'application de la loi.

Les actions correctives préconisées seront appliquées en 2008 et prises en compte dans la formulation de la stratégie opérationnelle.

D'ores et déjà, l'appropriation de la lutte par certains secteurs est encourageante, à travers la mise en oeuvre des recommandations consécutives à la réalisation de travaux d'analyses de systèmes ou de revues de procédures, la mise en place de standards de service et l'adoption de codes de conduite.

Chaque étape accomplie dans ce sens devrait amener les responsables des entités concernées à procéder à la généralisation de ces mesures, à tous les niveaux similaires et dans toutes les autres circonscriptions, notamment dans les collectivités décentralisées, les centres hospitaliers universitaires et les centres de santé de base, les établissements pénitentiaires...

En effet, il convient plus que jamais de rappeler que les efforts doivent contribuer à rendre le service public plus fluide et accessible aux usagers, à établir une justice plus impartiale et sûre, à assainir l'environnement des affaires, à assurer une bonne gestion des ressources nationales, et à instaurer la transparence.

## 1. CADRE GENERAL D'INTERVENTION

En application de l'article 21 de la loi n°2004-030 du 9 septembre 2004 sur la lutte contre la corruption, « la Cour des Comptes est chargée de réaliser un contrôle annuel des comptes du BIANCO ».

Se rapportant à l'exercice 2006, le contrôle des comptes du Bureau effectué par la Chambre des comptes de la Cour Suprême a donné lieu à plusieurs recommandations de tous ordres, dont on retiendra les suivantes :

- « La nécessité de revoir le texte organique régissant le Bureau afin de ne pas entraver son bon fonctionnement. Cette situation a pour conséquence, entre autres, le non paiement des soldes du personnel en 2005, et la difficulté d'application des procédures de finances publiques malgré le principe d'autonomie de gestion du Bureau,
- L'application de l'organigramme non conforme au décret de création,
- La pluralité d'objectifs d'énoncés différents dans les documents établis, qui ne permet pas un meilleur suivi des activités et des performances d'année en année,
- L'insuffisance de valeur cible pour l'année 2007 dont se rapporte le budget,
- L'indépendance du Bureau face à ses bailleurs de fonds et partenaires financiers du fait que la proportion du financement extérieur se trouve importante (42% du budget total),
- et par conséquent, la nécessité d'augmenter la participation de l'Etat malagasy dans le financement du programme de lutte contre la corruption. »

Il a donc été pris note des anomalies constatées, et des propositions d'amendements au décret portant création du BIANCO ont été avancées.

Ce processus n'a pas abouti, en raison de différences d'appréciation entre les membres du comité ad hoc. Ces personnalités ont été choisies selon leur fonction et/ou leur domaine de spécialisation.

A ce titre, les entités telles que le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité, la Direction de la Législation et du Contentieux, la Chambre des Comptes, les Départements Ministériels de la Justice et de la Fonction publique, ont été consultées.

Dans les faits, les distorsions décelées par les auditeurs avaient pour origine l'ambiguïté des dispositions relatives au contenu juridique du concept d'autonomie de gestion du Bureau, aux termes de l'article 20 de la loi sur la lutte contre la corruption citée in supra.

Par ailleurs, la célérité nécessaire à l'accomplissement des tâches était souvent entravée par des contraintes de procédures règlementaires, outre les problèmes de gestion consécutifs à la mise en place progressive des Branches Territoriales de Fianarantsoa et de Toamasina.

Afin d'y remédier, le poste de directeur du « département Coordination des opérations et Contrôle » a été pourvu au mois de mars, structure dont la mission consiste à « appliquer la politique générale et les procédures du BIANCO afin de rendre effectifs les trois volets de la stratégie nationale de lutte contre la corruption et s'assurer de leur application uniforme dans toutes les Branches Territoriales ».

Dans le cadre du développement de la capacité opérationnelle du Bureau, le recrutement des futurs responsables des divisions Education/Communication, Prévention, Investigations et Administration/Finances a été réalisé pour les Branches Territoriales de Mahajanga, Antsiranana et Toliara ; et à titre de complément d'effectifs pour les branches de Fianarantsoa et de Toamasina.

Au niveau de la Direction générale, les postes de directeurs des départements centraux des Ressources humaines et de l'Administration et des Finances ont été pourvus au cours du troisième trimestre de l'année.

Dans un souci de privilégier les actions de proximité, il a été décidé que les Branches Territoriales de Toamasina et de Mahajanga s'installent provisoirement dans des bureaux loués jusqu'à l'achèvement des bureaux définitifs en cours de construction.

La mise en place des structures prévues par le décret n°2004-937 portant création du BIANCO sera ainsi achevée par l'installation des Branches Territoriales du Bureau dans les circonscriptions de Toliara et Antsiranana, qui devrait être effective avant la fin de l'année prochaine.

## 2. RAPPEL DES OBJECTIFS ET INTERVENTIONS 2007

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions de lutte contre la corruption définies dans le Madagascar Action Plan, les orientations majeures retenues pour l'année 2007 ont été déclinées comme suit :

- Intensification des actions de proximité par la mise en place de Branches Territoriales,
- Concentration des efforts dans les régies financières, les secteurs économiques les plus sensibles (eaux et forêts – mines ...) et le système judiciaire, au niveau des trois volets de la stratégie : éducation, prévention et application de la Loi,
- Amélioration des méthodes et procédures au sein des services publics,
- Promotion de la probité et de la transparence dans l'Administration publique et dans le secteur privé,
- Renforcement des capacités du Bureau (formation – effectifs – ressources).

La mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption devrait conduire à des résultats perceptibles dans les trois volets investigations – éducation et communication – prévention.

### Dans le cadre de l'application de la législation anti-corruption :

- Huit mille (8.000) doléances reçues par le Bureau (année 2006 : 7.108),
- Pourcentage de dossiers en instance par rapport au nombre total de doléances investigables réduit à 30% (année 2006 : 50%),
- Résultats du procès des dossiers transmis aux juridictions connus et communiqués à la presse (non connus en 2006),
- Liste mère des assujettis à l'obligation de déclaration de patrimoine mise à jour pour l'année 2007,
- Nombre de déclarations de patrimoine reçues par le bureau en hausse par rapport à l'année précédente (année 2006 : 1 118),
- Actions de relance pour au moins 25% des personnes assujetties n'ayant pas rempli leur obligation légale de déclaration de patrimoine.

### Pour les actions d'éducation et de communication :

- Site Web du Bianco opérationnel (au moins 10 000 visiteurs enregistrés à fin 2007)
- Participation d'au moins 3.000 jeunes au concours sur la lutte contre la corruption « Youth Competition »,
- Actions concrètes réalisées avec les organismes non étatiques (journalistes, organisations des sociétés civiles ...) à l'issue des activités de mobilisation et du renforcement de leurs capacités,
- Onze (11) codes de conduite élaborés concernant les secteurs publics : Gendarmerie Nationale - Douanes - Environnement - Mines – Justice (Personnels des Greffes – Administration pénitentiaire) - Impôts - Tourisme - Domaines – Port autonome de Toamasina – JIRAMA,
- Cinq (5) groupements d'entreprises mobilisés à l'anticorruption : GEM - FIVMPAMA - FCCIAAM - CONECS – CCIFM.

Au titre de prévention de la corruption :

- Treize (13) systèmes et procédures analysés au niveau de 8 entités sensibles : Bureau des Cadastres Miniers de Madagascar (BCMM) – Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS) – Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts – Maisons centrales (Antananarivo et Toamasina) – Police Nationale (Antananarivo et Fianarantsoa) – filière élevage et commercialisation des bovidés dans la région d'Ihorombe – Tribunal de Première Instance (Fianarantsoa - Tuléar- Fort Dauphin) – Domaines (Fianarantsoa) – Douanes (Toamasina) – commercialisation des produits agricoles et gestion des ristournes (régions Atsinanana et Analanjirifo - Toamasina),
- Deux (02) secteurs audités : Mines et Douanes,
- Standard de services mis en place et appliqués : Centre Hospitalier Universitaire d'Antananarivo (CHUA/HJRA) – Collectivités Territoriales Décentralisées – Centre d'Immatriculation d'Antananarivo.

En ce qui concerne le développement de la capacité opérationnelle du Bianco, les principaux résultats escomptés à la fin de l'année 2007 concernent :

- L'effectif du Bureau - 215 personnes,
- La construction des bureaux des Branches Territoriales de Mahajanga, d'Antsiranana, de Toliara et d'Antananarivo,
- L'ouverture de la Branche Territoriale de Mahajanga qui doit être opérationnelle au second semestre.

### 3. REALISATIONS

#### 3.1 Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption.

##### 3.1.1 Actions de Prévention.

La Division Prévention est chargée de veiller à ce que les procédures et pratiques des systèmes des secteurs public et privé favorisent la probité, de conseiller et d'assister toute personne physique et morale, publique ou privée sur les mesures susceptibles d'éliminer les opportunités de corruption, et de développer les partenariats avec les différentes cellules anti-corruption afin de redynamiser le système local d'intégrité.

Ses activités concernent principalement :

##### a) L'assistance et la crédibilisation des concours administratifs.

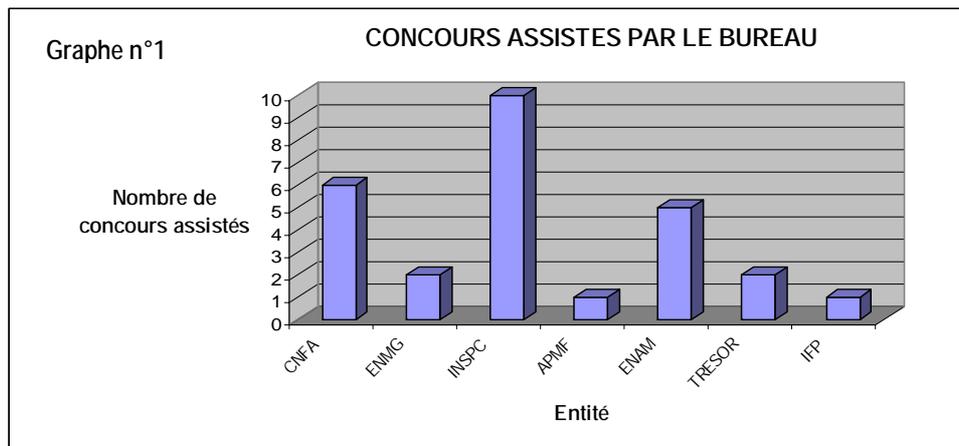
Suite à leur demande, les entités suivantes ont bénéficié de l'appui du Bureau pour promouvoir la transparence dans l'organisation et la réalisation des concours administratifs :

- Le Centre National de Formation Administrative (CNFA) pour le recrutement de 140 Adjoints d'Administration, 40 Contrôleurs de Commerce, 25 Contrôleurs des Domaines, 50 Contrôleurs du Travail, 40 Assistants Rédacteurs des Domaines et 65 Assistants d'Administration,
- L' Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes (ENMG) pour le recrutement des Elèves Magistrats et Greffiers,
- L' Institut National de Santé Publique et Communautaire (INSPC) pour le concours d'entrée à la formation en Master en santé publique et communautaire, Master en sciences infirmières (cadre paramédical), Master en acupuncture, Master en administration hospitalière, Master en médecine traditionnelle, Chirurgie essentielle, Master en nutrition, Master professionnel en échographie, Licence en assainissement et génie sanitaire, Licence en nutrition,
- L' Agence Portuaire Maritime et Fluviale (APMF) pour le recrutement des Officiers de quart pont,
- L'Ecole Nationale d'Administration Malgache (ENAM) pour le recrutement des Elèves Agents Diplomatiques et Consulaires,
- La Direction Générale du Trésor pour le recrutement des élèves Inspecteurs du Trésor et Percepteurs Principaux des Finances,
- Et l'Institut de Formation Paramédicale pour le recrutement des Elèves paramédicaux.

Pour l'année 2007, les objectifs de l'assistance et de l'appui du Bureau ont porté sur :

- La capitalisation des acquis à travers l'application de la procédure standard,
- Le transfert de ces acquis aux entités organisatrices.

Les différents concours administratifs organisés avec l'assistance du Bureau sont récapitulés comme suit :



### Quel bilan tirer des interventions dans le cadre des actions de crédibilisation des concours administratifs ?

Force est de constater que des défaillances ont encore été relevées, et que des efforts restent à faire pour que la transparence et la réussite selon le mérite de chacun deviennent la règle.

Dans le cadre d'une convention avec l'entité organisatrice du concours, l'intervention du BIANCO est axée essentiellement sur les cinq points suivants :

- La vérification de la légalité du concours,
- La sécurisation des sujets,
- Le respect de l'anonymat des candidats et de leurs feuilles de copie,
- L'utilisation du système informatisé garantissant la fiabilité de traitement des données
- Et l'assistance aux séances de délibération.

Pour ce faire, des recommandations formelles ont été prodiguées, depuis la phase de publication de l'arrêté portant organisation du concours jusqu'à la tenue d'une séance de délibération en présence de tous les membres du Jury et de tous les partenaires, sans voix délibérative mais signataires du procès verbal afin de garantir la transparence et l'objectivité dans la sélection des candidats méritants.

A chaque étape de la procédure, le BIANCO ainsi que les entités partenaires peuvent donc vérifier la régularité de chaque intervention, conformément à la planification des tâches et l'attribution des responsabilités aux parties prenantes.

C'est ainsi que deux concours publics, organisés respectivement par le Centre National de Formation Administrative (CNFA) et la Direction générale des Impôts ont dû être annulés cette année.

Pour ce dernier cas, l'annulation du concours pour le recrutement de cent contrôleurs des impôts, organisé en novembre, a eu pour origine la défaillance des surveillants, qui n'ont pas apposé le code d'anonymat sur les feuilles de copie.

A leur place, les secrétaires ont commis l'erreur d'apposer les codes d'anonymat d'une filière sur les feuilles de copie d'une autre filière, créant une confusion irréversible lors des traitements de note.

Le report du concours étant prévu en mai 2008, la Direction Générale des Impôts, le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales et le BIANCO ont élaboré conjointement un court métrage sur CD-ROM, destiné à permettre aux surveillants dans tous les centres de concours de visualiser et de maîtriser les procédures, afin de parer à de tels incidents.

Concernant le cas du Centre national de formation administrative (CNFA), des concours d'entrée, direct et professionnel, ont été ouverts pour le recrutement de 140 adjoints d'administration, 65 assistants d'administration, 25 contrôleurs des domaines, 40 assistants rédacteurs des domaines, 50 contrôleurs du travail et 40 contrôleurs du commerce.

Les procédures d'encadrement et de contrôle étant les mêmes que celles citées précédemment, il a été relevé plusieurs anomalies qui ont amené le BIANCO à déposer une requête en vue d'annuler les concours.

Il faut souligner à ce propos que les autres partenaires ont soutenu le Bureau dans ses recommandations.

Dans les faits, le processus du concours était entaché d'irrégularités telles que :

- Nomination « sur recommandation » de certains responsables du concours,
- Etablissement d'une liste mère de candidats non fiable,
- Retard dans l'envoi des convocations,
- Mauvaise organisation pendant les épreuves : salles d'examen insuffisantes par rapport au nombre de candidats convoqués,
- Anonymat des candidats non sécurisé,
- Codage inapproprié des feuilles de copie, par manque de formation des surveillants de salles,
- Système illogique entre la correction des copies et le remplissage du bordereau des notes,
- Incohérence entre le code des copies, les manchettes et les informations sur les candidats,
- Prise de décision irrationnelle par rapport aux anomalies constatées.

Les recommandations du Bureau demandant le respect des procédures pour garantir la transparence des traitements et la fiabilité des résultats ont suscité la création, par décision ministérielle, d'un task force chargé de la réorganisation du concours d'entrée au CNFA.

Des responsables de ce centre de formation ont été sanctionnés par le Ministre de tutelle.

**NATION** 17 Février 2007 **TRIBUNE** 5

## Université d'Antananarivo Les profs dans le collimateur du BIANCO

*Suite à une plainte déposée au Centre de réception de déclarations du BIANCO (Bureau Indépendant AntiCorruption) à l'encontre des professeurs à l'université d'Antananarivo, son directeur général a réclamé, par le biais d'une réquisition, certaines pièces au président de l'Université ainsi qu'aux professeurs. De leur côté, ces derniers crient au scandale.*

Les professeurs, ainsi que les hauts responsables à l'université d'Antananarivo sont actuellement dans le collimateur du Bianco. Après avoir reçu une plainte, ce service chargé de traquer les comptes et les corrompus a pris les choses en main. Du coup, son directeur, le général René Ramarozalovo, a envoyé une réquisition (n° 14-07/BIANCO/DG/DI/MTA/REQ) en date du 11 janvier 2007, réclamant au Président de l'université d'Antananarivo, ou toute personne sous ses ordres, de fournir dans les meilleurs délais diverses pièces.

**Pièces à fournir**  
Parmi ces pièces, on relève l'état de liquidation des heures complémentaires de chaque personnel enseignant pendant l'année scolaire 2004/2005 de chaque département de toutes les facultés, Instituts et Ecoles, la fiche individuelle de déclaration des enseignants, l'ordre de paiement de chaque état de liquidation des heures complémentaires de chaque personnel enseignant, tous les cahiers de textes de chaque département de toutes les facultés, Instituts et Ecoles, et tous les programmes effectués de chaque département de toutes les facultés, Instituts et Ecoles de l'université d'Antananarivo pendant l'année scolaire 2004/2005.

Visiblement, les enquêteurs du Bianco s'intéressent plus particulièrement au paiement

des heures complémentaires à l'université. On soupçonne que les enseignants, en complicité avec leurs chefs hiérarchiques, ont systématiquement gonflé les heures complémentaires au détriment de l'argent public.

**Intimider les profs...**  
L'université d'Ambohitsaina est actuellement au désarroi. L'ancien Directeur de l'Ecole Polytechnique, le Professeur Benjamin Randrianoelina, qui a fait trois mois de tôle, en sait quelque chose.

Certains enseignants qu'on a pu interviewer, rient au scandale. Ils ont dénoncé cette tentative du régime en place de museler les universitaires, par le biais des services du Bianco. « On essaie de



**La staff du Bianco (photo d'Archives).**

nous intimider », devait indiquer un enseignant à la faculté des Lettres, pour étouffer toute tentative de revendication ou grève au sein de l'université.

Faut-il rappeler que les universités étaient toujours l'un des foyers de contestation. En outre, plusieurs membres du syndicat SECES (Syndicat des Enseignants et Chercheurs de l'Enseignement Supérieur) ont été sévèrement sanctionnés suite à leur grève.

Pour étayer leur thèse, nos interlocuteurs ont tenu à signaler que les

heures complémentaires ont déjà fait l'objet de diverses vérifications avant le paiement.

A cet effet, une Commission de contrôle regroupant des responsables de l'université (chefs de département, doyens de la faculté et la présidence), des représentants du ministère des Finances et de l'Inspection Générale de l'Etat, a été mise sur pied depuis quelques années. Au total, 24 personnes ont signé le document concernant les heures complémentaires des enseignants avant tout paiement.

Pourquoi on a de nouveau envoyé le Bianco à l'université ? s'interroge un professeur tout en dénonçant cette pratique ignorante la franchise universitaire. Sans tarder, la section du SECES à l'université d'Antananarivo prendra une décision sur cette affaire lors de sa réunion le 21 février prochain. Un bras de fer entre le régime et les enseignants de l'université se profile à l'horizon.

Alphonse MAKA

## **b) L'analyse des systèmes et procédures des entités clientes et des secteurs prioritaires.**

Les travaux de revue des systèmes et procédures au niveau des entités clientes ont pour objectifs d'identifier les défaillances des systèmes et de détecter les occasions de corruption au niveau des procédures, en vue de proposer des recommandations pour le redressement et l'amélioration de la situation existante.

A l'issue des travaux effectués, des plans de mise en œuvre de ces recommandations sont établis en concertation avec les entités concernées.

Au cours de l'année 2007, le Bureau a procédé aux travaux suivants :

### **▪ Revue du système et analyse des procédures d'octroi de permis minier par le Bureau des Cadastres Miniers de Madagascar (BCMM) :**

Les problèmes majeurs constatés lors des travaux de revue et d'analyse effectués par le Bureau sont les dysfonctionnements du système d'organisation de l'Administration des mines, l'existence de réseaux d'exploitants informels, l'inadéquation des textes par rapport aux réalités locales, l'insuffisance de la vulgarisation des textes et des procédures sur l'octroi des permis d'exploitation minière, ainsi que l'éloignement des opérateurs par rapport aux services miniers.

Ainsi, les principales recommandations ont été axées sur les points suivants :

- L'amélioration des procédures et le renforcement du système de contrôle interne du BCMM pour assurer la transparence de la gestion et du traitement des opérations publiques,
- La responsabilisation de tous les acteurs concernés : passage à l'exploitation formelle des ressources minières (vulgarisation des textes, des droits et obligations réglementaires...),
- L'égalité de traitement des usagers des services du BCMM, particulièrement en ce qui concerne la délivrance des titres miniers : il serait opportun, entre autres, de procéder à une décentralisation des activités du BCMM.

Suite à ces recommandations, l'entité concernée a jugé prioritaires les actions suivantes :

- La mise en place d'un standard de service conformément à la note N° 009 PM/SGG du 25 février 2003 relative au renforcement de l'information des usagers du service public,
- L'établissement d'un code de conduite du personnel du BCMM,
- La rédaction d'un guide de bonnes pratiques relatives au traitement des dossiers et au classement des archives,
- La conception et la vulgarisation d'un agenda minier,
- Le renforcement de la coordination entre les ministères opérationnels et leurs organismes rattachés, pour éviter notamment les problèmes relatifs à la superposition des titres miniers.

### **▪ Revue du système et analyse des procédures d'exécution des marchés de travaux passés par le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS) pour la construction de salles de classe dans le cadre du Programme « Education Pour Tous ».**

Au cours de la mise en œuvre de ce Programme « Education Pour Tous », le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS) a sollicité l'appui du BIANCO pour la revue du système et l'analyse des procédures d'exécution des marchés des travaux de construction des salles de classe.

La mission avait pour objectif principal d'identifier les sources des difficultés constatées dans l'exécution de ces travaux de construction.

Les recommandations émises par le Bureau ont porté sur le respect des procédures et conditions règlementaires en matière de passation des marchés, exécution des dépenses publiques, contrôle et surveillance des travaux.

▪ **Revue du système et analyse des procédures de jouissance du droit de visite dans les Maisons Centrales d'Antananarivo et de Toamasina.**

Le système carcéral et les procédures en vigueur ne permettent pas aux détenus de jouir décemment de leurs droits, à l'instar du droit de visite ; les agents pénitentiaires, pour leur part, déplorent l'insuffisance des moyens mis à leur disposition pour accomplir convenablement leur mission.

Tel est le constat qui a amené le Bureau à collaborer avec le Ministère de la Justice, aux fins de proposer des travaux de revue de système et d'analyse des procédures de jouissance du droit de visite au sein des établissements pénitentiaires d'Antananarivo et de Toamasina.

Les travaux effectués ont abouti à des recommandations telles que la mise en place effective d'un standard minimum de services, le renforcement de capacité et en effectif des agents pénitentiaires, la réhabilitation et l'aménagement des infrastructures existantes.

▪ **Travaux relatifs à la réconciliation des rapports d'inspection des importations dans les services des Douanes.**

Suite à une saisine du Ministre des Finances et du Budget, le BIANCO a procédé, durant les mois de mai et juin, à la revue de système de traitement des données et de sécurisation des recettes douanières, l'analyse des procédures de dédouanement des importations ainsi que la vérification des états portant les déclarations en douanes soumises au Rapport d'Inspection Recevabilité (RIR) de la Société Générale de Surveillance, mais sans Rapport d'Inspection Enlèvement (RIE), pour la période de juillet 2006 à mars 2007.

La mission avait pour objectifs de :

- Identifier tous les dossiers soumis au RIR mais sans RIE,
- Déterminer les causes de manquement aux procédures douanières,
- Etablir si les droits et taxes étaient correctement liquidés et recouverts,
- Evaluer les droits et taxes éventuellement dus mais non acquittés,
- Recommander des mesures correctives.

Compte tenu de la complexité et de l'ampleur de la mission, ainsi que du délai imparti, les parties prenantes ont convenu de recourir à un cabinet externe indépendant pour un audit plus approfondi, après la mise à disposition par le BIANCO des éléments nécessaires au bon démarrage de ces travaux.

▪ **Revue du système et analyse des procédures dans la filière élevage et commercialisation des bovidés.**

Des travaux relatifs à la revue du système et à l'analyse des procédures dans la filière élevage et commercialisation de bovidés ont été effectués dans les régions de la Haute Matsiatra, l'Amoron'i Mania, le Ihorombe et le Sud Ouest.

Ces travaux ont porté sur les procédures d'acquisition, de vaccination, de vente et de contrôle des bovidés.

En termes de recommandations, les points de focalisation ont visé l'amélioration des procédures, la mise en place d'un système de « reporting » périodique, l'amélioration des documents de travail et le renforcement de capacités des intervenants.

▪ **Analyse du processus de recouvrement des impôts et taxes au profit des collectivités bénéficiaires dans la filière litchis.**

Cette intervention a été axée sur :

- La description des cycles d'opérations et du circuit administratif recouvrant toutes les étapes de l'exploitation de la filière litchis,
- L'amélioration et la pérennisation des systèmes et procédures en matière de recouvrement des impôts et taxes.

Les travaux d'analyse ont porté sur les régions Atsinanana et Analanjirifo, dont les responsables ont sollicité l'accompagnement du Bureau pour la mise en œuvre des recommandations formulées.

**c) L'audit des secteurs prioritaires.**

Avec l'appui du Projet de Gouvernance et de Développement Institutionnel (PGDI), les travaux d'audit de la gouvernance au sein du secteur des MINES ont été finalisés par les Cabinets FTHM et Ernest & Young en juillet 2007.

L'analyse a porté sur les zones de risques de corruption et infractions assimilées, relatives à la collecte et au suivi du recouvrement des impôts et taxes sur les pierres précieuses et l'or.

Dans leur rapport final de diagnostic, les consultants ont conclu en ces termes :

« L'amélioration de la collecte et du recouvrement des impôts et taxes sur les pierres précieuses et l'or passe par :

- Le renforcement de la coordination entre les différents acteurs concernés, que ce soit au niveau même de l'Administration minière, ou entre l'Administration minière et les autres ministères concernés,
- L'harmonisation et l'application des textes et réglementations en vigueur par toutes les entités concernées, ainsi que la suppression des pouvoirs discrétionnaires sources de corruption,
- Le renforcement des outils de contrôle et de répression des infractions au sein de l'Administration minière, et le renforcement de la coordination entre les différents outils de répression des infractions existant dans tout Madagascar,
- Le renforcement du contrôle au niveau même de l'Administration minière, de façon à responsabiliser chaque cadre et sanctionner les manquements aux obligations,
- Le développement d'un système fiscal plus adapté à la réalité du secteur des pierres précieuses et l'or ».

Actuellement, les responsables du secteur minier sont dans la phase de mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue de ces travaux d'audit.

**d) L'accompagnement des entités dans le cadre de la promotion de la transparence et de la bonne gouvernance.**

▪ **Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS).**

Le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique a sollicité l'assistance du BIANCO à l'occasion de la mise en œuvre du programme « Education Pour Tous ».

La contribution a consisté, entre autres, à participer à l'élaboration de manuels et guides de bonnes pratiques, dans l'objectif de cerner les opportunités de corruption et de redresser les défaillances constatées au cours de l'exécution de ce programme.

Ainsi, dans le cadre des travaux de construction de salles de classe, les outils suivants ont été mis à la disposition de tous les responsables :

- Manuel de procédures de passation des marchés de travaux,
- Manuel de procédures d'exécution des dépenses publiques relatives à ces travaux,
- Manuel de procédures pour le contrôle et la surveillance de ces travaux,
- Manuel de gestion des correspondances et de classement des archives,
- Guide de bonnes pratiques pour l'exécution des dépenses publiques.

Initialement conçus pour permettre de finaliser dans les normes réglementaires la construction des salles de classe prévues dans le programme « EPT », le guide et les manuels réalisés sont essentiellement des outils de référence qui ont une portée beaucoup plus générale, et de ce fait, peuvent contribuer de manière pérenne à garantir la transparence d'une gestion de fonds publics.

#### ▪ Police Nationale.

En collaboration avec la Direction Générale de la Police nationale, et grâce à l'appui financier du Programme des Réformes pour l'Efficacité de l'Administration, le BIANCO a procédé à l'édition de 200 000 brochures qui recensent les principales infractions courantes au code de la route.

Cette activité s'inscrit dans le processus de vulgarisation des textes réglementaires, afin de prévenir les sanctions arbitraires, sources de corruption à la fois pour les policiers et les usagers de la route.

En effet, si la brochure est un instrument de travail destiné aux agents de la circulation pour une meilleure application des textes, elle sert également de référence pour les usagers de la route en cas de litige sur la nature d'une sanction.

En termes d'accompagnement et pour un meilleur impact, une autre brochure a été éditée pour rappeler la conduite à tenir des agents responsables de la police de la route ; le BIANCO, par ailleurs, a poursuivi les stages de perfectionnement sur l'anticorruption dans la police nationale.



*Brochure sur les infractions courantes au Code de la route.*

Afin d'uniformiser les pratiques en matière d'application et de respect du code de la route, les transporteurs et les écoles de conduite ont été associés à la vulgarisation de ces brochures, dont il a été remis :

- Sept mille six cent (7.600) exemplaires pour les transporteurs oeuvrant dans la Commune Urbaine d'Antananarivo,
- Trois mille six cent (3.600) pour les transporteurs oeuvrant dans la zone sub-urbaine,
- Huit mille quatre cent (8.400) pour les transporteurs oeuvrant dans la zone Nationale,
- Et quatre mille huit cent (4.800) pour les Ecoles de conduite à Madagascar.

Durant le mois de mars 2007, chaque visiteur du BIANCO à Ambohibao s'est vu offrir une brochure, dont quelques exemplaires ont été distribués à l'occasion du week-end pascal, dans les stations-service aux sorties de la capitale.

Il convient cependant de signaler que l'utilisation de cette brochure a soulevé quelques réticences, notamment de la part d'autres entités intervenant dans la police de la circulation, et dont le principal grief serait qu'elles n'auraient pas été associées à ce projet.

A ce propos, il faut préciser d'une part que ces premières brochures ont été réalisées dans le cadre d'une convention de partenariat du BIANCO avec la Police nationale ; et d'autre part, un guide des usagers de la route est en cours d'élaboration, avec la participation d'autres entités telles que la police municipale et la gendarmerie nationale.

En outre, le Bureau envisage d'intégrer ses actions de prévention de la corruption dans le projet de refonte du Code de la Route initié par les pouvoirs publics.

#### ▪ Centre d'Immatriculation d'Antananarivo (CIM).

Fortement décriés dans toutes les localités où ils sont implantés, les centres d'immatriculation étaient des services déconcentrés sous la tutelle administrative des services provinciaux d'administration générale.

Les principaux problèmes dénoncés se rapportaient aux difficultés de vérification et de contrôle des faux documents utilisés par les usagers et/ou les rabatteurs. De fait, la prolifération des intermédiaires et la plus grande vulnérabilité des agents, devenus membres du réseau de corruption, ont confirmé la faiblesse organisationnelle de la structure du Centre ainsi que la défaillance du système de contrôle en vigueur.

Le partenariat du BIANCO avec l'ex Province autonome d'Antananarivo a fait l'objet d'une convention signée en 2006, dont l'objectif consistait « à se concerter en vue d'analyser les opportunités de corruption, cerner contradictoirement les risques liés aux défaillances des procédures et des systèmes et promouvoir mutuellement une attitude proactive et intolérante à la corruption ».

La mission de prévention menée par le Bureau s'est concentrée sur l'analyse des procédures de délivrance des cartes grises au niveau du CIM d'Antananarivo, qui est chargé en outre de délivrer les certificats de capacité et les autorisations de mise en circulation de véhicules de transport en commun, ainsi que de la tenue du registre d'inscription de gages et de nantissements.

Suite aux travaux de revue du système et d'analyse des procédures de délivrance des cartes grises réalisés par le Bureau, le guichet unique a été mis en place au mois d'avril au sein du Centre d'Immatriculation d'Antananarivo, sous l'égide d'un comité interministériel comprenant les ministères :

- Intérieur et Réforme administrative,
- Défense nationale (Gendarmerie nationale et Sécurité routière),
- Travaux publics et Transports (Agence du Transport terrestre),
- Economie, Finances et Budget (Douanes et Impôts),
- Justice,
- Décentralisation et administration du territoire,
- Sécurité publique.

Il faut enfin souligner que toutes ces mesures ont été initiées, d'une part pour promouvoir la Bonne Gouvernance, avec la participation des Groupements professionnels des Transporteurs, des Organismes de la Société civile et des usagers, dans le cadre d'une plateforme de dialogue entre l'Administration et les usagers des services publics ; et d'autre part pour concrétiser un volet du Programme de réformes pour l'efficacité de l'Administration (PREA).

- **Appui à l'Administration douanière.**

En collaboration avec la Direction de l'Appui à l'Administration douanière, et plus particulièrement le Service de la Communication et des Relations avec les usagers, le BIANCO a contribué à la conception d'un guide des usagers.

Sous forme d'un dépliant intitulé « Informations pour les voyageurs internationaux », ce guide renseigne sur les formalités à accomplir aussi bien au départ qu'à l'arrivée des vols internationaux.

Il contient également le schéma du circuit à suivre, de l'étape de l'enregistrement des bagages jusqu'à l'embarquement ; de même que le circuit à l'arrivée, du débarquement de l'avion jusqu'à la sortie de l'aéroport.

Des renseignements utiles tels que les droits maxima au départ (montant en monnaie locale, poids autorisé de bijoux poinçonnés, produits alimentaires, ...) ainsi que les formalités particulières à l'exportation (certificat sanitaire, permis ou autorisation de sortie, déclaration d'exportation selon le cas).

Des informations sont également données sur les marchandises entrant en franchise de taxes et droits douaniers par passeport (quota de boissons alcoolisées, effets vestimentaires, monnaie locale, ...)

Edité en 150.000 exemplaires, le guide est essentiellement destiné aux voyageurs internationaux arrivant à Madagascar, et la distribution en a été répartie entre les compagnies aériennes et les agences de voyage.

D'autre part, 1 000 exemplaires d'une affiche résumant les droits et devoirs de ces voyageurs ont été apposés dans les ports et aéroports, grands hôtels et agences de voyages de toute l'île, en partenariat avec les groupements professionnels du secteur tourisme.



*Cérémonie de remise officielle des Guides des usagers et des affiches.  
- Ambohibao le 03 avril 2007 -*

- **Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire.**

Des études ont été effectuées pour la mise en place d'un standard de service, des normes d'accueil des usagers et du code de conduite du personnel.

A titre de rappel, le standard de service répond aux principes de l'adaptabilité aux besoins évolutifs des usagers, la vitesse d'exécution des tâches et la célérité des réponses aux demandes, la transparence et l'uniformité de traitement.

S'agissant de normes d'accueil, les mesures d'amélioration visent essentiellement à éviter les démarches inutiles et raccourcir les files d'attente pour les usagers, et se rendre plus accessible et disponible pour les agents publics.

Enfin, le code de conduite du personnel est élaboré dans le but de normaliser, voire perfectionner ses comportements et son attitude, aussi bien envers ses collègues que les usagers.

Le degré d'efficacité de ces outils de travail se mesurera en fonction de l'adéquation « opérationnalité des services réformés – adaptabilité des normes d'accueil des usagers - application du code de conduite du personnel des collectivités territoriales décentralisées ».

La mise en place des standards de services sera effective pour l'année 2008, mais des maquettes pour les supports d'informations concernant les prestations des services et les procédures en vigueur ont déjà été élaborées.

▪ **Services déconcentrés et Collectivités Territoriales Décentralisées.**

En application de ces nouvelles directives au niveau du Ministère de tutelle, qui seront étendues à toutes les communes du territoire national, des travaux de revue des existants ont été effectués dans les localités suivantes au titre des actions de proximité du Bureau : Amparafaravola, Mananara Nord, Maroantsetra, Vatomandry, Mahanoro, Moramanga, Brickaville, Ambatondrazaka, Ambositra, Fianarantsoa et Fort Dauphin.

Dans le cadre de sa politique de déploiement, le Bureau à travers ses branches accompagne la mise en place du standard minimum de services au niveau des structures administratives actuelles : administration centrale, services déconcentrés et collectivités décentralisées.

Cette action de proximité vient en appui des efforts pour instaurer la bonne gouvernance, et elle s'intègre dans le programme national de réformes pour l'efficacité de l'Administration, en préconisant l'avènement des bonnes pratiques consécutives au changement de comportement, attendu aussi bien de la part des responsables publics que des usagers.

### 3.1.2 Actions d'Education et de Communication.

La Division Education a pour mission d'éduquer et de sensibiliser le public sur les dangers que peut engendrer la corruption, de développer et d'encourager le soutien du public à la lutte contre la corruption.

D'une manière générale, ses activités portent d'une part sur la diffusion de messages de mobilisation de masse à travers les média, elles consistent d'autre part en organisation de contacts directs avec la population.

Au plan stratégique, la gestion du volet éducation – communication a été confiée à une section du nouveau département Coordination des opérations et Contrôle (DCOC), dont une attribution essentielle a été la préparation du Plan de Travail Annuel pour 2008.

Cette section a également contribué aux activités préparatoires d'une mission conjointe dans le cadre des projets de pôles intégrés de croissance (PIC) et du programme de lutte contre l'exploitation illicite de bois précieux à Antalaha, et il a été élaboré une proposition de plan d'actions de communication de masse à ce sujet.

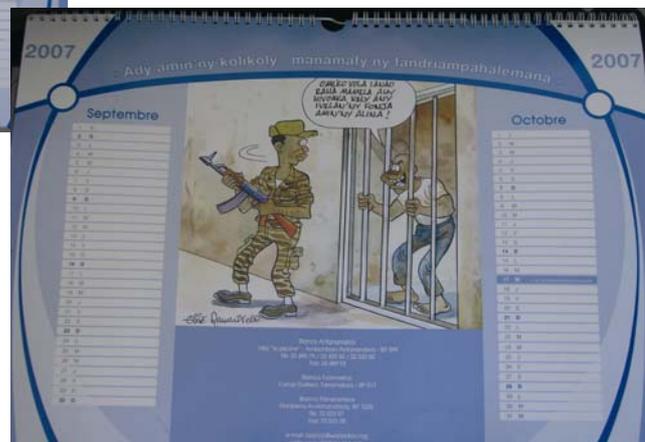
Afin de renforcer la collaboration du BIANCO avec les organisations de la société civile, un premier contact d'information a été réalisé avec les responsables du centre MIFOHAZA, qui a permis de déterminer la part de contribution attendue du Bureau en termes de sensibilisation et d'encadrement des citoyens vers le refus des pratiques de corruption.

Au plan opérationnel, la section éducation – communication du DCOC a réalisé un dépliant sur l'état des lieux de la lutte contre la corruption, qui a servi de support aux débats à l'occasion du Dialogue Présidentiel à Antananarivo ; elle a par ailleurs assuré la production des divers supports d'information destinés à accompagner l'ouverture de la Branche Territoriale de Toamasina ainsi que celle de Mahajanga.

Le dernier trimestre a été consacré à la conception et à l'édition des supports institutionnels tels que les calendriers 2008 du BIANCO.



*Le Calendrier, un des supports de mobilisation de masse utilisé dans le cadre de la mise en œuvre de la mission d'éducation du BIANCO*



## a) Communication de masse

Dans un objectif de mobilisation du public au refus de la pratique de la corruption, plusieurs supports ont été produits. Ainsi :

- La production et les diffusions des émissions radiophoniques « Miasa Madio » ont continué tout au long de l'année, du lundi au vendredi à 6h55 sur la Radio Nationale Malagasy (RNM). Pour toucher un maximum d'auditeurs, ces émissions sont rediffusées gratuitement les mêmes jours à 13h45, créneau obtenu après négociation auprès de la RNM,
- La série de diffusions des sketches « Torak'hehy » s'est poursuivie pendant le premier trimestre,
- La diffusion du film SEDRA continue durant les missions de mobilisation, c'est ainsi que des projections ont été organisées dans la région de Menabe, notamment à Mahabo (900 personnes) et à Miandrivazo (1 900 personnes). Pour la région d'Ihorombe, la diffusion du film à Ihosy a permis de sensibiliser environ 600 personnes. Le même support a été diffusé sur la chaîne locale de la TVM Betroka,
- La visibilité à l'aéroport international d'Ivato Antananarivo a été renforcée par de nouvelles affiches de mobilisation posées dans les zones de départs et arrivées internationaux,
- Des activités telles que les concerts du groupe MAHALEO ont servi de relais pour la visibilité du Bureau à travers des spots TV, des affiches, des banderoles et des supports imprimés,
- La Branche Territoriale de Toamasina a participé au Festival de promotion culturelle « JERIJERY » dans le district de Vavatenina,
- A l'occasion du 09 décembre, [Journée Internationale Anti-Corruption](#), des insertions ont été faites dans les quotidiens nationaux,
- Une communication sur l'Intégrité a été réalisée à l'Académie Nationale Malagasy,
- Un documentaire intitulé « Ny Fahitsiana hoe ? » a été produite et diffusé sur TVM,
- Le Bureau a participé à une série de conférences dans le cadre de la « Journée du Plein Emploi » organisée dans le cadre du Young Leadership Training Program (YLTP), mobilisant près de 130 personnes,
- Pour la promotion de la déclaration de patrimoine, une campagne de mobilisation des personnes assujetties à travers les mass média a été réalisée (encart presse et spots télévisés), appuyée par la distribution d'un Guide auprès de cette cible,
- En vue d'arriver à un changement de comportement des Agents publics, des spots TV ont été conçus et les séances de pré test organisées dans le cadre d'une campagne de mobilisation,
- Afin d'assurer la visibilité des nouvelles Branches Territoriales de Toamasina et de Mahajanga, des supports rentrant dans le cadre des campagnes d'ouverture ont été produits : spots TV, spots radio, dépliants et banderoles. La Branche Territoriale de Toamasina a procédé aux diffusions de ces supports durant l'année 2007, tandis que celle de Mahajanga attend l'inauguration officielle pour lancer la campagne d'ouverture,

- Le Site web du Bianco [www.bianco-mg.org](http://www.bianco-mg.org) : support institutionnel permettant de toucher une large cible aussi bien au niveau national qu'international, le Site Web du Bureau a bénéficié d'une refonte intégrale en vue d'une meilleure lisibilité par le public. Dans ce cadre, il a été procédé à :
  - La finalisation des travaux de déclinaison du site en versions française et anglaise,
  - La mise à jour périodique des différentes rubriques du Site,
  - Le renouvellement de l'abonnement d'hébergement du Site pour une nouvelle période de 2 ans,
  - Le lancement du projet de Webmastering visant à opérationnaliser les outils interactifs du Site Web (forum, sondages), à assurer une mise à jour permanente du Site et à renforcer la promotion locale et internationale du Site : la Convention de prestation a été signée pour une intervention allant de janvier à décembre 2008.



*Nouvelle présentation du site web du BIANCO.*

## b) Partenariat avec la presse.

Au cours de l'année 2007, plusieurs activités ont été réalisées avec la presse en tant que relais d'information et d'éducation du public :

- Talk-show sur les chaînes de télévision privées MBS, MaTV, ainsi que sur la RNM à Antananarivo,
- Rencontre avec la presse locale à Fort Dauphin lors d'une séance d'échanges d'information et de mobilisation avec les organes publics et privés suivants : Radio Catholique LAFA – RNM et TVM – MBS – Radio FANJIRY – Radio KALETA – Le Dolphin GAZETY – Radio JOSVAH,
- Rencontre avec la presse locale à Farafangana : RNM – Radio SOANALA – Radio RAKAMA – MBS – La Gazette de la Grande Ile,
- Réalisation d'émissions radio locales : à Fort Dauphin (Radio LAFA), à Betroka (Radio KALETA) et Farafangana (RNM – Radio SOANALA – Radio RAKAMA),
- Rencontre annuelle avec la presse organisée par la Direction Générale à Antananarivo : cette rencontre annuelle avec la presse a eu lieu le 14 décembre 2007 en présence des journalistes, des partenaires techniques et financiers du Bureau ainsi que des membres des Comités Consultatifs des trois volets.

A ce sujet, il convient de souligner que le Bureau, à travers toutes ses Branches Territoriales, sollicite de manière systématique une couverture médiatique de ses interventions destinées à interpeller la conscience publique, notamment sur les méfaits de la corruption dans ses moindres manifestations au vécu quotidien.

Il peut s'agir également de faire connaître au public les efforts de mobilisation à l'anticorruption auprès des agents des secteurs publics fréquemment décriés, afin que les usagers de ces services puissent évaluer les degrés de changement de comportement des « mpiasam-bahoaka », ce qui doit à terme les amener à percevoir une amélioration effective et perceptible dans la qualité des services publics.

Par ailleurs, certains événements, initiés par les entités clientes et partenaires, sont destinés à faire connaître la concrétisation des mesures préconisées par le Bureau pour le redressement et l'amélioration des systèmes utilisés, afin de cerner les risques de corruption détectés dans le secteur analysé : tel a été le cas des cérémonies de remise officielle de brochures auprès de la Police nationale, des affiches et guides d'information sur les procédures douanières, ...

Bien que régulièrement invités à ce genre de manifestations, les journalistes semblent souvent réticents à en assurer la couverture, et ce pour plusieurs raisons.

Le problème mérite certes réflexion, mais il reste que dans le domaine de la redevabilité, les principes fondamentaux tels que la confidentialité et l'intégrité des investigations, la présomption d'innocence, doivent être respectés.

Des efforts dans ce sens sont envisagés dans le cadre du projet « Anticorruption Initiatives Madagascar » parrainé par l'USAID, et opérationnel depuis le mois d'avril.

Des actions d'appui et d'encadrement ont ainsi commencé auprès des organismes de la société civile et de la presse, qui devront être suivies et approfondies jusque dans les régions.

Des formations ont été dispensées aux cadres de la Direction générale ainsi qu'aux directeurs territoriaux, sur l'art de communiquer en public, et des séances individuelles de « media training » ont pu être organisées, à titre d'exercice pratique.

En tous les cas, une redynamisation du partenariat avec les médias s'impose, eu égard au fait qu'ils jouent un rôle essentiel en tant que relais d'information et de mobilisation. A ce titre, leur contribution

active en termes de sensibilisation à l'anticorruption est d'autant plus attendue qu'elle bénéficie d'une certaine liberté d'expression dont le BIANCO ne peut se prévaloir, en raison des principes de la confidentialité des enquêtes et de la protection des dénonciateurs.

### c) Mobilisation du public et des acteurs locaux à la lutte contre la corruption.

Les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre de la mobilisation directe du public et des agents des secteurs prioritaires pour la lutte contre la corruption :

- Des animations de durée variable et portant sur des thèmes divers (ex : déclaration de patrimoine) ont été réalisées auprès de nombreuses entités telles que le Ministère des Mines, de l'Energie, des Postes et Télécommunications, de la Défense, du Tourisme et du Transport, de l'Environnement, des Eaux et Forêts,
- Six (6) sessions de formation ont été réalisées pour tous les chefs fokontany (17.433) et un manuel a été distribué à cet effet,
- Le Bureau a été présent aux salons et foires suivants : Foire internationale de Madagascar, FIER-MADA, Tolo-tanana Laika (assises nationales laïques) de l'Eglise FJKM,
- En partenariat avec les organisations confessionnelles, un atelier sur l'appropriation de la lutte contre la corruption a été réalisé avec l'ensemble des Eglises FJKM dans le Synodam-paritany Atsinanana à Foulpointe (200 personnes mobilisées) et les jeunes issus du synode régional luthérien à Moramanga,
- La Branche de Toamasina a participé à la foire régionale d'Ambatondrazaka : 385 visiteurs ont été enregistrés au stand du BIANCO,
- Des séances d'appropriation sur la lutte contre la corruption ont été réalisées avec :
  - L'équipe du Chef de District, les agents publics et les autorités locales à Moramanga, la Police Nationale à Ambatondrazaka et Amparafaravola,
  - Tout le personnel de la Commune Urbaine de Toamasina (Vice PDS, SG, Police municipale) et le Personnel du Faritany,
  - Le Personnel et les Elèves de l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire,
  - Le Personnel de la Trésorerie Principale et le personnel des Impôts de Toamasina,
  - Les responsables du Centre de Santé de Base II d'Amparafaravola.



Mobilisation des Agents de la Police Nationale - Amparafaravola

#### d) Mobilisation des agents publics.

Séances de travail et ateliers ont été autant d'occasions pour mobiliser les Agents des Secteurs prioritaires tout en renforçant le partenariat entre le BIANCO et ces Secteurs dans la Lutte contre la corruption.

- Les agents du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique ont participé à des séances de mobilisation menées par la Branche Territoriale de Fianarantsoa,
- Au profit de la Gendarmerie Nationale, une réunion des Commandants d'unités de la Compagnie de la Haute Matsiatra a été organisée, afin de renforcer le partenariat avec le Bureau et de mobiliser tous les éléments des brigades et des postes avancés en matière de répression des infractions de corruption et assimilées,
- La série de formation de formateurs des responsables de santé a été finalisée : quarante (40) formateurs provenant des régions de Bongolava, Vakinankaratra, Menabe, Analamanga et Itasy ont été formés à Antananarivo,
- Des séances de sensibilisation ont été organisées au profit :
  - De tout le personnel du Centre Hospitalier Soavinandriana (environ 700 personnes),
  - Des agents de la Police Municipale de Fort Dauphin, Nosy Be, Antsirabe et Antananarivo (environ 130 personnes),
  - Du personnel de toutes les Unités de contrôle mobile du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts,
  - De trente quatre (34) motards stagiaires de la Gendarmerie Nationale.

Par ailleurs,

- Dans le cadre du renforcement du partenariat avec l'Ecole de la Gendarmerie Nationale d'Ambositra en matière de lutte contre la corruption, une conférence a été organisée au profit de deux cent quatre vingt (280) élèves Gendarmes,
- Le Bureau a été invité à participer à l'atelier d'élaboration de la Stratégie Anti-corruption du Ministère des Postes et des Télécommunications,
- Un atelier de sensibilisation des parties prenantes au projet Sécurité Routière a été réalisé et a vu la participation des entités suivantes : Ministères, Police de la circulation, Gendarmerie nationale, Usagers de la route et Transporteurs, Média, totalisant quarante et un (41) participants,
- Des ateliers de mobilisation des Agents des Secteurs ci-après ont été réalisés : Douanes (50 participants), Gendarmerie Nationale (27 participants), Police Nationale (27 participants), TPI (22 participants), Domaines (02 participants), DREN CISCO (04 participants), CIREEF (04 participants), Service Topographique (03 participants), Centre Fiscal (04 participants), CSRDSF (01 participant) de Maevatanàna, Gendarmerie Nationale et Police Nationale de Mahajanga (74 participants).

En outre, des actions ont été initiées, toujours dans cet objectif de mobilisation :

- La production des 3 spots TV rentrant dans le cadre d'une prochaine campagne pour le changement de comportement des Agents Publics a été lancée après la finalisation des séances de pré-test auprès des employés de certains Ministères et du grand public,

- La conception de panneaux de sensibilisation routière sur l'axe RN7, consécutive à la consultation de diverses entités partenaires: Gendarmerie Nationale, Direction Interrégionale des Transports, Groupement des Transporteurs Professionnels.

#### e) Mobilisation des jeunes sur la lutte contre la corruption.

La lutte contre la corruption étant une œuvre de longue haleine, il est particulièrement intéressant d'y associer les jeunes dans les efforts de mobilisation et d'éducation.

La deuxième édition du **Youth Competition** a été lancée le 09 mars 2007. De portée nationale, le concours a été médiatisé à travers des spots radio et TV, des encarts dans la presse, des affiches, sans oublier la rubrique spéciale sur le Site Web du Bureau.

Le concours, à l'issue duquel **2 750** œuvres ont été reçues, a été ouvert pour la première fois aux écoliers du cycle primaire (concours de dessin) et aux collégiens (concours de bandes dessinées). Comme l'année précédente, les lycéens (concours de poème) et universitaires (concours de monographie) ont également été invités à participer.

Tous les établissements scolaires, publics, privés, confessionnels de toute l'île ont été appelés à participer, et les 6 circonscriptions administratives (anciennes provinces) de l'île ont été largement représentées.

Les lauréats des 4 catégories du concours sont issus des quatre coins de l'île :

- BEHAJA Alberson, CM 1, Ecole Les Canetons, TOAMASINA, pour la catégorie « dessin »
- RABARIJOELA Andriamampianina Mihajaniaina, 5<sup>ème</sup> D, Collège Saint François Xavier, FIANARANTSOA, pour la catégorie « bandes dessinées »
- RANDRIANARISOA Blaise d'Alix, Terminale A, Lycée d'Andilamena, TOAMASINA, pour la catégorie « poèmes »
- Et RANDRIANASOLONIAINA Mamitiana Tsehero, 4<sup>ème</sup> année, Faculté de Théologie, FJKM Ambatonakanga, ANTANANARIVO, pour la catégorie « monographie ».



*Les Lauréats du Youth Competition 2007  
- Ambohibao le 28 Juin 2007-*

La remise des prix aux lauréats, d'une valeur totale de 14 000 000 Ariary, a eu lieu au siège du Bureau le 28 juin 2007 en présence de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Royaume de Norvège.

Cette activité sera rééditée au cours des prochaines années, car il s'agit d'un début prometteur de la part de ces jeunes qui annoncent leur engagement futur dans la lutte contre la corruption.

Dans le même esprit, des autocollants ont été conçus à l'intention des jeunes collégiens et lycéens.

Les œuvres primées ont été insérées dans 3 numéros successifs du Magazine écologique VINTSY.

Elles seront par ailleurs compilées dans une brochure qui sera distribuée durant l'année 2008 dans les bibliothèques scolaires et universitaires de toute l'île.



## Zatra

Ho an'ny namana zatra manotra  
ka ny tanana zatra mitsotra  
sady kinga mandray tsolotra  
vao mahita dia milela-molotra

Ho an'ny namana tia kolikoly  
tsy mahatahotra ireny devoly  
sady mailaka no efa zatra  
ela ny ela tsy maintsy ho tratra.

Ho an'ny namana tia sisitsisika  
efa zatra ka mila mirisika  
na dia hita fa fanambotriana  
r'efa tratra dia aza tsitsiana.

Ho an'ny namana mandray  
raha tratra dia ataovy mamay  
fa mambotry mpiray tanindrazana  
ka ny saziny atao tena mazana

Ka isika samia mba misakana  
fa ny ady efa tongotra an-dakàna  
mba hamongotra sy hampiato  
ny kolikoly izay foana ato ho ato.

#### **f) Mobilisation du secteur privé.**

Dans le cadre de la promotion de l'éthique et de la transparence dans la conduite des affaires, les interventions du Bureau au niveau du secteur privé ont touché plusieurs branches d'activités, aussi bien à Antananarivo que dans les régions.

Entre autres, il y a eu :

- La mobilisation des grands groupements professionnels à Antananarivo : Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM), FIVMPAMA, Fédération des Chambres de Commerce, CCIFM et CONECS. A l'issue des séances de mobilisation, l'association Jeune Patronat de Madagascar (JPM), appartenant au GEM, a été mandaté par ce dernier pour confectionner un Code de conduite des affaires auquel les groupements tels que FIVMPAMA et CCIFM ont donné leur accord de principe,
- La mobilisation des opérateurs économiques autour de la problématique de la corruption dans les milieux des affaires à Fort Dauphin et à Manakara,
- La mise en place de deux comités de travail au sein du secteur privé dans les villes de Fianarantsoa et Toliara, dont les membres sont issus de chaque secteur clé (industrie – mines – bois et transport – agro alimentaire –bâtiments et travaux publics– services – commerce – artisanat – agriculture),
- La sensibilisation sur la lutte contre la corruption lors du team building de l'Economic Development Board Madagascar (EDBM),
- La mise en place du Comité de travail au sein du Secteur Privé de Fianarantsoa, et mobilisation des membres du Groupement Interprofessionnel Fianarois du Tourisme,
- La participation aux réunions des Comités de travail du Secteur Privé de Toliara et de Fianarantsoa pour l'élaboration de leur Plan d'actions 2008 respectif, sensibilisation auprès de la Chambre de Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat,
- La mobilisation des membres de divers groupements locaux : Pharmaciens de Mahajanga - GEPAM, GPCAD, GTM et autres entreprises non membres de groupement.

#### **g) Mobilisation des organisations de la société civile.**

Partenaires privilégiés en tant que relais d'information, des organismes non étatiques divers ont été ciblés par les actions d'éducation du BIANCO durant l'année 2007.

Aussi bien au niveau central qu'au niveau des Branches Territoriales, l'accent a été mis sur le renforcement de capacités de ces organismes, afin qu'il puissent assurer à terme leur rôle de relais d'information dans la lutte contre la corruption.

C'est dans ce cadre que des séances ont été organisées avec des Organisations de la Société Civile de la Région d'Analamanga, Haute Matsiatra, la plate forme de la Société Civile à Morondava, Toliara, Ambositra, Fianarantsoa, Ambalavao, Amparafaravola, Mananara Nord, Maroantsetra, Vatomandry.

Des plans d'actions ont été élaborés à Fianarantsoa et Toliara.

Les entités confessionnelles ont également participé à ces séances de renforcement de capacités, à l'instar de l'association Justice et Paix, le Synode de la FJKM et des Jeunes de l'Aumônerie Catholique.

Les journalistes ont également été invités, notamment ceux de la presse écrite et audiovisuelle à Ihosy, Ambositra et Toliara.

## h) Promotion du mouvement éthique, pacte d'intégrité, code de conduite, code de déontologie.

La promotion du mouvement éthique, du code de conduite et de déontologie auprès des Agents Publics tourne autour de deux activités principales :

- L'élaboration de Code de Conduite spécifique à chaque Secteur prioritaire et la vulgarisation des Codes finalisés d'une part,
- La vulgarisation du « Code de déontologie de l'Administration et de bonne conduite des Agents de l'Etat » (Décret 2003 - 1158) d'autre part.



*Séance de validation du Code de conduite des Agents de l'Administration Pénitentiaire.  
- Ambohibao le 25 Mai 2007-*

KOKA

### Agents de l'Administration pénitentiaire : Intégrité mise en cause

Les conditions de détention carcérale à Madagascar constituent encore une entrave au respect des droits humains. L'un des plus flagrants actes de non-respect de ce droit fondamental est la sous-alimentation des personnes en détention.

Des parents des personnes en détention s'efforcent de compléter la défaillance de l'Administration. En raison de l'insuffisance de la nourriture fournie, un complément est apporté par

des parents. En fonction de la disponibilité de chacun, cela peut être des plats préparés ou du riz grain. Pour les destinataires de nourritures déjà préparées, l'ambiance interne crée un gêne. En effet, même si on a les moyens, comment manger devant des personnes qui n'ont droit qu'à un seul repas par jour ? Ceux qui reçoivent du riz grain sont victimes d'injustice. La personne, à la réception, prélève une partie de la quantité apportée par la famille.

Aujourd'hui, l'Administration pénitentiaire s'efforce d'améliorer la situation.

La redynamisation des camps pénaux (fonja mamokatra) va dans le sens du

renforcement de l'autosuffisance alimentaire pour les personnes en détention. Les résultats des sites expérimentaux tel Mananjary sont encourageants. Néanmoins, on est encore loin des objectifs d'autonomie.

Les règlements ont fait l'objet de réforme également. Dans la foulée, un code de conduite du personnel de l'Administration Pénitentiaire vient de voir le jour (arrêté n°10.340/2007 du 21 juin 2007).

Néanmoins, l'impact de l'ensemble de ces programmes au niveau des personnes en détention dépend de l'engagement citoyen des responsables à respecter les codes en vigueur.

En effet, le code de conduite stipule que « le personnel de l'Administration pénitentiaire doit assumer sa mission en toute intégrité et en toute transparence. Il doit éviter toute situation ou attitude incompatible avec ses obligations professionnelles ou susceptibles de jeter un doute sur son intégrité ». Ici, le doute est permis. Le prélèvement opéré sur la nourriture apportée aux personnes en détention peut être l'œuvre des agents de l'Administration ou d'autres personnes qui se seraient vues attribuer la responsabilité de cette tâche.

Observatoire National de l'Intégrité



*Encart paru dans KOKA - Rapport d'observation ponctuelle de l'Observatoire Nationale de l'Intégrité. Publication de Décembre 2007*

Le tableau ci-après représente l'état des lieux de l'élaboration de Code de Conduite par secteur à la fin de l'année 2007 :

Tableau n°1

SECTEUR	SITUATION A LA FIN DE L'ANNEE 2007
Administration pénitentiaire	- Code de conduite établi et formalisé : arrêté remis officiellement à l'Administration Pénitentiaire - Affiches de sensibilisation des usagers sur le code de conduite imprimées et apposées dans tous les établissements pénitentiaires de l'île
Administration judiciaire : Greffiers	- Code de conduite rédigé et validé au niveau national, en attente arrêté ministériel
Magistrats	- Séances de suivi de l'application du code de déontologie réalisées dans les 6 circonscriptions administratives (ex-provinces)
Gendarmerie Nationale	- Code de conduite rédigé et validé au niveau central, réunion de validation au niveau national et première appropriation des chefs de formation programmée en 2008
Douanes	- Code de conduite rédigé validé au niveau national, en attente arrêté ministériel
Impôts	- Code de conduite rédigé validé au niveau national, en attente arrêté ministériel
Domaines	- Code de conduite rédigé et validé au niveau national, en attente arrêté ministériel
Mines	- Comité technique de suivi à reconstituer suite au changement d'organigramme
Environnement, eaux et forêts	- Membres du comité technique affectés, mais une première version du code de conduite a été rédigée par le comité précédent
Tourisme	- Attente feed-back des opérateurs économiques du secteur sur le questionnaire relatif aux valeurs et pratiques qui leur a été remis lors d'une sensibilisation faite le 10 octobre
CCIA de Toamasina	- Code validé et remis officiellement à la CCIA de Toamasina

Dans le domaine de la mobilisation du plus grand nombre, il faut reconnaître qu'un réajustement doit être effectué, dans la mesure où les actions de sensibilisation et d'éducation ne touchent pas encore les populations vivant dans les zones reculées en général.

Cette situation devra être prise en compte à partir de l'année 2008, notamment par l'utilisation des moyens et des relais d'information plus appropriés et une meilleure coordination de la part de la future Direction de la Communication projetée.



*Code de conduite  
des Agents de l'OMNIS*

### 3.1.3 Actions dans le domaine des investigations.

La Division Investigation a pour mission de recevoir et de traiter les doléances relatives aux actes soupçonnés de corruption ou d'infractions assimilées.

Elle mène, en vertu d'un ordre écrit du Directeur Général, ses investigations sur toute allégation ou dénonciation, même anonyme, relative à des actes de corruption ou infractions assimilées dont elle est saisie .

Par ailleurs, elle reçoit et conserve les déclarations de patrimoine des personnes qui y sont assujetties, en application de l'article 2 de la loi n°2004 – 030 du 9 septembre 2004 sur la lutte contre la corruption.

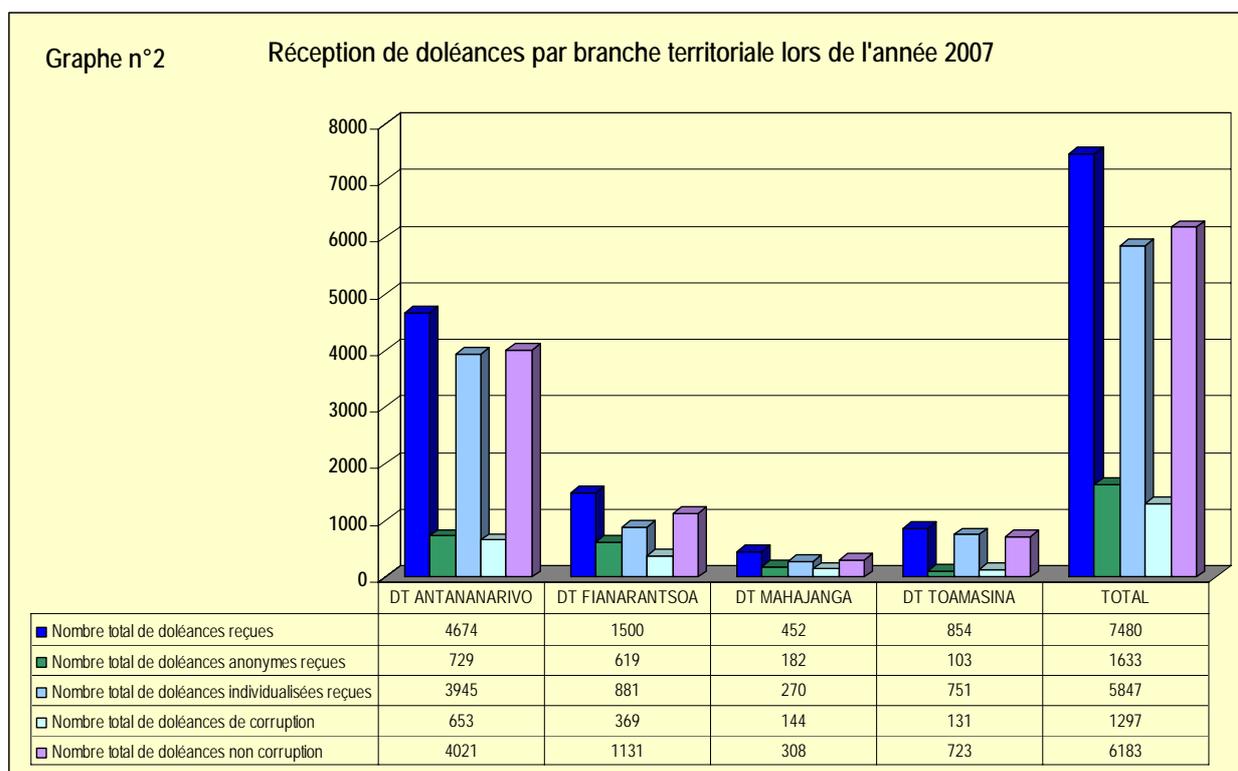
#### a) Réception des doléances.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007, le BIANCO a reçu **7 480** doléances, dont **1 500** enregistrées à la branche territoriale de Fianarantsoa, **854** à Toamasina, **452** à Mahajanga depuis septembre 2007 et **4 674** à Antananarivo.

On peut d'emblée constater que les doléances affluent au siège, et leur proportion s'accorde en fonction de l'ancienneté de la Branche Territoriale qui les reçoit ; ainsi Fianarantsoa précède Toamasina et Mahajanga, où les branches ont été installées respectivement en décembre 2006 et septembre 2007.

Les doléances parviennent au BIANCO sous plusieurs formes telles que : écrite, par téléphone, ou même par courrier électronique,.... Elles peuvent être anonymes ou identifiées. Les doléances sont catégorisées selon leurs teneurs en doléances de corruption donc susceptibles de faire l'objet d'investigations (dites « investigables ») et celles en dehors de tout fait de corruption ou assimilés et échappent ainsi à la compétence que la loi confère au BIANCO.

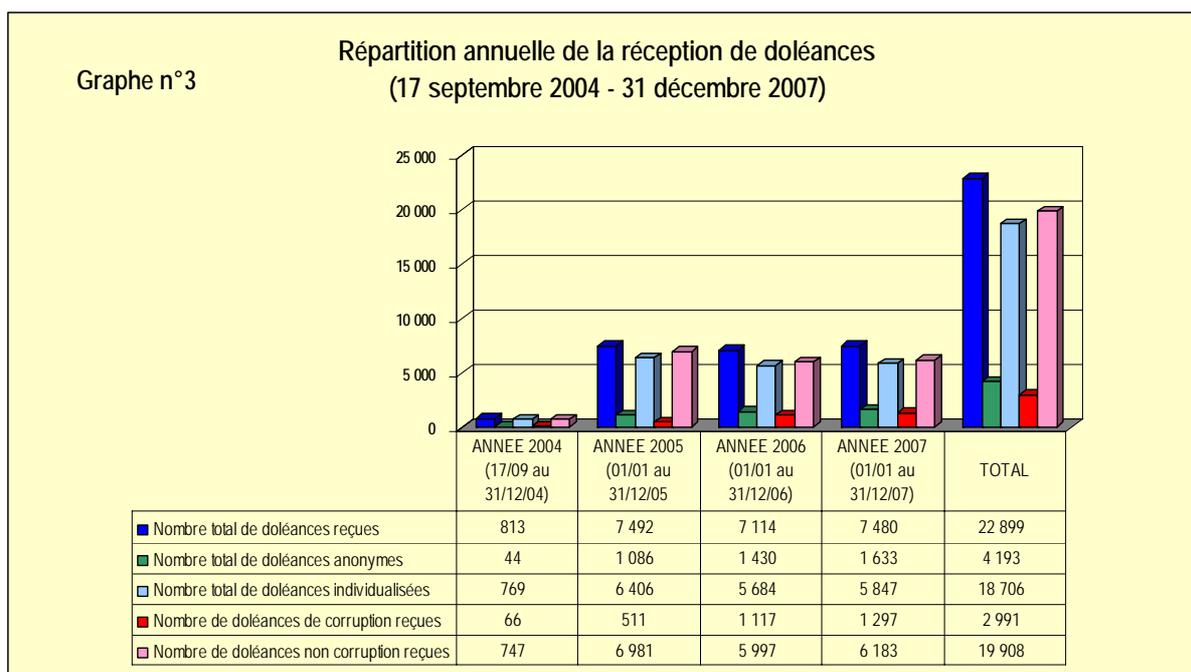
Une représentation schématique des doléances reçues en 2007 par toutes les Branches Territoriales du Bureau est donnée par le graphe suivant.



D'après ces statistiques, il apparaît que 12% des doléances sont anonymes. On en déduit que près de 90% des plaignants ont dénoncé à visage découvert auprès du BIANCO. Cette proportion témoigne d'une part, de la confiance d'une large majorité du public à l'égard du BIANCO et d'autre part de l'état de disfonctionnement perçu par le même public, au sein des services publics. La proportion relativement faible des doléances relevant de la corruption ou faits assimilés par rapport au nombre total de doléances reçues par le Bureau, soit en moyenne 10%, viendrait confirmer cette analyse.

Parmi les explications qui peuvent être avancées à ce sujet, dont certaines ont été confirmées par des sondages d'opinion : il semblerait en particulier que la connaissance des infractions de corruption est limitée, la perception du public s'arrêterait aux manifestations les plus évidentes que sont la corruption active et la corruption passive, visualisées par une personne qui reçoit de l'argent remis discrètement par une autre.

Il faut aussi admettre que cet état des lieux implique une réorientation des actions du Bureau. En particulier, les actions d'éducation et d'information doivent être renforcées pour pallier à cette méconnaissance, notamment dans le cadre d'émission comme « Miasa Madio », où des simulations de cas présentant concrètement les différentes manifestations d'un fait de corruption. La vulgarisation doit notamment porter sur les nouvelles infractions introduites dans le Code Pénal par la Loi sur la lutte contre la corruption telles que « le conflit d'intérêt, le favoritisme, l'abus de fonction ... ».



## b) Traitement des doléances.

Une partie de l'opinion avance que les résultats des actions du BIANCO ne sont pas convaincants, du fait essentiellement que la lutte contre la corruption n'aurait jusqu'ici sévi qu'à l'encontre de « petites gens », et qu'en définitive, l'impunité des « grands » est encore effective. Cette affirmation est fondée sur une perception erronée de la politique adoptée par le Bureau qui a opté pour un traitement systématique des doléances reçues. En effet, le succès de la lutte contre la corruption repose également sur la participation de tous à dénoncer les faits de corruption au BIANCO, ainsi le Bureau a priorisé la saisine par voie de doléance.

Ce choix est motivé par une volonté de raffermir la confiance du public, de ne pas faire de discrimination sur les affaires à traiter.

Seul sera retenu comme critère de traitement d'une affaire l'existence ou non de faits de corruption, ainsi que la possibilité technique de mener l'enquête, en fonction des informations rapportées ou recueillies par le Bureau.

Il convient de justifier cette attitude, souvent mal comprise lorsqu'une « affaire » semble évidente pour l'opinion publique, alors que la même opinion publique serait prompt à s'indigner si le BIANCO s'octroyait la prérogative de « choisir » les affaires et partant, les personnes à « enquêter ».

Le BIANCO a érigé comme l'un de ses principes d'action majeurs la légalité de ses actions dans la mise en œuvre de la lutte contre la corruption, combinée au devoir de redevabilité envers l'Etat et le public.

Il appartient en définitive au public d'apporter au Bureau les cas sur lesquels il souhaiterait que des investigations soient menées.

Au demeurant, il faut signaler que l'information, sous quelque forme que ce soit, est à la base de toute action. Une information sur un fait de corruption doit être exploitée, indépendamment du mode de réception. La critique selon laquelle l'agence se contente d'attendre que les doléances lui parviennent n'est donc pas pertinente.

Par ailleurs, toutes les doléances doivent être traitées de manière égalitaire.

Une investigation sera effectuée dès lors qu'une doléance révèle des soupçons de corruption, sans distinction ni discrimination de secteurs d'activité, d'auteurs, de volume ou d'autres critères.

En effet, des cas de corruption perçus a priori comme mineurs, pourraient, au bout du compte, révéler l'existence de réseaux plus importants de corrupteurs qui causeraient davantage de préjudices.

Ainsi, la lutte contre la corruption ne doit pas être jaugée en termes de « petite ou grosse prise », puisque les impacts au plan socio-économique ne seront jamais insignifiants.

A titre de rappel enfin, aucune investigation ne peut être arrêtée sans l'aval du comité consultatif, qui est un organe de huit membres composés de personnes choisies en raison de leur fonction (Procureur Général, Commandant de la Gendarmerie Nationale...) ou en raison de leur rôle au niveau de la communauté (opérateurs économiques, Société Civile...).

Les Branches Territoriales sont également assistées par des comités consultatifs, choisis dans le cadre de leur compétence territoriale.

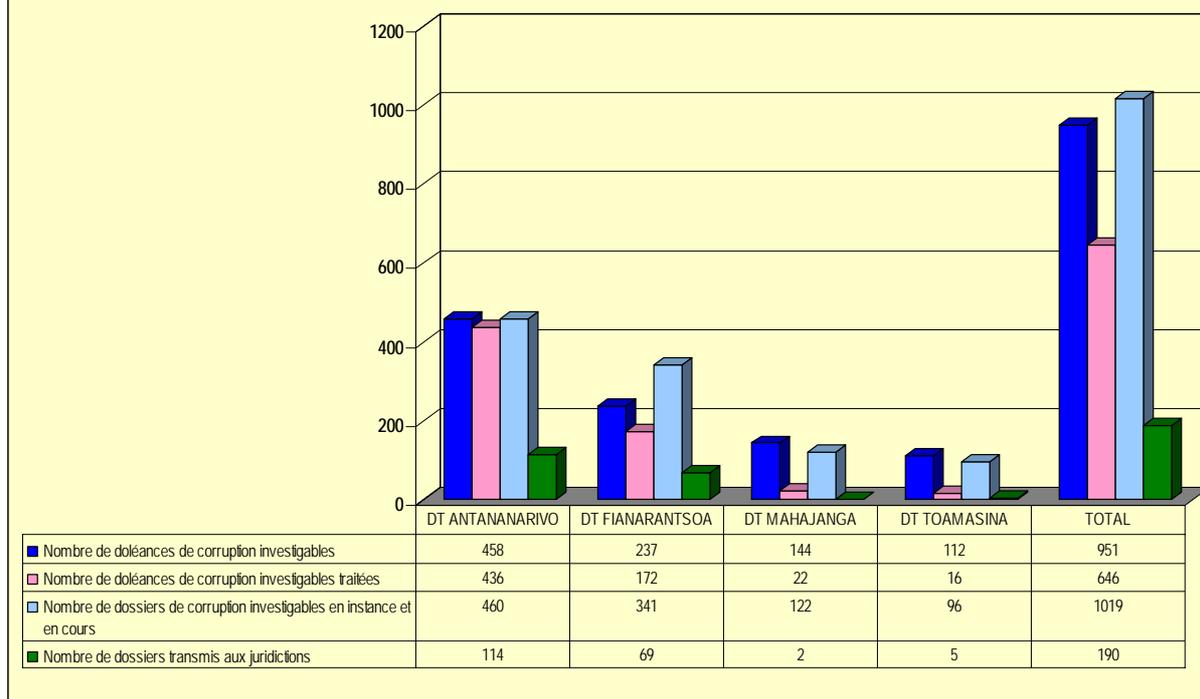
Les rapports d'activités des comités consultatifs du Bureau sont annexés au présent document.

Il convient de saluer ici l'engagement et la qualité du travail des membres de ces comités. Ils ont prodigué des conseils et recommandations précieux dans le cadre de la mise en œuvre des trois volets de la stratégie de lutte contre la corruption.

Par ailleurs, en tant que représentants de la société, ils ont parfaitement joué le rôle de garants du respect de l'application des principes régissant les actions du Bureau, tels que la transparence, l'impartialité, la confidentialité...

## TRAITEMENT DE DOLEANCES PAR BRANCHE TERRITORIALE LORS DE L'ANNEE 2007

Graphe n°4



Le graphe fait ressortir que seulement **951** doléances ont été investigables, sur les 7 480 reçues dans les quatre branches confondues, soit environ **12,71%** du total :

458 sur 4 674 à Antananarivo, 237 sur 1 500 à Fianarantsoa, 144 sur 452 à Mahajanga, et 112 sur 854 à Toamasina.

Sur ces 951 cas susceptibles de corruption, **645** investigations ont été réalisées, sur lesquelles **190** dossiers ont été transmis aux juridictions.

Le constat qui s'impose porte sur deux points essentiels :

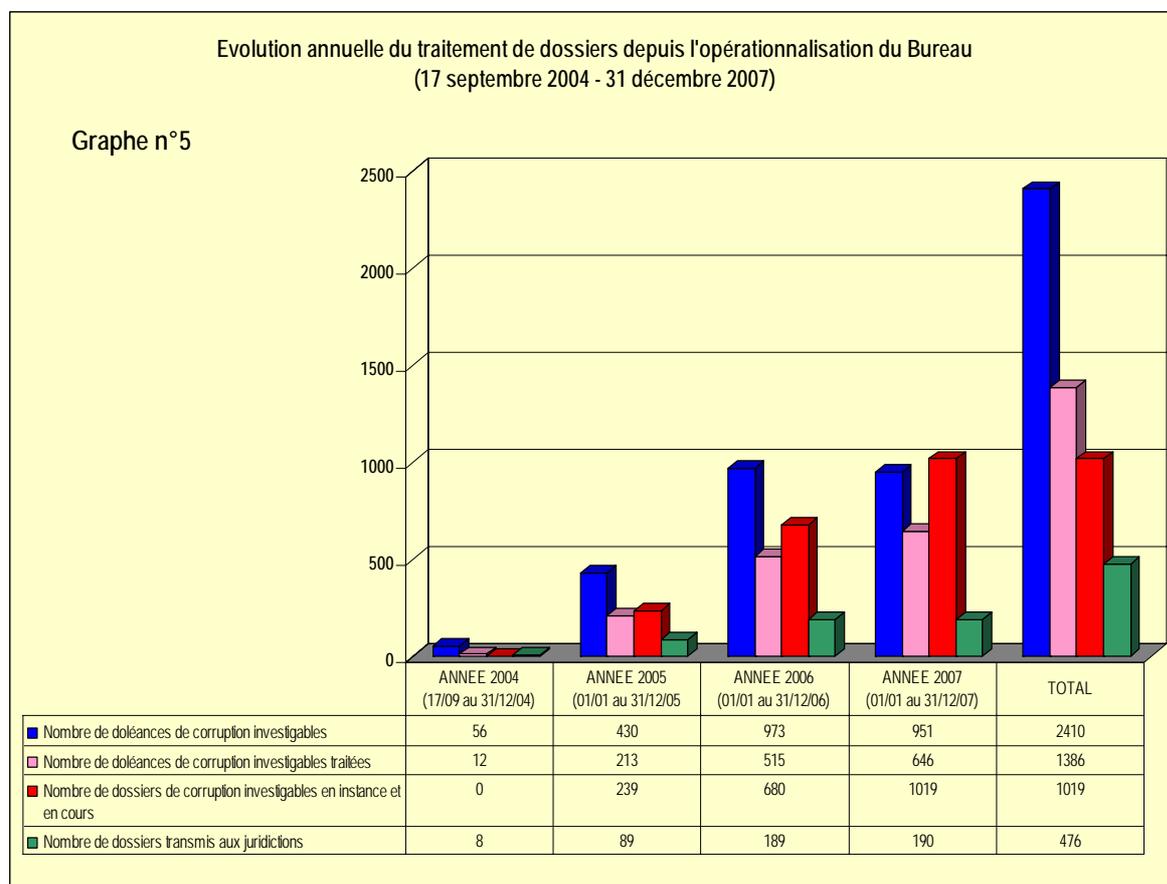
- En fin d'année 2007, et compte tenu du cumul des instances non liquidées depuis 2004, le volume de dossiers investigables en instance et ceux en cours de traitement demeure relativement important : **1.019 sur l'ensemble du territoire**, dont 450 (presque la moitié) pour Antananarivo, ce qui se justifie aisément par l'antériorité de la branche d'une part, et du fait qu'il s'agit de la capitale concentrant tous les services d'autre part,
- La proportion de dossiers transmis aux juridictions par rapport au nombre total de dossiers traités est évaluée à 30%.

La répartition des dossiers investigables par secteur, lors de l'année 2007 au niveau des Branches Territoriales est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau n°2

N°	SECTEURS	NOMBRE DE CAS DE CORRUPTION (Année 2007)		
		ANTANANARIVO	FIANARANTSOA	TOAMASINA
1	JUSTICE	67	19	6
2	COLLECTIVITE ET COMMUNE	69	59	15
3	GENDARMERIE NATIONALE	40	72	11
4	EDUCATION	43	22	13
5	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	28	16	2
6	SANTE	16	10	0
7	POLICE NATIONALE	18	11	13
8	AUTRES (SECTEUR PRIVE ....)	28	4	2
9	DOMAINES - TOPO - FONCIER	38	3	29
10	DOUANES	19	1	2
11	ENVIRONNEMENT, EAUX ET FORETS	9	2	4
12	ENERGIE ET MINES	16	3	1
13	AGRICULTURE	10	4	0
14	MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU BUDGET	4	5	2
15	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	2	0	0
16	IMPOTS	14	2	4
17	POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	6	0	0
18	INSTITUTION DE L'ETAT	5	0	0
19	TOURISME	2	0	0
20	INDUSTRIE ET ARTISANAT	2	0	0
21	TRAVAUX PUBLICS	9	1	0
22	TRAVAIL	4	1	1
23	TRESOR PUBLIC	3	1	1
24	COMMERCE	3	0	2
25	PECHE	3	0	3
26	MIRA	0	1	1
	<b>TOTAL</b>	<b>458</b>	<b>237</b>	<b>112</b>

L'évolution annuelle du traitement des doléances pour l'ensemble du Bureau depuis son opérationnalisation est récapitulée par le graphe ci-après.



#### Observations :

- Malgré l'augmentation annuelle du volume de dossiers en instance, la performance du Bureau en matière de traitement de dossiers a progressé d'année en année :  
**48,49%** en 2005, **52,11%** en 2006 et **57,63%** en 2007.
- Bien que le taux de traitement des doléances ait augmenté en 2007, le nombre de dossiers transmis aux juridictions reste sensiblement le même : 190 dossiers transmis. En d'autres termes, davantage d'investigations n'ont pu être menées jusqu'au bout et ont été soumises au Comité consultatif des investigations pour classement.

Les dossiers d'enquêtes finalisées par le BIANCO doivent être transmis aux juridictions compétentes, en l'occurrence la Chaîne pénale anticorruption pour Antananarivo, qui est appelée à s'implanter dans d'autres circonscriptions administratives.

Les tableaux suivants font ressortir le résultat des enquêtes effectuées par toutes les Branches Territoriales :

Tableau n°3

**Résultats des enquêtes par Branche Territoriale durant l'année 2007 (646 dossiers traités)**

	DT ANTANANARIVO	DT FIANARANTSOA	DT MAHAJANGA	DT TOAMASINA	TOTAL
Arrestation	231	78	0	8	317
Mandat de dépôt	83	15	0	3	101
Liberté provisoire	148	63	0	5	216

Tableau n°4

**Résultats annuels des enquêtes depuis l'opérationnalisation du Bureau (1 386 dossiers traités)**

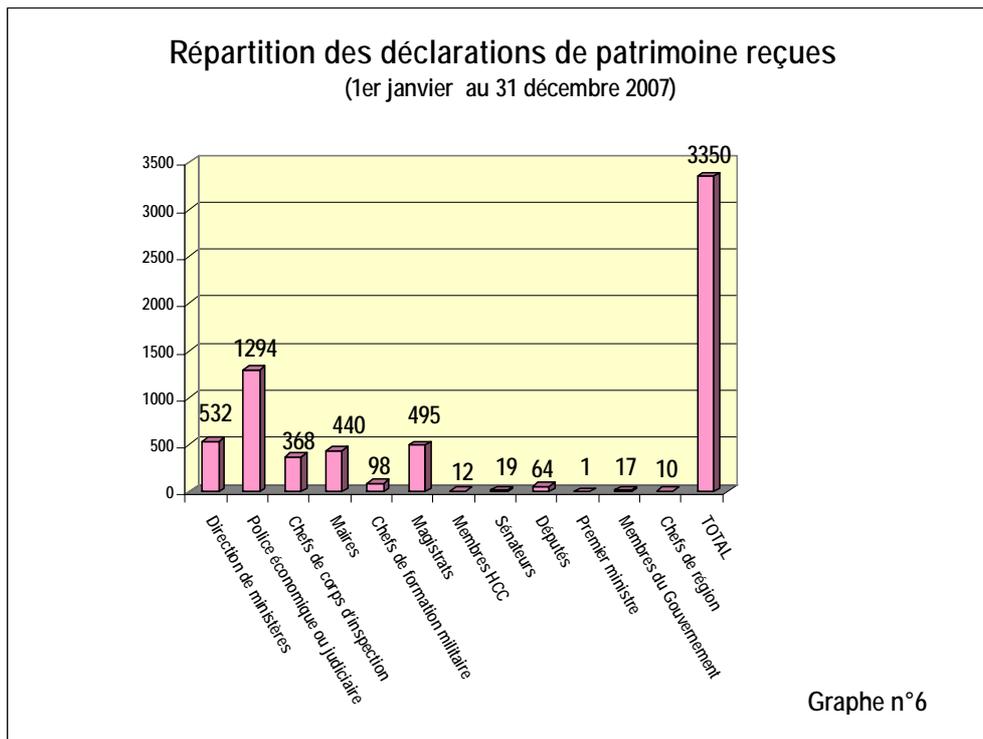
	ANNEE 2004 (17/09 au 31/12/04)	ANNEE 2005 (01/01 au 31/12/05)	ANNEE 2006 (01/01 au 31/12/06)	ANNEE 2007 (01/01 au 31/12/07)	TOTAL
Arrestation	12	202	282	317	813
Mandat de dépôt	2	78	78	101	259
Liberté provisoire	10	124	204	216	554

**c) Réception et conservation des déclarations de patrimoine.**

Par rapport aux 5 692 déclarations de patrimoine recueillies en 2005, un net recul est observé pour 2006 où le Bureau n'a enregistré que 1 118 déclarations.

Des actions de relance ont été entreprises à l'occasion des diverses missions menées par les investigateurs, mais également à travers les séances de mobilisation et d'éducation entreprises au niveau des secteurs concernés.

Suite à un rappel effectué auprès des chefs d'institutions de l'Etat, relayé par une campagne médiatique à travers la presse écrite et la télévision, le BIANCO a reçu **3350** déclarations de patrimoine au **31 décembre 2007**.



Les invités présents à la dernière conférence de presse en décembre se sont particulièrement intéressés à la politique du Bureau en matière de déclaration de patrimoine, notamment en ce qui concerne les assujettis à cette obligation mais qui refusent de s'y soumettre.

Interrogés sur les éventuelles mesures de rétorsion à engager en conséquence, les responsables du Bureau ont réitéré l'intérêt d'une plus grande sensibilisation au lieu d'une pénalisation systématique ; l'objectif étant d'abord de mettre en exergue le devoir de transparence requis de tout haut responsable de l'Etat, aux fins de rassurer les contribuables sur l'honnêteté des dirigeants et autres gestionnaires des deniers publics.

Ce sujet a par ailleurs fait l'objet d'une campagne de communication institutionnelle par voie de presse et auprès des institutions de l'Etat, relance justifiée par une baisse sensible des déclarations reçues au Bureau pour l'année 2007.

A titre comparatif, et dans les conditions prévues par le Décret n°2002-1127 du 30 septembre 2002 instituant une obligation de déclaration de patrimoine par certaines catégories de hautes personnalités et de hauts fonctionnaires, modifié et complété par le décret n°2004-983 du 12 octobre 2004, le tableau ci-après présente l'évolution de la réception des déclarations de patrimoine par catégorie de personnes assujetties.

Tableau n°5

## Situation des personnes assujetties à la Déclaration de Patrimoine depuis 2005

Arrêtée au 31 décembre 2007

Catégorie	2005	2006	2007	Nombre total des déclarations de patrimoines reçues	Nombre total des assujettis ayant déclaré (au moins une fois)	Liste mère des assujettis
<b>Catégorie I:</b> * Premier Ministre	1	1	1	3	2	2
* Membres du Gouvernement	21	2	17	40	28	38
<b>Catégorie II:</b> * Sénateurs	68	4	19	91	71	90
* Députés	87	3	64	154	114	160
<b>Catégorie III:</b> Membres de la Haute Cour Constitutionnelle	9	1	12	22	12	12
<b>Catégorie IV:</b> * Chefs de Régions	21	1	10	32	26	40
* Maires	629	224	440	1293	941	1546
<b>Catégorie V:</b> Magistrats de l'ordre judiciaire, administratif et financier	510	81	495	1086	660	674
<b>Catégorie VI :</b> Fonctionnaires occupant des postes de niveau égal ou supérieur à celui de directeur de ministère	950	245	532	1727	1272	1272
<b>Catégorie VII :</b> Inspecteurs des domaines, du trésor, des douanes, des impôts et des finances	508	320	312	1140	685	685
<b>Catégorie VIII :</b> Chefs de Formation Militaire	363	17	98	478	418	418
<b>Catégorie IX :</b> Inspecteurs de l'Inspection Générale de l'Etat, Inspection Générale de l'Armée, Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale	82	42	56	180	83	83
<b>Catégorie X :</b> Toute personne exerçant les fonctions d'officier de police économique ou judiciaire	2564	176	1294	4034	3037	3037
<b>Total</b>	5813	1117	3350	10280	7349	8057
<b>Autres</b> ( PDS Faritany, Chef de District, Agents et Préposés des Douanes, Employés du BIANCO, fonction non définie)	1013	662	330	2005		
<b>TOTAL</b>	<b>6826</b>	<b>1779</b>	<b>3680</b>	<b>12285</b>		

### 3.2. Relations Internationales.

Au plan de sa représentation à l'extérieur, le BIANCO continue d'affirmer sa présence sur les scènes régionale et internationale, aussi bien dans le cadre d'un partenariat bilatéral comme avec l'Independent Commission Against Corruption (ICAC) de l'île Maurice, que sur le plan de la coopération et des échanges en matière de lutte contre la corruption, à travers le renforcement des capacités de ses personnels et la participation aux différents forums internationaux.

## De l'argent sale de l'extérieur à Madagascar en transitant par Maurice

Le directeur général de l'Independent Commission Against Corruption de Maurice (Icac) s'est voulu discret, hier, mais il a finalement lâché le morceau. Il y a eu de l'argent sale venu de l'extérieur qui est entré à Madagascar en passant par Maurice. Le directeur général de cette commission indépendante contre la corruption a précisé qu'il travaillera en étroite collaboration avec le Bianco pour mener une enquête à ce sujet. Pour des raisons évidentes, ni Anil Kumar Ujoodha ni son homologue malgache René Ramarozatovo n'ont voulu donner des détails sur ce cas de blanchiment d'argent. L'ICAC et le Bianco ont eu une séance d'information hier en présence des hauts gradés dans le secteur bancaire, de la Cour Suprême, des sénateurs et des représentants de la fondation allemande de Friedrich Ebert.

Le fonctionnement de l'Icac et ses pouvoirs ont été détaillés. La commission indépendante contre la corruption de Maurice existe depuis 2002 mais a commencé à opérer en 2003. Des lois ont été votées en ce sens à Maurice, pour combattre la fraude, la corruption et le blanchiment d'argent. Contrairement au Bianco, l'Icac travaille en étroite collaboration avec une unité d'intelligence financière, le Financial intelligence unit.

Une telle unité sera bientôt mise en place et un directeur général sera nommé a indiqué René Ramarozatovo. Le directeur général du Bianco est totalement satisfait de la performance de l'institution et souligne la détermination du peuple malgache à dénoncer des actes de corruption. Il y a eu en effet quelque 19,000 doléances, plus d'un millier d'enquêtes ouvertes et au moins 400 arrestations. Il a ajouté que le public malgache est averti des conséquences du fait d'être impliqué dans des actes de corruption.

Quant à Anil Kumar Ujoodha, il a souligné le rôle du système judiciaire mauricien, indépendant de l'exécutif. «A Maurice, le judiciaire est indépendant, même trop des fois. Pour qu'on effectue un gel des avoirs ou une saisie des biens, il faut automatiquement passer par la Cour Suprême et il y a des occasions où la Cour a rejeté notre demande».

Même réflexion au niveau des peines qui ont été infligées par la justice mauricienne pour des délits de corruption. Les sentences ne dépassent pas un terme de 10 ans de réclusions criminelles et une amende de deux millions de roupies soit 124 millions ariary. Ceci est expliqué par les décisions juridiques du Conseil privé de la Grande Bretagne qui a, en maintes occasions, estimé que les peines infligées étaient excessives. Maurice est un pays membre du Commonwealth et le Conseil privé de Londres demeure la dernière instance d'appel de toute décision judiciaire.

Néanmoins, Anil Kular Ujoodha s'est voulu prudent. «L'Icac est encore jeune et il nous faudra attendre pour voir les résultats. Mais une chose est sûre, la corruption n'est pas comparable entre Maurice et Madagascar et cela s'explique par la superficie des deux pays. A Maurice, si une personne est condamnée pour corruption, il y aura toujours cette stigmatisation et ce sera difficile pour cette personne de vivre à Maurice. Je me souviens du cas d'un magistrat qui s'était suicidé après avoir été condamné pour pots de vin».

L'Icac estime essentielle la coopération régionale dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Mais la branche mauricienne insiste également sur celle de Madagascar pour mettre l'accent sur la prévention.

L'Icac et le Bianco comptent renforcer les liens quant à l'accord signé en août 2006 à Maurice pour l'échange des informations.

D'autre part, si de nombreux cas de corruption ont été recensés à Madagascar, aucun cas de blanchiment d'argent interne n'a encore été découvert mais le Bianco reste sur ses gardes.

Leevy Privet

*Les Nouvelles - 27 Septembre 2007*

L'année 2007 a également été riche en événements consécutifs à l'ouverture internationale du Bureau amorcée depuis l'année 2006. Ainsi, les missions listées ci-dessous ont été réalisées au cours de l'année 2007 :

- Le Directeur Adjoint de la Division Education et Communication d'Antananarivo a participé à un atelier portant sur les normes et standards de Code de conduite organisé par Business Action Against Corruption (BAAC) et Human Rights Trust of Southern Africa (SAHRIT) du 6 au 7 février en Zambie,
- Le Conseiller Juridique et un Conseiller en Chef de la Division Prévention ont participé :
  - A la deuxième réunion Panafricaine des Institutions Nationales de Lutte Contre la Corruption tenue à Johannesburg / Afrique du Sud les 23 et 24 février 2007,
  - A la Table Ronde Régionale sur la lutte contre la corruption organisée par Southern African Anti-Corruption Committee (SAFAC) le 27 février 2007 à Johannesburg,
  - Au forum africain sur la lutte contre la corruption sous l'égide de l'OUA, à Johannesburg du 28 février au 02 mars 2007.

- Le Directeur du Département Coordination des Opérations et Contrôle et un Conseiller en Chef de la Division Prévention ont participé au « Global Forum on Anti-corruption V » du 1<sup>er</sup> au 06 avril à Johannesburg,
- Un officier principal de la Division Education et Communication a suivi un atelier de formation de formateurs portant sur le thème « Public campaigns on anti-corruption », à Pretoria / Afrique du Sud du 15 au 21 avril,
- En partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert, l'attaché de presse de la Direction Générale et l'officier principal de la Division Investigation de la Branche Territoriale de Fianarantsoa ont participé à un programme d'échanges avec l'Independent Commission Against Corruption (ICAC) à l'île Maurice du 3 au 8 juin,
- Le Directeur Général a participé à la cinquième et sixième réunion du « corruption hunter network » qui se sont respectivement tenues en France les 7 et 8 février et en Norvège du 19 au 22 juin,
- Le Conseiller Juridique a assisté à la 7<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Southern African Anti-Corruption Committee (SAFAC) qui s'est tenue au Zimbabwe du 06 au 08 août 2007,
- Un Conseiller Juridique Adjoint a participé au groupe de travail intergouvernemental sur le recouvrement d'avoirs, dans le cadre de la conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, en Autriche, du 27 au 28 août 2007,
- Un Conseiller Juridique Adjoint a participé à la 4<sup>ème</sup> commission du développement humain et de la société civile (CHDCS) et aux travaux de groupe des experts sur la corruption (AHEGM) en Ethiopie du 17 au 25 novembre 2007,
- Le Directeur Général et le Directeur Adjoint chargé des Investigations de la Branche Territoriale d'Antananarivo ont participé à la 2<sup>ème</sup> conférence organisée par l' International Association of Anti corruption Authorities (IAACA) en Indonésie du 19 au 27 novembre 2007.

En termes de relations avec les représentations internationales oeuvrant à Madagascar, des missions ponctuelles ainsi que des visites d'échanges et d'information se succèdent auprès du BIANCO, témoignant ainsi de l'intérêt de nos partenaires à contribuer au bon fonctionnement d'un Etat de droit et à la protection des citoyens.

En effet, la lutte contre la corruption constitue un maillon essentiel de la bonne gouvernance, et nous avons besoin de mobiliser toutes les ressources nécessaires, humaines, matérielles et financières pour cette œuvre de longue haleine.

Fort de cet appui, le Bureau s'engage à persévérer dans ses efforts pour mieux répondre aux attentes du public, notamment à travers l'amélioration du traitement des doléances, et s'attache à développer un partenariat plus performant avec les autres entités de la chaîne anti corruption (Chaîne pénale anti corruption, le système judiciaire dans son ensemble), afin de garantir la stricte application de la loi anti corruption et pour faire en sorte que les pratiques de corruption soient véritablement des entreprises à haut risque.

### 3.3. Développement des capacités opérationnelles du Bureau.

#### 3.3.1. Mise en place des Branches Territoriales.

En raison d'un manque d'effectifs et de ressources matérielles, les interventions du Bureau ne couvrent pas encore la totalité du territoire national.

Depuis l'ouverture de la Branche Territoriale de Fianarantsoa en 2006, trois branches sur les six initialement prévues sont actuellement opérationnelles, à Fianarantsoa, à Toamasina, et à Mahajanga.

En dépit d'une volonté affirmée d'accompagner le développement économique à partir des régions, le Bureau n'a pu mener à bien sa politique de proximité, notamment en raison de difficultés matérielles et juridiques.

Ainsi, le règlement du litige relatif à la construction de la Branche Territoriale de Toamasina en 2006, qui a entraîné la résiliation unilatérale du contrat, attend toujours la décision des juridictions compétentes

Le terrain, destiné à accueillir la Branche Territoriale d' Antsiranana, ainsi que le bâtiment prévu pour abriter la Branche Territoriale de Toliary ont été identifiés.

Les procédures de passation de marché aux fins respectives de construction et de réhabilitation ont été enclenchées.

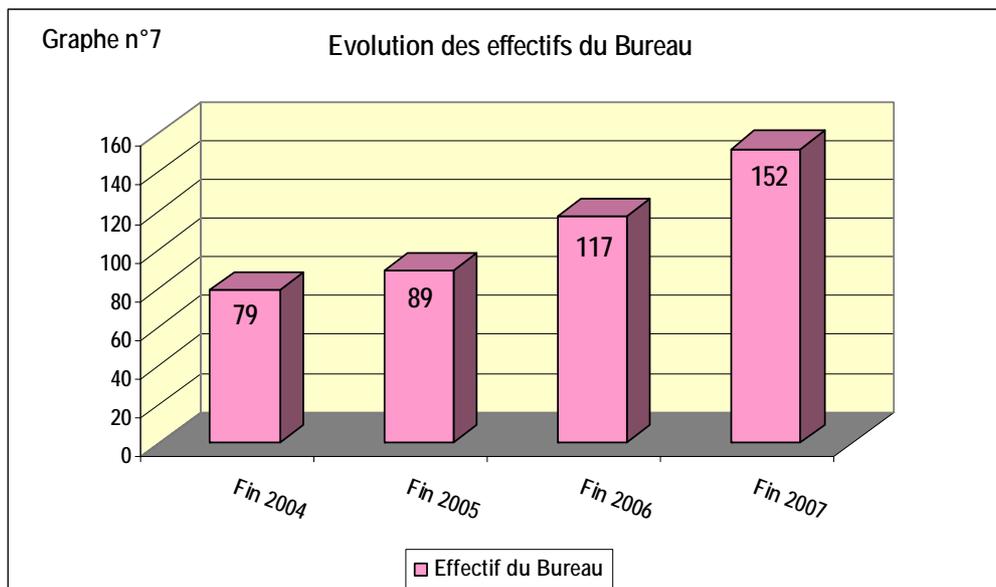
Les travaux de construction de la Branche Territoriale d'Antananarivo ont démarré à la fin de cette année dans l'enceinte du Siège à Ambohibao pour être achevés au début de l'année 2008.

Dans cette perspective, les six Branches Territoriales du Bureau devraient être opérationnelles fin 2008.

#### 3.3.2. Renforcement des effectifs.

Dans le cadre de la mise en place de l'organigramme définitif du Bureau prévu par le décret 2004-937 du 5 octobre 2007, deux nouveaux départements centraux ont été installés : le Département Ressources Humaines et le Département chargé de la Coordination des Opérations et du Contrôle.

De 2004 à 2007, le personnel du Bureau est passé de 79 à 152, selon une évolution annuelle décrite comme il suit :



Les variations s'expliquent par les exigences liées au fonctionnement des Branches Territoriales mises en place, qui déterminent le nombre de postes à pourvoir.

Au terme des premiers contrats signés en 2004, le Bureau a enregistré :

- 10 départs volontaires,
- 02 non renouvellements de contrats,
- 01 essai non concluant après la période de stage,
- 47 nouveaux recrutements.

Le nombre relativement élevé des agents ayant quitté le Bureau peut être interprété de différentes manières.

Il reste que l'importance des contraintes liées aux charges de travail a été à la base des désistements, eu égard à l'effectif réduit du personnel.

Le tableau suivant récapitule la répartition des effectifs par département et par Branche Territoriale au 31 décembre 2007 :

Tableau n°6

DEPARTEMENT	DIR GEN	TANA	TAMATAVE	FIANAR	MAJUNGA	DIEGO	TULEAR	TOTAL
Directeur territorial			1	1	1			3
Investigation		37	8	10	4			59
Prévention		5	3	3	4	1	1	17
Education – Communication		8	3	3	3		2	19
Administration et Finances		6	5	5	3	2		21
D.R.H.	6							6
D.A.F.	8							8
Département Coordination des Opérations et Contrôle	6							6
Conseil Juridique	1	1	1					3
AUTRES	2	6	1	1				10
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>63</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>152</b>

### 3.3.3. Renforcement des capacités du personnel.

Le renforcement de capacités est un besoin essentiel du Bureau. Durant l'année 2007, les membres du personnel ont participé à différentes sessions de formations organisées aussi bien sur place qu'à l'étranger.

- 12 cadres des Divisions Education Communication du Bureau ont participé à une formation organisée par l'association CRADEC portant sur la mobilisation sociale à Antananarivo, les 22 et 23 février,
- 30 cadres du Bureau ont participé à une formation sur les nouveaux textes sur les marchés publics organisée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, qui s'est tenue à Antananarivo du 14 au 16 avril,
- 09 cadres du Bureau ont suivi différentes sessions de formation organisées par l'ENAM et portant sur les modules: Politiques publiques et évaluation de la politique publique – Finances publiques – Management public – Management des facteurs humains – Marchés publics, du 26 au 31 août et du 01 au 26 octobre,
- Dans le cadre du programme AIM/USAID, 35 cadres du Bureau ont suivi un atelier team-building portant sur l'élaboration de descriptions de poste, les 7 et 8 novembre,
- Avec l'appui organisationnel de l'ENAM, un Investigateur Principal du Bureau a suivi une formation à l'ENA/France sur le thème « Fighting corruption » du 10 au 25 novembre 2007.

### 3.4. Suivi et Evaluation.

Au cours de l'année 2007, trois (3) grands types d'évaluation ont été entrepris, dont une revue interne, une revue annuelle avec les partenaires techniques et financiers du Bureau, et une mission d'évaluation externe des résultats du BIANCO menée par un cabinet indépendant local.

#### 3.4.1. Revue interne.

Au plan interne, le Bureau a organisé un atelier d'évaluation interne semestrielle le 10 août 2007. Les objectifs essentiels de cette revue interne, qui a vu la participation des Branches Territoriales du Bureau, ont été les suivants :

- Evaluer ensemble le niveau de performance du Bureau atteint au 1er semestre de l'année 2007,
- Identifier et résoudre les principaux problèmes ou obstacles rencontrés lors de l'exécution du Plan de Travail Annuel 2007 durant le premier semestre,
- Définir des actions correctives permettant d'atteindre tous les objectifs prévus pour l'année 2007,
- Planifier les activités à mettre en œuvre pour le dernier semestre de l'année 2007 dans cette perspective des résultats,
- Définir un plan d'utilisation optimale des ressources financières pour le dernier semestre de l'année 2007.

#### 3.4.2. Revue annuelle avec les partenaires techniques et financiers du Bureau.

La revue annuelle a été instituée afin de permettre aux bailleurs de fonds d'apprécier les performances du Bureau, compte tenu des ressources mises à sa disposition.

Pour la période de juin 2006 à mai 2007, cette revue a eu pour objectifs de :

- Présenter les principales réalisations physiques et financières du Bureau et les résultats obtenus, ainsi que le bilan de l'utilisation des ressources financières allouées et les perspectives envisagées pour la période 2007 – 2008,
- Discuter des problèmes relatifs aux procédures spécifiques pour chaque type de financement,
- Déterminer les mesures appropriées en vue d'améliorer la mise en œuvre des activités prévues.

Le compte rendu de cette revue est annexé au présent rapport.

#### 3.4.3. Evaluation externe des résultats de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption.

La mission d'évaluation a eu pour objectif de mesurer la performance, la pertinence des approches, le succès et l'efficacité des interventions du BIANCO dans sa mise en œuvre du Programme de Lutte Contre la Corruption, la période considérée s'étalant de 2004 à 2007.

Les objectifs spécifiques de l'évaluation consistaient à :

- Apprécier la performance du Programme de Lutte Contre la Corruption mené par le Bureau, par rapport aux objectifs fixés selon les indicateurs d'effets et d'impacts,
- Mesurer la faculté du Programme à répondre aux besoins et attentes des principales catégories de cibles,

- Estimer le degré d'appropriation du processus d'exécution du Programme par les partenaires, afin d'apprécier le niveau de pérennisation des actions entreprises.

L'évaluation devait par ailleurs déterminer dans quelles mesures le Programme a atteint ses objectifs, pour en tirer des recommandations opérationnelles destinées à améliorer l'exécution du Programme à partir de l'année 2008.

Elle a permis d'avoir une idée de :

- **La performance du Programme** selon les paramètres ci-après :
  - Le niveau de performance du Programme mesuré par le niveau de réalisation des objectifs fixés lors de la période considérée,
  - La qualité technique du processus de mise en œuvre des activités et les approches adoptées, dans le cadre de la prévention de la corruption et en termes de développement du soutien du public à la lutte contre la corruption,
  - L'engagement des partenaires (services publics, acteurs locaux au niveau des régions, relais d'information...) dans la mise en œuvre du Programme de lutte contre la corruption.
- **Le taux de succès du Programme**, mesuré par les paramètres suivants :
  - Le niveau de satisfaction des cibles par rapport aux activités réalisées dans le cadre du Programme,
  - Le niveau de connaissance du public en matière de procédure de dénonciation et des principales infractions de corruption,
  - Le degré d'appropriation du processus de mise en œuvre des activités de lutte par les partenaires (services publics, relais d'information, acteurs locaux...).

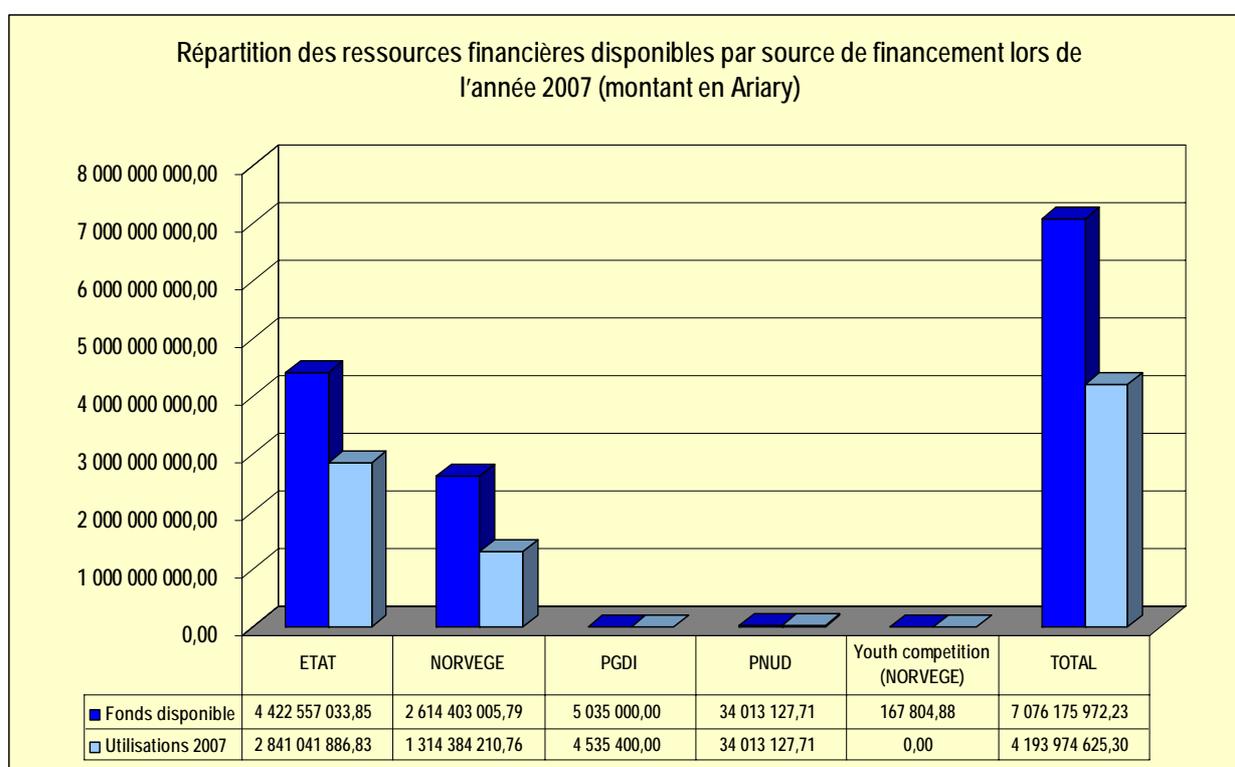
#### 4. RESSOURCES ET REALISATIONS FINANCIERES.

Par rapport à l'année d'exercice 2006 où les ressources financières à la disposition du Bureau s'évaluaient à **6.509.982.709,17 Ariary** soit **3.616.657,06 USD**, une augmentation de **8,70%** du budget a été enregistrée pour 2007, compte tenu des reliquats et des nouveaux crédits.

Le financement disponible, d'un montant de **7.076.175.972,23 Ariary** (soit **3.931.208,87 USD**), représente **87%** du coût total prévisionnel du Plan de Travail Annuel 2007 évalué à **8.131.002.000 Ariary** soit **4.517.223,33 USD**.

La répartition des ressources financières disponibles par source de financement, ainsi que leur utilisation au cours de l'année 2007 apparaît comme suit.

Graphe n°8



Il ressort que par rapport au montant total des ressources financières disponibles en 2007, la proportion du fonds alloué au BIANCO dans le cadre du budget général de l'Etat est évaluée à **62,50%**, et la contribution du Royaume de Norvège a atteint **37%**.

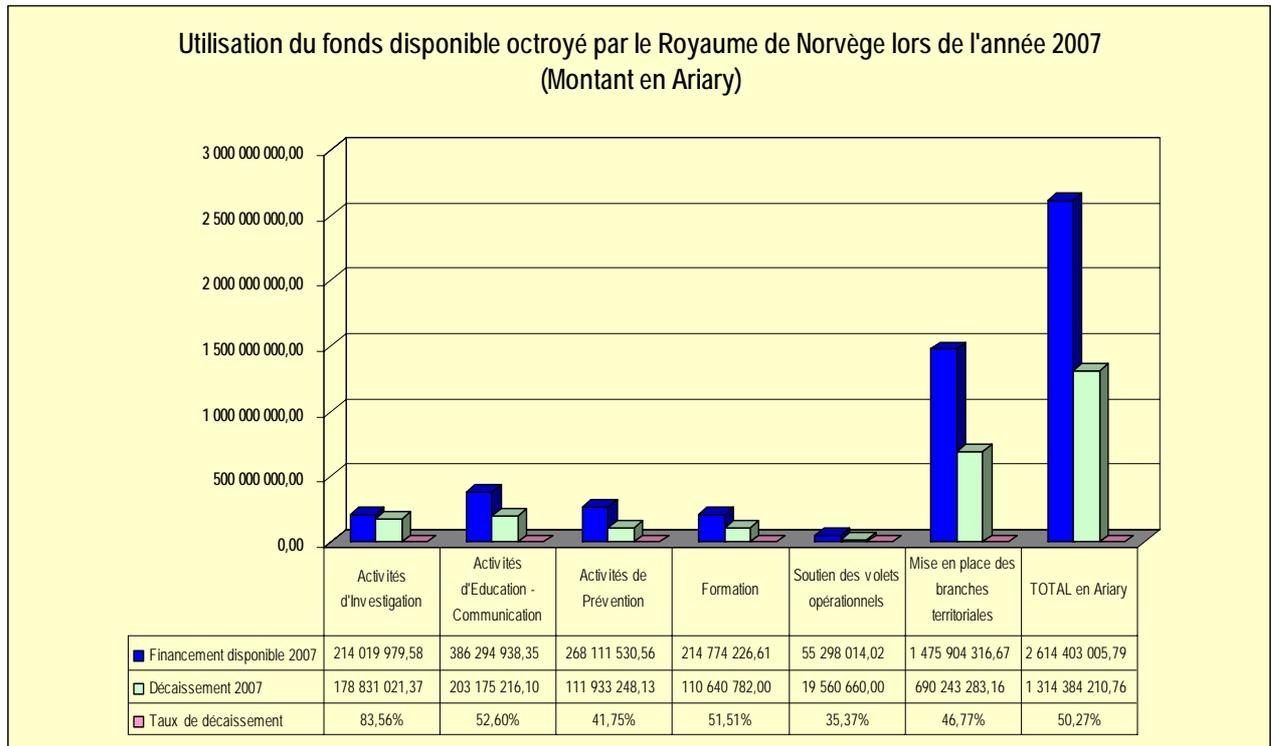
L'utilisation totale au cours de l'exercice 2007 s'élève à **4.193.974.625,30 Ariary** (soit **2.329.985,90 USD**) contre un total de **3.477.420.936,56 Ariary** (soit **1.931.900,52 USD**) pour l'exercice 2006, soit une augmentation de **20,61%**.

Par rapport au montant total des ressources financières disponibles, le taux d'utilisation global est évalué à **59%**.

Ce taux d'utilisation relativement faible est dû essentiellement au report de certaines activités en 2008, notamment la construction des Branches Territoriales.

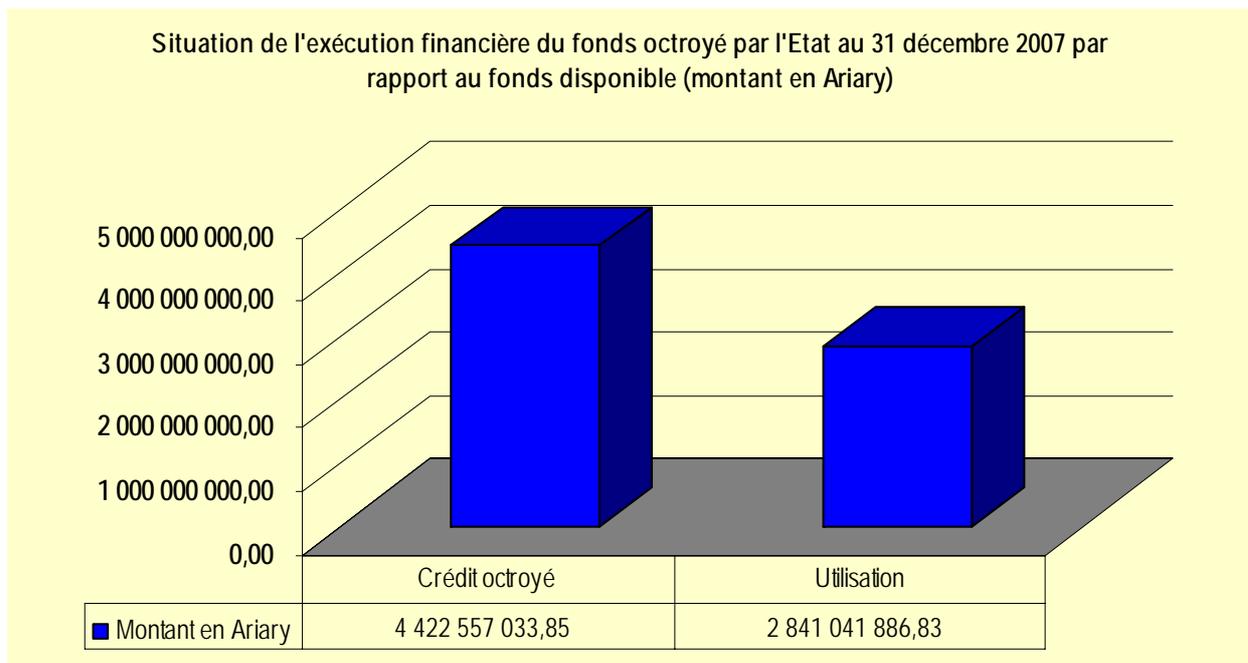
## Réalisation du fonds octroyé par le Royaume de Norvège.

Graphe n°9



## Réalisation du fonds octroyé par l'Etat.

Graphe n°10



Les détails sur l'utilisation du fonds octroyé par l'Etat en 2007.

Tableau n°7

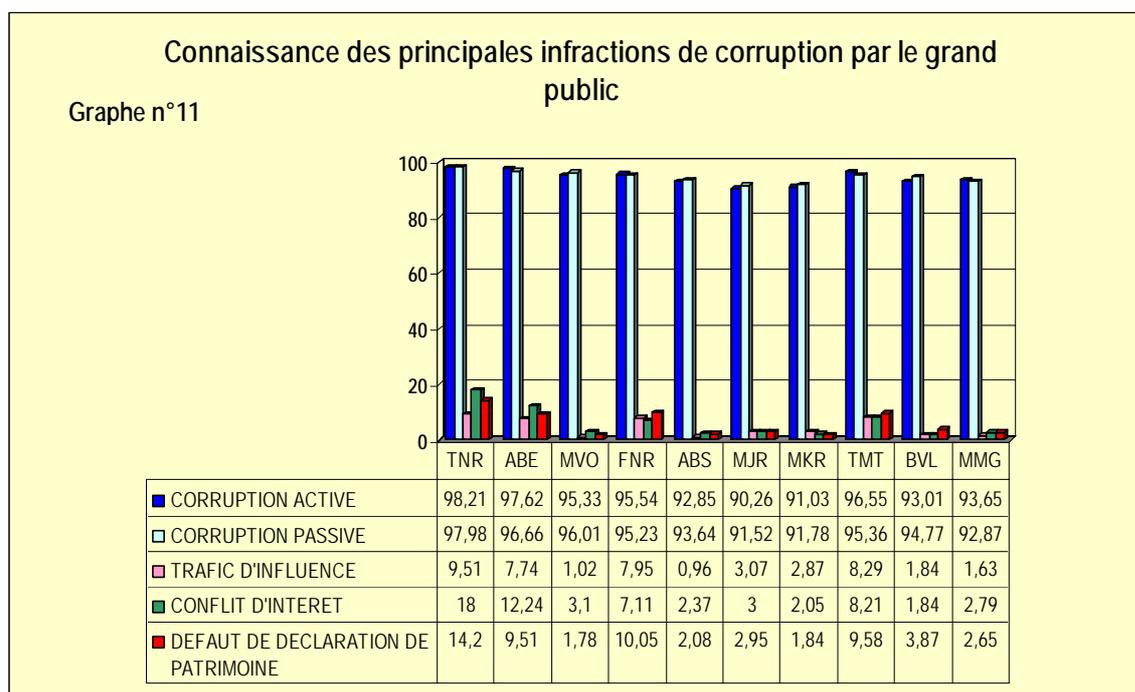
Ligne budgétaire	Montant
Formation	1 800 000,00
Animation et Encadrement	14 986 217,92
Logiciels Informatiques	0,00
Etudes et recherches	15 859 200,00
Frais de pré exploitation	953 828 547,65
Bâtiments administratifs	0,00
Réseau téléphonique	1 041 000,00
Matériels techniques	0,00
Matériel Informatique	169 920,00
Matériel et mobilier de bureau	34 833 509,85
Matériel et mobilier de logement	355 696,00
Matériel automobile et autres moyens	239 716 764,00
Personnel permanent	1 519 011 031,41
Ordre de paiement à régulariser	59 440 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 841 041 886,83</b>

## 5. RESULTATS : EFFETS ET IMPACTS

A la suite des travaux d'évaluation effectués par un cabinet local indépendant dans les zones d'intervention du BIANCO, les principaux résultats suivants ont été notés :

- En termes de connaissance des principales infractions de corruption par le grand public, seules la corruption active et la corruption passive sont connues par la quasi-totalité des personnes enquêtées avec un taux supérieur à 90%.

En ce qui concerne les autres infractions, comme la prise d'emploi prohibé, l'abus de fonction et le conflit d'intérêt, elles se trouvent en bas de l'échelle avec un taux généralement inférieur à 10%.



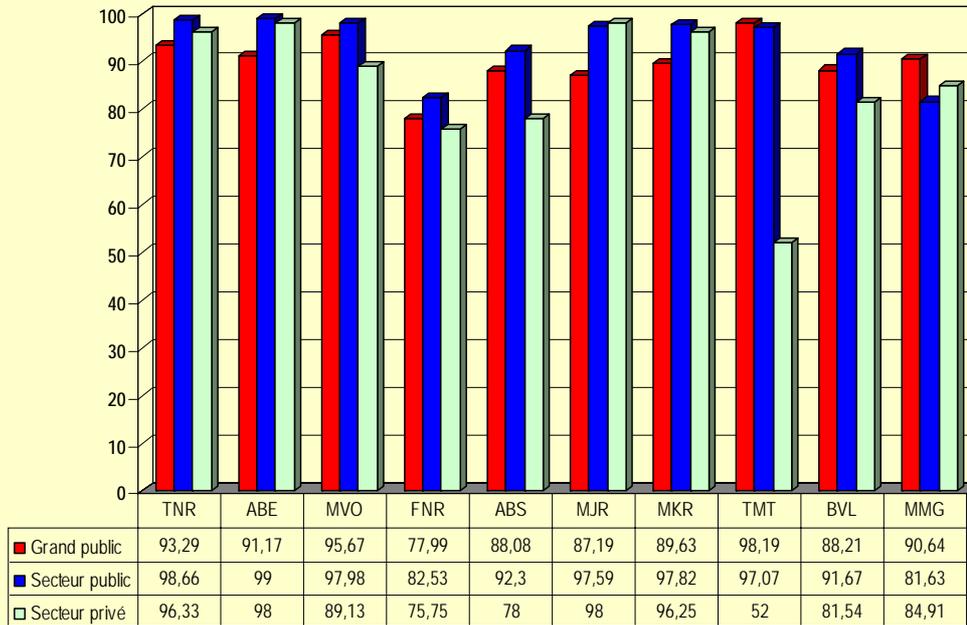
Légende : TNR : Antananarivo - ABE : Antsirabe – MVO: Miarinarivo – ABS: Ambohimahasoia – MJR: Mananjary – MKR: Manakara – TMT: Toamasina – BVL: Brickaville – MMG: Moramanga.

- Par rapport à l'attitude et au comportement face à la corruption, le grand public et les agents de l'Etat sont généralement (80 à 100%) favorables à la lutte contre la corruption. Par contre, le secteur privé, dans certaines régions, est moins favorable à cette lutte (le taux minimal peut même atteindre 52% à Toamasina I).

Selon certains opérateurs économiques, la pratique de la corruption favoriserait leurs affaires et reste moins coûteuse que la voie légale (ex : paiement des impôts et taxes).

Graphe n°12

Les cibles déclarant que la LCC est importante

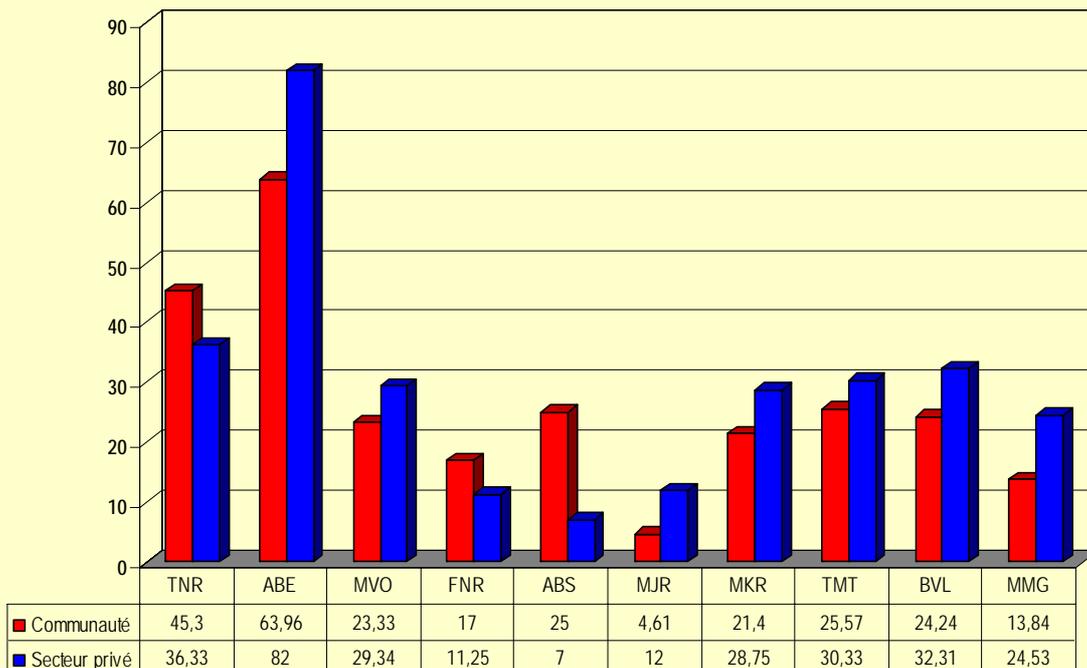


- En ce qui concerne la pratique de la corruption, tout un chacun reconnaît qu'elle a nettement diminué. La « peur » constitue le facteur déterminant qui a fait régresser cette pratique.

Cette situation favorable à l'éclatement du mythe de l'impunité doit être capitalisée : les actions doivent être intensifiées afin de provoquer une prise de conscience installée et une adoption des bonnes pratiques.

Graphe n°13

Pourcentage des cibles ayant déjà corrompu quelqu'un



Par ailleurs, moins de la moitié de la population interrogée a déclaré avoir déjà corrompu quelqu'un, sauf à Antsirabe (63,96%).

Par contre au niveau du secteur privé, dans la plupart des zones, ce taux est nettement supérieur : 30% dans la commune urbaine de Toamasina – 36% dans la commune urbaine d'Antananarivo – 82% dans la commune urbaine d'Antsirabe.

En ce qui concerne le service public, à part le cas d'Antsirabe (49%), moins d'un tiers des agents de l'administration ont déclaré avoir sollicité de l'argent pour un service rendu.

Selon eux, les personnes qui sollicitent un service proposent en premier de donner de l'argent, en échange du service ou d'une faveur particulière.

La principale cause évoquée est l'obligation de corrompre pour accéder à un meilleur service. Pour certaines cibles (grand public et secteur privé), la pratique de la corruption semble constituer un recours facile et efficace contre les contraintes de procédures.

Suite aux actions d'éducation entreprises pour engager la population à refuser la corruption, le public est généralement plus averti et commence à être intolérant face à la corruption. Malgré le nombre important de doléances reçues, les résultats du sondage effectué ont montré que moins de 10% de personnes enquêtées ont déjà déposé des plaintes auprès du BIANCO.

La peur de représailles et l'insatisfaction provoquée par les résultats du jugement sont les principales causes évoquées.

En ce qui concerne la déclaration de patrimoine, plus de la moitié des personnes enquêtées estime que la déclaration de patrimoine, en tant qu'outil de lutte contre la corruption, est efficace.

D'autre part, la proportion des agents publics qui sont prêts à déclarer leur patrimoine, s'ils sont assujettis, est assez importante. Ce taux peut atteindre 75% dans certaines régions.

- **Concernant la confiance du public envers le BIANCO,**

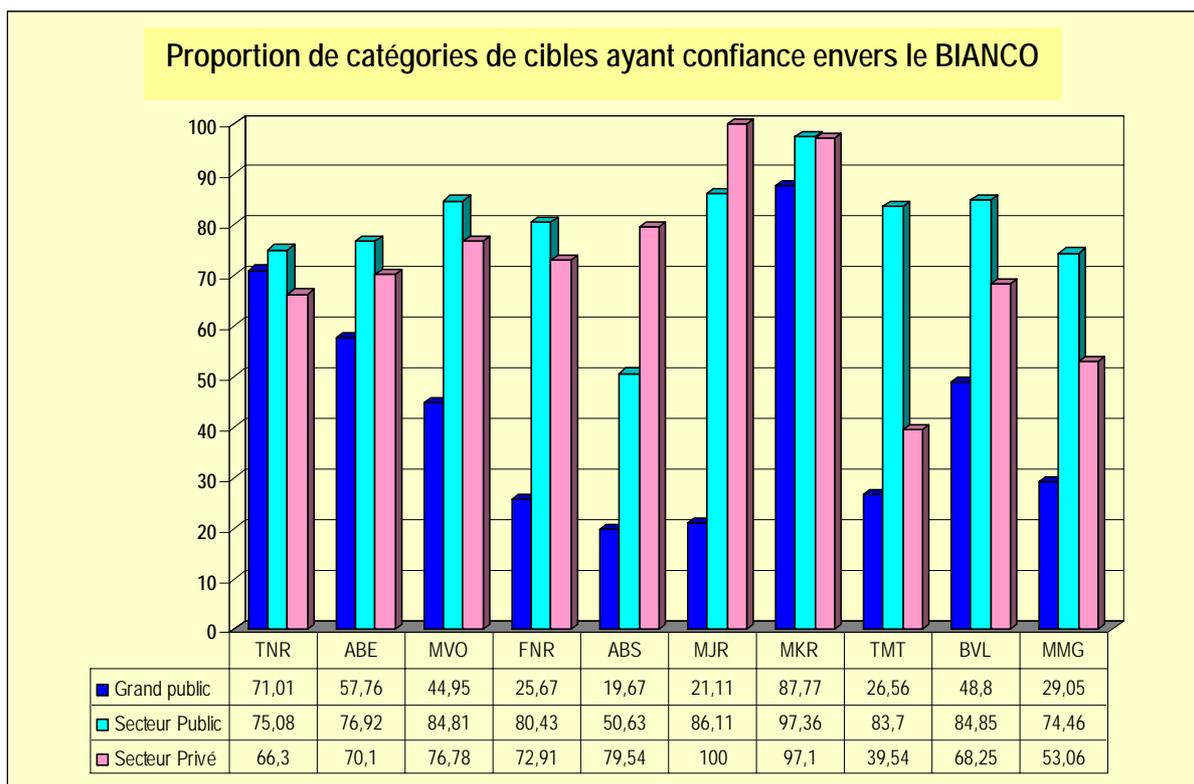
Par rapport au grand public, à part Antananarivo et Manakara, avec un score respectif de 71,01% et 87,77%, moins de la moitié des personnes interrogées affirme avoir confiance au BIANCO.

Par contre, plus de deux tiers des agents publics affirment avoir confiance au BIANCO.

Au niveau du secteur privé, le niveau de confiance se situe autour de 70% dans les zones enquêtées, à l'exception de Toamasina I où il n'atteint que 39,54%.

Il a été constaté que la confiance envers le BIANCO est en corrélation avec sa performance en matière de traitement des dossiers d'investigation, car une lenteur à ce niveau est effectivement exprimée par les personnes interrogées.

En 2006, la performance de traitement de dossiers était de 52,11% (680 dossiers en instance), contre 57,24% en 2007 (1.019 dossiers en instance).



Graphe n°14

■ **Au plan opérationnel, des résultats ont été enregistrés :**

Le sentiment d'impunité qui pouvait prévaloir est aujourd'hui fragilisé. Le public est mieux averti quant aux dangers de la corruption, unanimement perçu comme un frein au développement du pays.

D'autre part, au niveau des services publics, un début d'appropriation de la lutte contre la corruption est constaté. Les mesures prises dans le cadre de l'éradication de la corruption et les conventions de partenariat mis en place dans ces secteurs en témoignent. Un standard minimum a été élaboré et mis à la disposition de l'Administration, pour éliminer les risques de corruption et assurer un meilleur accès des usagers au service public.

A l'exemple du Centre hospitalier universitaire Joseph Ravoahangy Andrianavalona, dont le partenariat avec le Bureau a débuté en 2005, le Centre hospitalier de Soavinandriana s'est également engagé à collaborer dans la lutte contre la corruption, aux fins d'améliorer le standard de services et d'analyser certains systèmes et procédures de l'Etablissement.

Ces actions doivent cependant être renforcées, et les résultats acquis doivent être consolidés, afin que davantage d'usagers de ces services puissent bénéficier d'un service fluide, impartial et efficace.

Dans le cadre de la promotion de l'éthique et de la transparence au niveau du secteur privé, le Bureau est de plus en plus sollicité à appuyer les groupements d'entreprises dans le processus de mise en place de leurs codes d'éthiques et de conduite.

En raison d'une insuffisance d'effectifs (152 à la fin de 2007) et de ressources matérielles, les interventions du Bureau ne couvrent pas encore la totalité du territoire, ainsi qu'il a été dit précédemment.

Il est donc absolument impératif de poursuivre les actions entreprises, parallèlement au renforcement des capacités du Bureau, en vue de mener des actions de proximité dans les régions.

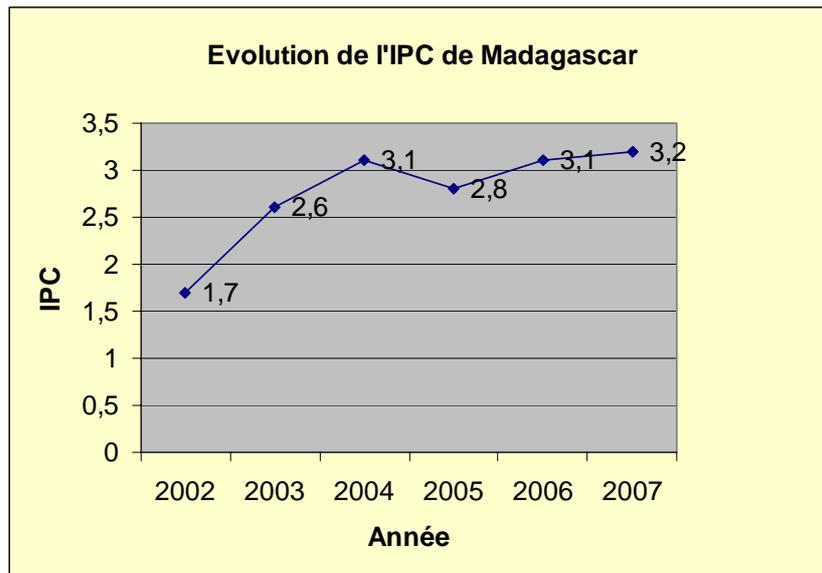
## 6. CONSTATS D'ORDRE GENERAL.

A l'échelle internationale, l'Indice de Perception de la Corruption mesuré par Transparency International est en légère hausse pour Madagascar en 2007.

En effet, de 3,1 (sur 10) l'année dernière, il est passé à 3,2 cette année.

De toute évidence, si l'on se réfère à cet indicateur, le chemin à parcourir est encore long pour atteindre l'objectif du MAP qui est d'atteindre le score de 5,0 en 2012.

Graphe n°15



Il convient cependant de signaler qu'un score de perception, selon les critères retenus par Transparency International, ne saurait résumer toutes les avancées qu'aurait accompli un pays dans la lutte contre la corruption. Un tel outil d'évaluation devrait être combiné avec d'autres instruments de mesure, qui prendraient davantage en compte l'impact des actions d'éducation, de prévention et d'investigations menées par le Bureau.

Au plan national, la lutte contre la corruption ne devrait pas être considérée comme un supplément de travail dans les bureaux administratifs dès lors qu'il s'agit d'adopter quotidiennement les bonnes pratiques. Des mesures simples et ne nécessitant pas d'énormes ressources permettent quelquefois de faire la différence.

Il en est ainsi de l'application du standard minimum de service, tel que le prévoit la note circulaire n° 002/2003-PM/SGG du 25 février 2003.

Par rapport aux objectifs que le Bureau s'est assigné pour cette année, les résultats enregistrés sont à améliorer.

Dans le cadre des actions de proximité développées au niveau des Branches Territoriales, l'engagement plus significatif des différents responsables et acteurs du développement sera une priorité.

Dans ses publications, l'Observatoire national de l'Intégrité interpelle ainsi régulièrement les pouvoirs publics comme le simple citoyen sur des faits récurrents dans l'actualité : nous en reproduisons quelques uns, qui reflètent l'acuité des problèmes évoqués et pour lesquels certaines mesures peuvent être immédiatement réalisables.

## Corruption sur le contrôle de « Bokin'omby » : Une monnaie courante dans les communes du district d'Ikalamavony

Le contrôle des « bokin'omby » constitue un terrain favorable à la corruption pour des représentants des forces de l'ordre dans le district d'Ikalamavony.

Des éleveurs de bovidés sont souvent soumis au paiement d'écolage pour pouvoir reprendre leurs « bokin'omby » auprès des responsables après contrôle. L'écolage varie entre Ar 2.000 et Ar 200.000 par « bokin'omby » suivant la gravité des irrégularités soulevées. Des tentatives de dénonciation ont été réalisées par les victimes mais auraient été réprimées par l'intimidation voire des menaces.

A la naissance, un zébu doit être déclaré auprès du chef d'arrondissement administratif. Un « bokin'omby » ou un livret de zébu est établi par la suite. Toutes les informations relatives au bovidé né y sont consignées, dont la couleur de la robe. Cette dernière constitue le principal objet de divergence d'interprétation entre les parties. Des forces de l'ordre constataient que les descriptions inscrites n'étaient pas conformes à la réalité.

A défaut d'une procédure précise, le vocabulaire utilisé pour décrire la robe varie d'un endroit à un autre. La couleur noire (mainty) peut être désignée par maitso (vert) ou manga (bleu) en dialecte local. Un zébu dénommé Lemanga ou Lemaitso peut être en réalité de couleur noire. Par ailleurs, les éleveurs soutiennent que la couleur d'une robe est sujette à variation pendant la croissance du zébu. Elle ne se stabilise que vers le sixième mois après la naissance. La castration peut également entraîner des changements à

D'un côté, des éleveurs analphabètes ont confié l'enregistrement de la naissance de leur cheptel auprès des autorités compétentes à des tierces personnes. Ne sachant pas lire, ils ne peuvent engager une discussion avec le représentant des forces de l'ordre par rapport au contenu du bokin'omby.



Il serait utile de mettre en œuvre une procédure de déclaration facilitant l'identification de chaque bovidé. Des normes pour la différenciation de la couleur de robe établies à l'échelle nationale limiteraient les risques d'abus. En outre, la possibilité de recoupement ou de confirmation, en cas de différence d'appréciation volontaire ou involontaire, pourrait être une voie de recours. Détenteur d'un exemplaire du « bokin'omby » établi lors de la déclaration de naissance, le chef d'arrondissement administratif pourrait être appelé à résoudre ce problème.

Toutefois, obligation est faite pour chaque éleveur de déclarer en toute intégrité son troupeau. Les irrégularités dans la déclaration ou sous déclaration sont sources de conflits et, en conséquence, favorisent les occasions de corruption.

*Encart paru dans KOKA - Rapport d'observation ponctuelle de l'Observatoire Nationale de l'Intégrité. Publication de Novembre 2007*

Le Bureau devra également, dans la mesure de ses capacités, répondre aux sollicitations faites par les groupements professionnels, entreprises privées et publiques, les ONG et Ministères qui sont de plus en plus nombreux à demander son appui pour la mise en place de mesures de prévention et l'adoption de codes de conduite.

Ces sollicitations sont encourageantes car elles marquent un début d'appropriation par les parties prenantes des efforts de lutte contre la corruption.

Pour être en mesure d'accompagner cette dynamique, le Bureau se doit d'ajuster ses efforts afin que les résultats soient plus visibles et qu'au niveau national, l'impact soit accentué.

En termes d'assistance à l'organisation de concours administratifs, notamment, où les pratiques dénoncées consistent le plus souvent en trafic d'influence, abus de fonction, corruption active et/ou passive, ... l'intervention du département chargé de la prévention devra viser à terme un véritable transfert de compétences vers les entités organisatrices de ces concours.

La contribution des efforts de lutte sur l'assainissement de l'environnement des affaires doit être améliorée et satisfaire les attentes légitimes des usagers, entre autres : une Administration Publique probe, efficace et fluide.

Ainsi se justifient les actions de prévention de la corruption dans le secteur des douanes, qui joue un rôle déterminant dans l'environnement économique, et d'autre part parce qu'un dysfonctionnement du système douanier malgache jetterait le discrédit sur l'Administration en général.

Conscients de cet enjeu, la Direction Générale des Douanes et le Bureau Indépendant Anti Corruption travaillent en partenariat en vue de permettre la transparence des procédures et de répondre aux attentes des usagers.

Pour ce faire, le guide des usagers des douanes a été élaboré conjointement par le BIANCO et la Direction Générale des Douanes, et dont l'édition a été réalisée grâce à l'appui financier et technique de la Coopération suisse ainsi que l'Aviation civile de Madagascar.

Il faut rappeler que le guide renferme les droits et obligations des usagers en matière douanière, ainsi que les renseignements nécessaires sur le système douanier dans les aéroports.

Ainsi, la méconnaissance de certaines règles ne pourra plus être un risque de corruption, le principe étant que l'information accessible à tous garantit le respect des procédures et la transparence.

L'évidence s'impose quant à l'ampleur du phénomène, qui pose un énorme défi pour le pays. Les pertes financières annuelles en matière d'exploitation illicite de nos ressources halieutiques seraient estimées à plusieurs centaines de millions de dollars.

Le manque à gagner n'est pas moins important au niveau de l'exploitation illicite des ressources forestières, au vu des résultats des interventions spécifiques menées au deuxième semestre dans la région de la SAVA.

Des actions ont été intentées cette année, notamment dans le secteur des ressources forestières.

Ainsi, une intervention contre l'exploitation illicite de bois précieux, menée au port de Vohémar par un task-force comprenant le BIANCO, a permis d'appréhender une cargaison de bois précieux d'une valeur estimée à des centaines de milliards d'Ariary.

Le manque à gagner pour l'Etat, ainsi que les pertes au plan économique et écologique sont inestimables.

Plus que jamais, le renforcement du partenariat entre toutes les parties prenantes est indispensable. Cette appropriation est une condition sine qua non dans ce combat de longue haleine.

Toutes les forces de la Nation doivent être mobilisées pour éradiquer la corruption.

Lors de la rencontre avec la presse le 14 décembre, le Bureau a rendu compte du bilan des activités menées pendant cette première période de trois ans. Les débats ont porté entre autres sur la déclaration de patrimoine.

L'accent a été mis sur la primauté à accorder à la sensibilisation, plutôt que le recours systématique aux sanctions prévues par la loi : en effet, l'objectif est avant tout de faire adopter cette obligation comme une mesure préventive, visant à mettre en place une culture de transparence et à renforcer la confiance du public envers les commis de l'Etat.

A ce titre, le Bureau pourrait ainsi communiquer, avec l'entremise des médias, la liste des personnes n'ayant pas satisfait à cette obligation. Au préalable, une relance personnalisée de toutes les personnes qui ne se sont pas encore soumises à l'obligation sera effectuée, de même que la mise à disposition des formulaires.

La loi prévoit par ailleurs, une procédure de notification à personne par voie extrajudiciaire, comme préalable à toute poursuite pour défaut de déclaration de patrimoine.

Il a été également rappelé l'importance du rôle des médias en matière d'éducation et de mobilisation des citoyens dans la lutte contre la corruption.

Il convient ici de souligner que le programme AIM/USAID a organisé des sessions de formation de journalistes locaux en matière d'éthique et déontologie, et de journalisme d'investigation.

Son domaine d'intervention se limite au siège à Antananarivo et à la Branche Territoriale de Fianarantsoa dont l'USAID a contribué à la mise en place.

Ce programme apportera son appui à la sensibilisation du public sur le processus d'investigation des cas de corruption. Il entend également coopérer avec les organisations de la société civile locale afin d'informer le public sur la corruption et les mécanismes de lutte contre ce fléau, contrôler la gestion des finances publiques locales, faire participer la communauté des affaires aux mesures de lutte contre la corruption, et enfin promouvoir le rôle des médias dans le processus d'investigation et la dénonciation des cas de corruption.

Ce partenariat avec les médias est par ailleurs sollicité dans le cadre des efforts d'explication des formes d'infraction de corruption. En effet, depuis l'opérationnalisation du Bureau et en moyenne sur tout le territoire, 89% des doléances reçues par le Bureau n'ont pas trait à des faits de corruption.

Les causes en sont multiples, mais d'une façon générale, les doléances révèlent une méconnaissance par le public des formes usuelles de la corruption qui sont confondues avec d'autres types d'infractions.

Des campagnes d'explication de façon simple et pratique de la corruption sur toute l'étendue du territoire sont indispensables car il est à craindre que ces doléances ne recevant pas une réponse satisfaisant les attentes de leurs auteurs, seraient à la longue sources de déception, et par voie de conséquence, pourraient affecter indûment la confiance du public.

En outre, la promotion d'une appropriation régionale de la lutte (politique régionale), associée à une mobilisation des relais, notamment les organisations issues de la Société Civile, et une communication de masse plus dynamique, contribuera à améliorer la mobilisation du public sur tout le territoire.

**Immatriculation foncière :  
Longue procédure et occasions de corruption**

La réalisation d'un dossier d'immatriculation d'un terrain domanial demande de nombreux allers et retours. De la déposition du dossier de demande d'acquisition jusqu'à l'immatriculation définitive, il y aurait une dizaine de procédures à suivre. Le repérage topographique fait suite à la déposition du dossier.

Celui-ci est porté à la connaissance du public par affichage pour solliciter d'éventuelles oppositions à la démarche de reconnaissance. La réalisation d'un second repérage est soumise à l'avis technique favorable du Ministère de l'Aménagement du Territoire.

Avis de tarification, création de titre provisoire, bornage, demande de constatation de mise en valeur constituent des étapes à franchir avant d'obtenir l'immatriculation définitive.

Une partie de la chaîne administrative traitant les dossiers fonciers offre une opportunité de corruption. Souhaitant en finir au plus vite, les usagers y sont «favorables». D'un côté, des responsables profitent de la situation pour créer des «occasions». Un usager, à qui on déclare la perte de son dossier, est prêt à payer la somme qui couvre les «frais de recherche» et en accélérant ainsi le traitement.

Affligés, une partie des usagers laissent en cours de route leurs immatriculations. Ils ne peuvent soutenir le coût de leurs demandes. Il n'est pas étonnant que le service des domaines ne soit qu'à quelques 1000 titres délivrés dans l'année, avec 30 services fonciers opérationnels à ce jour pour les 1557 communes, les 22 régions et les 587.040 km<sup>2</sup> du territoire.

A l'origine, la procédure est prévue pour sécuriser la propriété. L'instauration d'un guichet unique au niveau des services fonciers faciliterait l'accès aux usagers. Il devrait être possible de trouver des mesures permettant de sécuriser les propriétés mais aussi de faciliter l'accès des usagers. Cela passe par une standardisation des démarches à suivre ainsi qu'une indication claire et transparente des coûts afférents.

Observatoire National de l'Intégrité

*Encart paru dans KOKA - Rapport d'observation ponctuelle de l'Observatoire Nationale de l'Intégrité. Publication de Décembre 2007*

## 7. PERSPECTIVES GENERALES :

### 7.1. Plan stratégique 2008 – 2012.

La vision dans le cadre de la lutte contre la corruption se traduit par l'éradication de la pratique de corruption au niveau des services publics et du secteur privé, concrétisée par :

- Une administration probe et efficace pour augmenter la confiance des usagers,
- Un environnement des affaires assaini permettant de promouvoir la croissance des investissements,
- Et une bonne gestion des ressources nationales pour permettre l'augmentation des recettes fiscales et douanières.

Les cinq prochaines années (2008 – 2012) seront consacrées à l'intensification des actions d'investigation, dans le but de renforcer la réduction du sentiment d'impunité et de consolider la confiance du public.

Les principaux axes d'effort seront de raccourcir le délai de réponse aux doléances et de réduire, de manière significative, les dossiers d'investigation en instance (15% des dossiers faisant l'objet d'investigation).

Il s'agira également d'affiner le partenariat avec les parties prenantes du Programme « lutte contre la corruption », d'une part avec le système judiciaire, notamment en termes d'application de la législation sur la déclaration de patrimoine et de suivi des dossiers transmis aux juridictions, et d'autre part avec les acteurs non étatiques en vue de renforcer les rôles de watchdogs et d'interpellation.

Le but est de faire avancer plus rapidement le processus de changement des comportements et des pratiques.

Un effort particulier est attendu au niveau des services publics et du secteur privé, afin que l'assainissement de l'environnement des affaires s'accompagne de l'adoption de principes éthiques, reposant sur l'adoption de codes de conduite par les agents de l'Etat et les principaux groupements professionnels nationaux.

En corollaire, l'appropriation des standards minima de services, l'amélioration des services fournis aux usagers seront attendues des actions conjuguées de prévention et d'éducation.

Les retombées positives des actions de proximité à travers les trois éléments de la stratégie nationale de lutte contre la corruption (éducation – prévention – investigation) devraient être perceptibles par l'opérationnalisation des Branches Territoriales mises en place.

Il est rappelé que le programme de lutte contre la corruption a pour objectifs globaux de :

- Réduire significativement la pratique de corruption par le changement de valeurs et de mentalité, et par l'application du code de conduite,
- Accroître la confiance du public et des entreprises dans un traitement juste et équitable par les tribunaux, par l'Administration publique (notamment douanes, impôts et foncier) et par les forces de sécurité.

La mise en œuvre des trois volets de la stratégie viseront de manière spécifique à :

- Prévenir la corruption au sein des services publics et du secteur privé par la réduction des risques de corruption au niveau des systèmes et procédures et ; par l'adoption de la culture de transparence, d'éthique et de l'intégrité
- Eduquer la population pour le refus de la corruption par sa mobilisation à travers les relais d'information et par le renforcement de l'appropriation de la LCC au niveau les responsables régionaux et locaux
- Et appliquer la législation anti-corruption par la promotion de la déclaration de patrimoine et l'investigation des faits soupçonnés de corruption dénoncés.

La réalisation de ces objectifs spécifiques est conditionnée par les stratégies à adopter:

#### **Au plan institutionnel :**

- Intensification des actions de proximité par la finalisation de l'installation des Branches Territoriales et le renforcement de leur opérationnalité,
- Simplification des procédures et application d'un nouvel organigramme par la mise en vigueur d'un nouveau décret relatif à l'organisation et au fonctionnement du Bureau,
- Renforcement du partenariat par le développement de la coopération avec le Service de Renseignements Financiers (SAMIFIN) en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

#### **Au plan organisationnel :**

- Mise en place et application de procédures administratives et financières simplifiées, facilitant les opérations vis-à-vis des Branches Territoriales,
- Effectif du Bureau devant atteindre 250 personnes, effectif de croisière,
- Investissement en matériels de mobilité, matériel informatique et communication, matériel et mobilier de bureau en appui aux Branches Territoriales,
- Renforcement des capacités techniques en priorisant le volet investigation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le personnel des nouvelles Branches Territoriales.

#### **Au plan opérationnel :**

- Amélioration de la confiance du public envers le BIANCO, par le renforcement de la performance du traitement des dossiers d'investigation jusqu'à 85% (15% des dossiers en instance) et par l'intensification des actions de proximité à travers l'opérationnalisation des Branches Territoriales,
- Renforcement de l'augmentation du nombre de personnes assujetties ayant acquitté leur obligation légale en matière de déclaration de patrimoine (au moins 6000 assujetties) par leur mobilisation et l'application de la loi,
- Renforcement de la mobilisation et l'éducation du public à adopter des comportements favorables à la lutte contre la corruption, à travers l'implication de tous les responsables des entités publiques et privées, ainsi que les acteurs de développement économique au niveau national, régional et local, dans la mise en œuvre des actions relatives à la lutte contre la corruption,

- Renforcement de l'adoption de la culture de transparence, de l'éthique et de l'intégrité par les agents publics en fonction et en cours de formation, à travers la promotion d'un code de conduite et de l'enseignement de l'éthique et de l'intégrité au niveau des centres de formation,
- Amélioration de la qualité de services fournis par l'Administration à travers l'allègement des méthodes et procédures ainsi que la promotion de la transparence dans la gestion des affaires publiques.



La mise en place des Branches Territoriales, concrétisation de la politique de proximité du BIANCO.

## MECANISME DE SUIVI – EVALUATION :

Tableau n°8

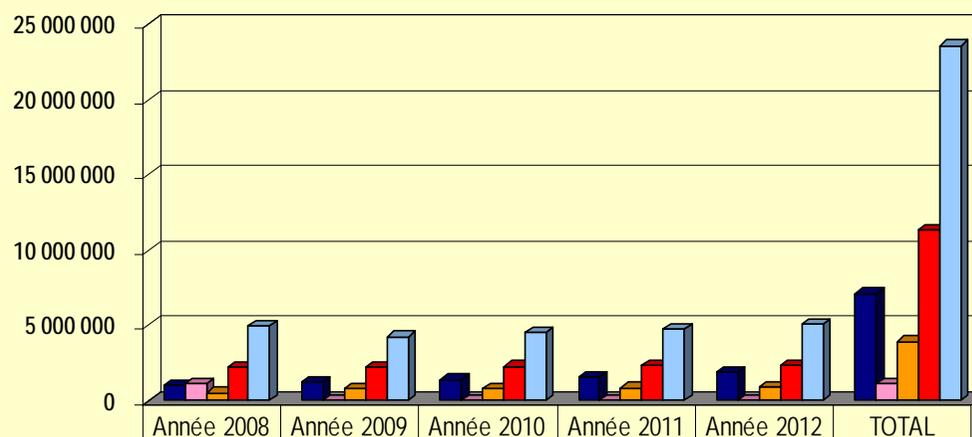
Niveau de résultats	Indicateurs	Source	Périodicité de collecte	responsable de collecte	Utilisation des résultats de collecte	Base line	VALEURS CIBLES					Hypothèses
							2008	2009	2010	2011	2012	
Impact	Indice de perception de la corruption de Transparency International (base 10)	Rapport du Transparency International	Annuelle	TI	Orientation stratégique de l'intervention du Bianco	3.2	3,5	3,9	4,4	5.0	5.0	Mesure de bonne gouvernance mise en oeuvre
Impacts	Maîtrise de la corruption (Etude BM base 100)	Rapport Banque Mondiale	Annuelle	Banque Mondiale	Orientation stratégique de l'intervention du Bianco		58	60	65	70	70	
Produit	Proportion du public ayant confiance envers du BIANCO	Rapport de sondage	Bi annuelle	Cabinet Indépendant	Priorisation des interventions	50%	60%	70%	75%	80%	85%	Volonté politique à soutenir la LCC
Produit	Nombre de doléances reçues	Statistique du Bianco	Annuelle	Volet Investigation	Amélioration de la mobilisation	7 422	7500	7800	8000	8500	9000	Toutes les Branches Territoriales sont opérationnelles
Produit	Pourcentage de la population recourant à la corruption pour accéder un service public	Rapport de sondage	Bi annuelle	Cabinet Indépendant	Renforcement des actions d'éducation	45%	35%	30%	25%	20%	15%	Amélioration de la qualité de service de l'Administration
Produit	Proportion des agents publics ayant sollicité de l'argent aux usagers pour accéder un service public	Rapport de sondage	Bi annuelle	Cabinet Indépendant	Renforcement des actions d'éducation	17%	15%	10%	8%	5%	5%	Adoption de code de conduite par les Agents de l'Etat
Produit	Nombre des régions ayant de politique régionale en matière de LCC mise en œuvre	Rapport de suivi et évaluation des activités du BIANCO	Annuelle	BIANCO	Priorisation des interventions	0	06	15	20	22	22	Meilleure appropriation de la LCC par les Responsables régionaux
Produit	Pourcentage de dossiers d'investigation traités par le Bianco	Statistique du Bianco	Annuelle	Volet Investigation	Renforcement de la performance du traitement de dossiers	57%	60%	65%	70%	73%	75%	Branches Territoriales mises en place opérationnelles
Produit	Nombre de déclarations de patrimoine reçues par le Bianco	Statistique du Bianco	Annuelle	Volet Investigation	Renforcement de la promotion	3 350	4 750	5 000	5 250	5 500	6 000	Promotion de la DP renforcée

PLAN DE FINANCEMENT :

Graphe n°16

## PLAN DE FINANCEMENT 2008 - 2012

(montant en USD)



	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	TOTAL
■ Activités LCC	1 028 800	1 221 600	1 408 000	1 582 000	1 870 000	7 110 400
■ Mise en place des Branches Territoriales	1 166 600	0	0	0	0	1 166 600
■ Fonctionnement autres que salaire	541 600	805 000	833 000	861 000	888 000	3 928 600
■ Salaire et couverture sociale	2 208 000	2 222 000	2 277 000	2 333 000	2 333 000	11 373 000
■ TOTAL	4 945 000	4 248 600	4 518 000	4 776 000	5 091 000	23 578 600

## 7.2. Perspectives 2008

Les orientations majeures du BIANCO pour l'année 2008 consistent à renforcer les actions entreprises au cours de l'année 2007.

Elles peuvent se décliner comme suit :

- Renforcement des capacités du Bureau : formation du personnel, complément d'effectifs et amélioration des ressources matérielles et financières,
- Intensification des actions de proximité par la mise en place et l'opérationnalisation des six Branches Territoriales,
- Concentration des efforts dans les régies financières et les secteurs économiques les plus sensibles (eaux et forêts – mines...), au niveau des trois volets de la stratégie : éducation, prévention et répression,
- Amélioration des méthodes et procédures au sein des services publics à travers la mise en place et l'application des standards minima de services,
- Promotion de la probité et de la transparence dans l'administration publique par le renforcement de l'adoption d'un code de conduite et de déontologie
- Poursuite des efforts entrepris dans le cadre de l'ouverture internationale.

Les principaux résultats escomptés de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption peuvent être définis comme suit :

### **Dans le cadre de l'application de la législation anti-corruption,**

- 7500 doléances reçues, dont 1000 feront l'objet d'investigation,
- 830 dossiers investigables traités par le Bianco, dont 332 seront transmis aux juridictions,
- Les résultats du procès des dossiers transmis aux juridictions sont communiqués à la presse,
- La liste mère des assujettis pour l'année 2008 est mise à jour,
- Au moins 80% (environ 6000 DP) des personnes assujetties à la Déclaration de Patrimoine se sont acquittées de leur obligation légale.

### **Dans le cadre de l'Education et de la Communication,**

- Les principaux usagers des services publics (Mines - Douanes - Domaines et Foncier - Impôts) sont informés sur les procédures à suivre et mobilisés à refuser les pratiques de corruption,
- Les travaux d'élaboration de code de conduite initiés en 2007 sont finalisés,
- Les codes élaborés sont vulgarisés et adoptés par les agents publics des secteurs ciblés : Administration pénitentiaire - Greffiers - Impôts – Domaines – Environnement, Eaux et Forêts - Douanes – Gendarmerie,
- La mobilisation des jeunes à la lutte contre la corruption est intégrée dans le programme scolaire à partir de 2008 : les manuels scolaires de lutte contre la corruption sont distribués et les responsables des CISCO cibles sont formés à leur vulgarisation,

- Les différents Responsables régionaux sont impliqués dans la lutte contre la corruption : des guides de bonnes pratiques destinés aux chefs de région, aux élus et autorités locales sont édités et vulgarisés,
- Les campagnes de mobilisation régionale du public pour le refus de la pratique de corruption sont renforcées à travers la mise en œuvre de la **politique régionale de lutte**.

#### Dans le cadre de la Prévention de corruption,

- En impliquant effectivement les Branches Territoriales, les recommandations formulées à l'issue des travaux de revue de systèmes et procédures et celles des travaux d'audit seront mises en œuvre au niveau des secteurs et entités ciblés,
- Deux grands travaux d'audit sont réalisés : le secteur « **Environnement, Eaux et Forêts** », les **quatre (4) communes de Fort Dauphin** et la **Commune urbaine de Nosy Be**,
- **Neuf (9)** systèmes et procédures sont analysés : **Pêche** (octroi de permis d'exploitation) - **Aéroport Ivato** - **Police** (délivrance de visa de séjour) - **Mines** (permis exploitation d'or) - **Port Tuléar** - **Exploitation forestière** dans le corridor du Sud Est – Délivrance du titre foncier au niveau des **Domaines** - Délivrance de laissez - passer en matière d'exportation des **produits miniers** - procédures de **dédouanement** auprès des douanes,
- La mise en application des dispositifs anti-corruption par les services publics (front office) est renforcée par la mise en place et l'application des **standards de services**.

#### Dans le cadre du renforcement de l'image et la visibilité du Bureau,

- Les résultats des travaux de revue des interventions du BIANCO sont restitués à tous les partenaires techniques et financiers,
- Les résultats et les réalisations du Bureau sont communiqués périodiquement à la presse,
- Les activités et les réalisations du Bureau sont diffusées périodiquement à travers les mass média.

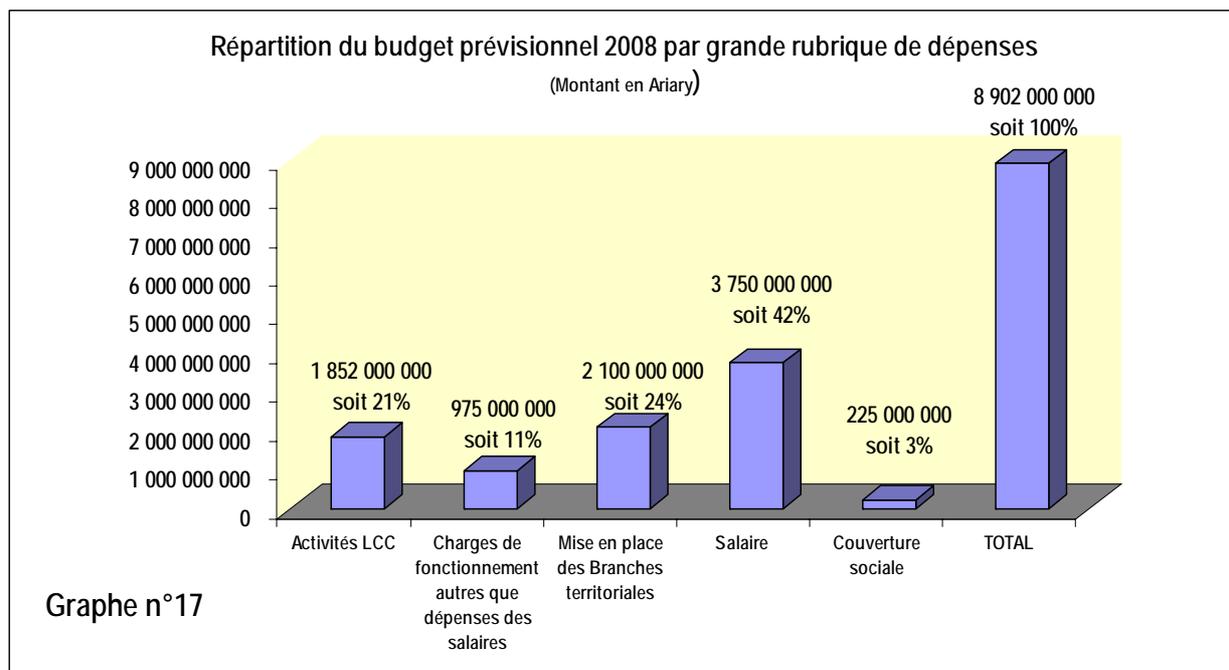
#### Pour le renforcement de la capacité opérationnelle du Bureau,

- L'effectif total du Bureau atteint **200** à la fin de l'année 2008,
- Pour le renforcement de capacités du personnel, un **plan de formation** est élaboré et mis en œuvre.

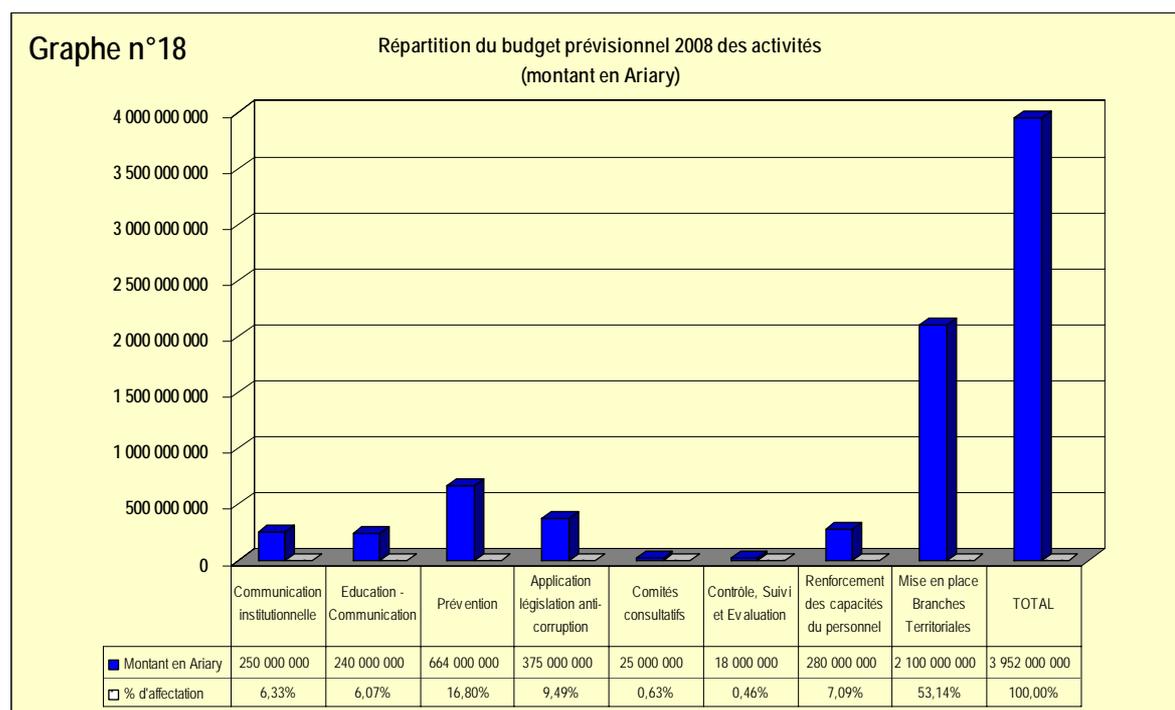
### 7.3. Budget prévisionnel 2008.

Par rapport aux différentes catégories de dépenses prévisionnelles, le montant total des besoins financiers du Bureau pour l'année 2008 est évalué à **8.902.000.000 Ariary**, soit **4.945.556 USD**.

Le graphe qui suit représente la répartition des dépenses prévisionnelles selon les grandes rubriques.



Le budget prévisionnel par grande ligne d'activité est résumé comme suit :



## CONCLUSION

L'année 2007 parachève la première période de mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption qui peut être considérée comme une période de labour.

Tous les objectifs fixés n'ont pas été atteints. L'effectif total réalisé est seulement de 152 à la fin de l'année 2007, alors qu'il en était prévu 215.

De même, la construction des locaux destinés pour les Branches Territoriales d'Antsiranana et de Toliary a dû être reportée en 2008, du fait de la lenteur des procédures d'acquisition des terrains devant recevoir les bâtiments.

Il en est résulté un retard dans la mise en œuvre de la politique de déploiement initiée, d'où une capacité insuffisante au niveau des réponses aux sollicitations de plus en plus importantes dans les trois volets de la stratégie.

Il est à signaler que le litige se rapportant à la construction des locaux de la Branche Territoriale de Toamasina, portée devant la juridiction compétente au début de l'année, n'a pas encore abouti au 31 décembre 2007.

La mise sur pied des branches territoriales, et à terme, d'antennes régionales, s'avère déterminante dans l'efficacité de la lutte en termes d'adhésion et d'engagement de toute la collectivité nationale.

Cependant, les actions ont été conduites au niveau des trois Branches Territoriales désormais opérationnelles (Fianarantsoa, Toamasina et Mahajanga), afin de mobiliser tous les secteurs en matière d'éducation et de prévention, et de fragiliser le sentiment d'impunité, par l'application de la loi.

Sur ce dernier point, il n'est pas inutile d'insister sur la nécessité de mettre en place une véritable coordination des actions avec l'ensemble du système judiciaire, dans le souci d'une meilleure efficacité par l'application de sanctions sévères aux auteurs de faits de corruption.

A ce titre, le développement d'une politique commune d'application de la loi ou « **politique pénale** » s'avère indispensable. Cette politique doit fixer les objectifs et les axes d'efforts communs à tous les acteurs de la répression de la corruption.

La politique pénale doit amener à faire de la corruption une activité non rentable, voire à hauts risques, et ce par l'application effective de sanctions à tous les corrupteurs et corrompus, sans distinction.

Elle doit par ailleurs être élaborée et mise en œuvre dans une optique de protection des ressources naturelles, afin de sécuriser les secteurs porteurs de l'économie. Elle doit enfin viser à assurer le recouvrement systématique des avoirs publics détournés par la corruption.

La question est en effet d'actualité, à titre d'exemples, pour des cas d'exonération et de franchise illégale dénoncés au niveau des services des Douanes, rapportés sur plusieurs affaires impliquant de hauts responsables du secteur ainsi que des personnalités élues, des opérateurs économiques privés ainsi que des sociétés d'Etat et des transitaires, le préjudice minimum avoisinerait les 20 milliards de Ariary.

De même, dans le cadre d'attribution de marchés publics, les pratiques de favoritisme et d'abus de fonction perdurent : usant de personnes écrans ou d'entreprises fictives, des responsables publics locaux se seraient adjugé des marchés de fournitures, d'un montant total de 120 millions de Ariary, sans aucune livraison.

Il convient de souligner que l'année 2007 a également été marquée par la volonté du Bureau de mobiliser le secteur privé, en complément des efforts fournis au niveau de l'Administration.

Un début d'appropriation de la lutte contre la corruption est constaté dans le secteur public et le secteur privé. Les efforts seront poursuivis afin de consolider les acquis et favoriser l'instauration de procédures rendant le service public plus fluide et efficace.

L'instauration d'une approche régionale de la lutte vise à renforcer cette dynamique dans les régions, districts et communes.

Toutefois, des efforts considérables doivent être fait en matière de communication. La mise en place d'une structure idoine, objet, parmi d'autres, de l'actuelle restructuration du Bureau sera achevée en 2008. Celle-ci devra être plus dynamique et jouer le véritable rôle de vecteur de mobilisation de la société, d'autant plus qu'il faut admettre, par ailleurs, que l'engagement de la Société Civile reste timide, alors que son rôle de relais d'éducation et de mobilisation ainsi que d'interpellateur est primordial.

L'insuffisance de capacités reste criante, autant au plan technique qu'au plan des ressources. A ce titre, l'effectif des investigateurs sera augmenté en 2008 afin d'améliorer le traitement des doléances reçues par le Bureau.

La perception d'un changement positif dans ce sens contribuera à accroître la confiance de la population, qui détermine son soutien à la lutte.

Cette confiance accordée au BIANCO est également la condition essentielle de la réussite de la lutte contre la corruption. Mais le soutien des partenaires, notamment au plan financier, et surtout la volonté politique des autorités publiques à tous les niveaux sont déterminants.

De toute évidence, le renforcement des actions de proximité et la couverture du territoire sont nécessaires. C'est la raison pour laquelle, le redéploiement du Bureau, matérialisé par la mise en place des Branches Territoriales, sera achevé en 2008.

La restructuration du Bureau devrait également intervenir au début de l'année 2008.

En effet, le besoin de concentration des efforts (volets opérationnels : synergie des actions et Branches Territoriales) et des impacts (approche systémique) est latent. Les efforts de coordination seront également accentués vers une plus grande unité d'action de toutes les Branches Territoriales, notamment au niveau des volets éducation et prévention.

C'est dans ce contexte qu'a été relancée l'initiative d'une refonte du décret n° 2004-937 du 05 octobre 2004 portant création du Bureau Indépendant Anti-Corruption.

Les orientations actuelles de la politique générale de l'Etat, concrétisées notamment par l'institution des régions en tant que pôles de développement, justifiaient d'autant une réadaptation des structures ainsi qu'une mise à jour des orientations stratégiques de la lutte contre la corruption.

Il convient de souligner que les nouvelles dispositions préconisées ne remettent pas en cause les principes de légalité des actions, de transparence et de redevabilité du BIANCO.

Les innovations apportées visent essentiellement à réaffirmer l'indépendance opérationnelle, assurer une meilleure visibilité de ses actions et enfin à accroître l'adhésion du public et des acteurs de la lutte contre la corruption.

La réactualisation se fonde sur une approche régionale de la lutte contre la corruption, par une meilleure synergie des actions d'éducation, de prévention et d'investigations en application de la loi.

Mais les structures, les instruments juridiques et organisationnels ne valent que par ceux qui les mettent en œuvre.

L'éradication de la corruption nécessite l'adhésion et l'engagement de tous.

Les volontés doivent être orientées vers un seul objectif : une capacité à répondre aux attentes du public, une contribution aux efforts nationaux de développement.

# *ANNEXES*

## Annexe 1 : Plan de Travail Annuel 2008

CODE	RESULTATS ET ACTIVITES	INDICATEURS	RESPONSABLE	Coût total prévisionnel (en Ar)
COMPOSANTE 1	MISE EN ŒUVRE DE LA SNLCC			1 529 000 000
1 EFFET 1	LE SENTIMENT D'IMPUNITE EST REDUIT	7 500 doléances sont reçues par le Bureau à la fin 2008		792 000 000
1 PRODUIT11	LA PRATIQUE DE LA CORRUPTION EST REFUSEE PAR LA POPULATION	75% de la population ont confiance aux actions de LCC menées par le BIANCO		417 000 000
1 Sous produit 111	LA POPULATION EST MOBILISEE CONTRE LA CORRUPTION	1 000 faits soupçonnés de corruption sont dénoncés à la fin 2008		408 000 000
1 ACT 111 1	INFORMER LE GRAND PUBLIC SUR L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION MENE PAR LE BUREAU	1- Mise à jour site Web 2- 02 conférences de presse 3- 03 documentaires des activités et réalisations du Bureau 3- 02 bulletins de liaison 4- Spots radio - TV - encart presse pour ouverture DT 5- Supports institutionnels	Département Communication Section Education TNR	250 000 000
1 ACT 111 2	INCITER LE PUBLIC, LES AGENTS PUBLICS DES SECTEURS PRIORITAIRES ET LE SECTEUR PRIVE AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ENVERS LA CORRUPTION	1- Réédition des supports imprimés 2- Conception de nouveaux supports imprimés : affiches - dépliants - brochures 3- Diffusion de 03 spots TV	Département Communication Sections Education TNR - TMN - FNR - MGA	70 000 000
1 ACT 111 3	MOBILISER ET RESPONSABILISER LES ACTEURS LOCAUX AU NIVEAU DES REGIONS A METTRE EN PLACE ET METTRE EN ŒUVRE LEURS POLITIQUES REGIONALES EN MATIERE DE LCC	Actions LCC intégrées dans le Plan Régional de Développement : <b>15 régions ciblées</b> 1- TNR: Vakinankaratra - Itasy - Analamanga - DIANA 2- FNR: Anosy - Vatovavy 7vinany - Sud Ouest - Amoron'i Mania 3- TMN: Atsinanana - Alaotra Mangoro – Analanjirofo 4- MGA: Boeny - Sofia - Melaky - BetsibokaB) Kits LCC mis à la disposition de 22 régions de Madagascar	DPCSE- Tous les Volets des Directions Territoriales	85 000 000
1 ACT 111 4	INFORMER LE PUBLIC SUR LES PROCEDURES RECEPTION ET DU TRAITEMENT DES DOLEANCES RECUES PAR LE BIANCO	1 Affiche élaborée et diffusée	DI TNR - Chef de section EC DPCSE	3 000 000

CODE	RESULTATS ET ACTIVITES	INDICATEURS	RESPONSABLE	Coût total prévisionnel (en Ar)
1 Sous produit 112	LES CAPACITES DES ORGANISMES NON ETATIQUES EN MATIERE DE WATCHDOG ET D'INTERPELLATION SONT RENFORCEES	03 organisations non étatiques intégrant le processus de watchdog et d'interpellation		9 000 000
1 ACT 112 1	RENFORCER LES CAPACITES DES ORGANISMES NON ETATIQUES EN MATIERE DE WATCHDOG ET D'INTERPELLATION	1- Trois (3) OSC identifiées sélectionnées: Justice et Paix - Centre Mifohaza - Trano harozo 2- 1 séance de formation réalisée 3- Réseaux de watchdog et d'interpellation animés	DEC TNR	4 000 000
1 ACT 112 2	APPUYER LES ORGANISMES NON ETATIQUES DANS LE PROCESSUS D'ELABORATION DE TEXTES SUR LE WATCHDOG ET L'INTERPELLATION	1- Comité de rédaction du texte mis en place et opérationnel 2- Premier draft du texte élaboré	DEC TNR	5 000 000
1 PRODUIT12	LES ACTEURS DE LA CORRUPTION SONT POURSUIVIS	45% dossiers traités par le Bianco sont transmis aux juridictions		375 000 000
1 Sous produit 121	LE MECANISME DE SUIVI DES DOSSIERS TRANSMIS AUX JURIDICTIONS EST OPERATIONNEL	Au moins 30% des dossiers transmis au niveau des juridictions ayant des informations disponibles sur leur situation		10 000 000
1 ACT 121 1	OPERATIONNALISER LE SYSTEME DE SUIVI DES DOSSIERS TRANSMIS AUX JURIDICTIONS PAR LE BIANCO	Données collectées périodiquement au niveau JUSTICE	DI TNR	10 000 000
1 Sous produit 122	LE SYSTEME DE DENONCIATION MIS EN PLACE EST OPERATIONNEL			30 000 000
1 ACT 122 1	REDYNAMISER LES BOITES A DOLEANCES MIS EN PLACE AU NIVEAU DES DISTRICTS	Boite à doléances redynamisées au niveau des districts	Tous les Volets des DT	30 000 000
1 Sous produit 123	LES FAITS SOUPÇONNES DE CORRUPTION SONT INVESTIGUES			280 000 000
1 ACT 123 1	METTRE EN PLACE ET OPERATIONNALISER LES RESEAUX D'INFORMATION	Nombre de réseaux d'information mis en place et opérationnels	DI TNR - DI TMN - DI FNR - DI MGA	10 000 000
1 ACT 123 2	MENER LES INVESTIGATIONS SUR LES FAITS SOUPÇONNES DE CORRUPTION	1- 830 dossiers investigables traités par le Bianco 2- 332 dossiers transmis aux juridictions	DI TNR - DI TMN - DI FNR - DI MGA	270 000 000
1 Sous produit 124	L'APPLICATION DE L'OBLIGATION DE DECLARATION DE PATRIMOINE EST EFFECTIVE ET CONTROLEE	1- 6000 DP reçues par le Bureau 2- Liste mère des assujettis mise à jour 3- Pourcentage des récalcitrants relancés		55 000 000

CODE	RESULTATS ET ACTIVITES	INDICATEURS	RESPONSABLE	Coût total prévisionnel (en Ar)
1 ACT 124 1	PROMOUVOIR LA DECLARATION DE PATRIMOINE	1- 12.000 imprimés et guides édités et distribués 2- 02 spots TV diffusés (1 nouveau spot à élaborer) 3- 02 spots radio produits et diffusés 4- 01 encart presse diffusé	DI TNR Département Communication	30 000 000
1 ACT 124 2	METTRE A JOUR LA LISTE MERE DES ASSUJETTIS	Liste mère des assujettis mise à jour	DI TNR - DI TMN - DI FNR - DI MGA	10 000 000
1 ACT 124 3	RELANCER LES PERSONNES ASSUJETTIES N'AYANT PAS ACQUITE LEUR OBLIGATION LEGALE	65% des récalcitrants relancés	DI TNR - DI TMN - DI FNR - DI MGA	15 000 000
1 EFFET 2 :	LA CONFIANCE DU PUBLIC ET DES ENTREPRISES ENVERS LE SYSTEME JUDICIAIRE ET L'ADMINISTRATION EST ACCRUE			737 000 000
1 PRODUIT 21	LES CIRCONSTANCES ET LES PRATIQUES FAVORABLES A LA CORRUPTION SONT REDUITES	Nombre de procédures simplifiées mises en œuvre par les entités cibles		664 000 000
1 Sous produit 211	LES ZONES DE RISQUES DE CORRUPTION DUES AUX DEFAILLANCES DES SYSTEMES ET PROCEDURES SONT DETECTEES ET ELIMINEES	Nombre des systèmes et procédures redressés		658 000 000
1 ACT 211 1	ANALYSER LES SYSTEMES ET PROCEDURES PARTICULIERS DES ENTITES DES SECTEURS SENSIBLES	<b>09 Systèmes et procédures analysés</b> auprès de: <b>Pêche</b> (octroi permis) - <b>Aéroport Ivato</b> - <b>Police</b> (visa de séjour MGA) - <b>Mines</b> (permis exploitation d'or) - <b>Port Tuléar</b> - Exploitation forestière dans le corridor FNR - <b>Titre foncier</b> au niveau des Domaines (Tuléar - FNR) - Délivrance de laissez-passer en matière <b>minière</b> - <b>Douanes</b> (procédures de dédouanement)	DP TNR - DP FNR - DP TMN - DP MGA	90 000 000
1 ACT 211 2	FAIRE AUDITER PAR DES PROFESSIONNELS INDEPENDANTS LES SECTEURS "ENVIRONNEMENT" ET "CTD"	<b>03 entités auditées:</b> Environnement, Eaux et Forêts - 04 communes F/D - CU Nosy Be	DP TNR	180 000 000

CODE	RESULTATS ET ACTIVITES	INDICATEURS	RESPONSABLE	Coût total prévisionnel (en Ar)
1 ACT 211 3	ACCOMPAGNER LES ENTITES CIBLES DANS LE PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES TRAVAUX DE REVUE	<b>Entités accompagnées:</b> <b>TNR:</b> BCMM - MENRS - Douanes - Impôts - Eenvt, Eaux et forêts - MC Antanimora - Aéroport Ivato <b>FNR:</b> Bovidés FNR - douanes TLR (traçabilité des dossiers) - CIREF (appui système transparent octroi permis) - CTD (passation de marché) <b>TMN:</b> filière letchi <b>TMN - Police</b> - Douanes (RIR sans RIE) <b>MGA:</b> Application code marché public (Région Boeny et TP)	DP TNR - DP FNR - DP TMN - DP MGA	100 000 000
1 ACT 211 4	ACCOMPAGNER LES SECTEURS PRIORITAIRES DANS LE PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES TRAVAUX D'AUDIT	<b>08 entités auditées accompagnées:</b> Domaines - Mines - Douanes - CU Nosy Be - 04 communes Fort Dauphin	DP TNR - DP FNR	50 000 000
1 ACT 211 5	APPUYER LES SECTEURS DANS LA MISE EN PLACE ET LA MISE EN APPLICATION DES DISPOSTIFS ANTI-CORRUPTION, DES STANDARDS DE SERVICES ET DES NORMES D'ACCUEIL DES USAGERS	<b>70 services publics ciblés (front office)</b> <b>TNR:</b> CHUA/B - CENHSOA - CHUA/HJRA - <b>CU Nosy be</b> - Impôts - Région Vakinankaratra <b>FNR:</b> CU - TPI - Domaines (Ihoso - Ambositra - Tuléar - Fort Dauphin - Fianarantsoa - Manakara) <b>TMN:</b> Mines - Domaines - Douanes - CHRR - Impôts - Commissariat central - TPI - CIREF (Toamasina - Moramanga - Fénerive Est) <b>MGA:</b> Domaines - Impôts - Douanes - Eenvt - Pêche - Mines - Systèmes judiciaires (Mahajanga - Antsohiy - Maevatanana)	DP TNR - DP FNR - DP TMN - DP MGA	160 000 000
1 ACT 211 6	VULGARISER LES RECOMMANDATIONS FORMULEES A L'ISSUE DES TRAVAUX D'APPUI ET D'ASSISTANCE AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS	<b>TNR:</b> tous les concours <b>MGA:</b> ENEM - Universités de Mahajanga	DP TNR - DP MGA	3 000 000

CODE	RESULTATS ET ACTIVITES	INDICATEURS	RESPONSABLE	Coût total prévisionnel (en Ar)
1 ACT 211 7	ELABORER ET VULGARISER DES GUIDES DE BONNES PRATIQUES POUR LES AGENTS PUBLICS ET USAGERS	TNR: Guide des <b>usagers</b> de la route FNR: Guides de passation des marchés publics pour les <b>maires</b> - Guide des <b>usagers</b> sur les procédures d'enregistrement en matière foncière TMN: Guide des <b>usagers</b> en matière d'acquisition de terrains domaniaux MGA: Guide des <b>usagers</b> sur la procédure domaniale concertée	DEC & DP TNR DEC & DP TMN DEC & DP FNR DEC & DP MGA	75 000 000
1 Sous produit 212	<b>LES RISQUES DE CORRUPTION DANS LES NOUVELLES PROCEDURES SONT ELIMINES</b>	<b>Nombre des systèmes et procédures redressés</b>		6 000 000
1 ACT 212 1	ACCOMPAGNER LES ENTITES DANS L'ELABORATION DE LEURS NOUVELLES PROCEDURES	Envt, Eaux et Forêts: Dispositif anti-corruption pour la vente des produits saisis	DP TNR	6 000 000
1 PRODUIT 22	<b>LES VALEURS DE L'INTERET PERSONNEL SONT INTEGREES DANS LE SENS DU BIEN COMMUN ET DE L'INTERET NATIONAL</b>	<b>Pourcentage de la population recourant à la corruption pour accéder un service public</b>		73 000 000
1 Sous produit 221	<b>LE CODE DE CONDUITE EST APPLIQUE PAR LES AGENTS PUBLICS</b>	30% des agents publics mobilisés s'approprient le code de conduite de leur secteur		29 000 000
1 ACT 221 1	APPUYER LES SECTEURS PRIORITAIRES A FINALISER LEUR CODE DE CONDUITE	Secteurs prioritaires: Gendarmerie	DEC TNR	4 000 000
1 ACT 221 2	APPUYER LES SECTEURS PRIORITAIRES A ANIMER L'APPLICATION DU CODE DE CONDUITE PAR LEURS AGENTS	Admn pénitentiaire (TNR - TMN - MGA - FNR) - Greffiers (TNR) - Impôts (TNR - TMN - MGA - FNR) - Domaines (TNR - TMN - MGA - FNR) - Evt, Eaux et Forêts (TNR - TMN - MGA - FNR) - Douanes (TNR - TMN - MGA - TLR) - Gendarmerie (TNR - TMN - MGA - FNR)	DEC TNR - DEC FNR - DEC TMN - DEC MGA	25 000 000
1 Sous produit 222	<b>LA CULTURE D'ETHIQUE ET DE TRANSPARENCE EST ADOPTEE PAR LES SECTEURS PRIVES</b>	<b>Proportion des entreprises ayant adopté des attitudes de refus des sollicitations de corruption</b>		10 000 000

CODE	RESULTATS ET ACTIVITES	INDICATEURS	RESPONSABLE	Coût total prévisionnel (en Ar)
1 ACT 222 1	MOBILISER LE SECTEUR PRIVE A ADOPTER LA CULTURE D'ETHIQUE ET DE TRANSPARENCE DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES	Séances de mobilisation directe effectuées auprès des responsables du secteur privé	DEC TNR - DEC FNR - DEC TMN - DEC MGA	10 000 000
1 Sous produit 223	<b>LA DIMENSION LCC INTRODUITE DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION DES AGENTS DE L'ETAT ET DES JEUNES SCOLARISES</b>	<b>Proportion des agents publics formés ayant des attitudes de refus de la pratique de corruption</b>		34 000 000
1 ACT 223 1	APPUYER LES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNALISANTS A INTEGRER LA DIMENSION LCC DANS LEURS CURRICULA DE FORMATION	Trois (3) centres de formation appuyés: Police Nationale (TNR) - ENAP (TMN) - Douanes (TMN)	DEC TNR - DEC FNR - DEC TMN	9 000 000
1 ACT 223 2	INTRODUIRE LES NOTIONS D'INTEGRITE MORALE ET VIE PUBLIQUE DANS LE PROGRAMME SCOLAIRE DES CYCLES PRIMAIRE, SECONDAIRE ET UNIVERSITAIRE	1- 28 CISCO priorisés 2- 14 formations organisées pour les responsables des CISCO 3- Affiches éditées 4- Manuels dispatchés au niveau des CISCO cibles	DEC TNR - Chef de SEC DCOC	25 000 000
<b>COMPOSANTE 2</b>	<b>DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE OPERATIONNELLE DU BIANCO</b>			<b>2 405 000 000</b>
<b>2 PRODUIT 1</b>	<b>LES CAPACITES OPERATIONNELLES DU PERSONNEL SONT AMELIOREES</b>			<b>280 000 000</b>
<b>2 Sous produit 11</b>	<b>LES CAPACITES DU PERSONNEL SONT RENFORCEES</b>			<b>280 000 000</b>
2 A 11 1	FORMER LOCALEMENT LE PERSONNEL	20 séances de formation locales organisées et réalisées 08 participants par séance de formation	DRH/DAF	40 000 000
2 A 11 2	FORMER A L'EXTERIEUR LE PERSONNEL	10 séances de formation à l'extérieur réalisées		120 000 000
2 A 11 3	PARTICIPER AUX SEMINAIRES ET ATELIERS INTERNATIONAUX	10 séminaires et ateliers internationaux assistés 10 participants		120 000 000
<b>2 PRODUIT 2</b>	<b>LES COMITES CONSULTATIFS DU BUREAU SONT OPERATIONNELS</b>			<b>25 000 000</b>
<b>2 Sous produit 21</b>	<b>LES CONSEILS D'APPUI ET D'ORIENTATION DES ACTIVITES DES VOLETS FOURNIS PAR LES MEMBRES DES COMITES CONSULTATIFS SONT EXPLOITES</b>			<b>25 000 000</b>
2 A 21 1	ORGANISER DES REUNIONS AVEC LES COMITES CONSULTATIFS	<b>74 réunions: 12 réunions CC DI TNR - 06 réunions CC DI FNR - 06 réunions CC DI TMN - 06 réunions DI MGA - 06 réunions DP TNR - 06 réunions DP FNR - 06 réunions DP TMN - 04 réunions DP MGA - 06 réunions DEC TNR - 06 réunions DEC FNR - 06 réunions DEC TMN - 04 réunions DEC MGA</b>	Toutes divisions	25 000 000

2 PRODUIT 3	LES DIRECTIONS TERRITORIALES DU BUREAU SONT MISES EN PLACE ET OPERATIONNELLES			2 100 000 000
2 Sous produit 31	LES BATIMENTS DES BUREAUX SONT CONSTRUIES ET LES MATERIELS ET EQUIPEMENTS NECESSAIRES SONT ACQUIS			2 100 000 000
2 A 31 1	CONSTRUIRE LE BATIMENTS DES DIRECTIONS TERRITORIALES	Bureaux DT construits et/ou réhabilités: Tanà - Toliara - Antsiranana - Mahajanga - Toamasina	DAF	1 100 000 000
2 A 31 2	ACQUERIR LES EQUIPEMENTS ET MATERIELS NECESSAIRES POUR L'OPERATIONNALISATION DES NOUVELLES DIRECTIONS TERRITORIALES	Matériels et équipements acquis pour les DT: Toliara - Antsiranana	DAF	1 000 000 000
COMPOSANTE 3	COORDINATION, CONTRÔLE, SUIVI ET EVALUATION			18 000 000
3 PRODUIT 1	LES PROCESSUS D'EXECUTION DES PROJETS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PTA 2008 SONT COORDONNES ET CONTRÔLES			9 000 000
3 Sous produit 11	LES ACTIVITES DES TROIS (3) VOLETS DES DIRECTIONS TERRITORIALES SONT BIEN EXECUTEES ET COORDONNEES			9 000 000
3 ACT 11 1	REALISER DES ACTIVITES DE SUIVI, DE CONTÔLE ET DE SUPERVISION DE L'EXECUTION DU PTA 2008 AUPRES DES DIRECTIONS TERRITORIALES	04 missions réalisées auprès de chaque DT (FNR - MGA - TMN)	DCOC/RSE	4 000 000
3 ACT 11 2	PARTICIPER AUX REUNIONS DE COORDINATION DES ACTIVITES	03 réunions réalisées avec les representants des DT	DCOC/RSE	5 000 000
3 PRODUIT 2	LES ACTIVITES, LES REALISATION ET RESULTATS DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION MENE PAR LE BIANCO SONT EVALUES			9 000 000
3 Sous produit 21	LA PERFORMANCE DU BUREAU LORS DU PREMIER SEMESTRE EST EVALUEE ET LE PLANNING D'ACTIVITES POUR LE 2EME SEMESTRE DE L'ANNEE 2008 EST MIS A JOUR			3 000 000
3 ACT 21 1	REALISER UN ATELIER INTERNE D'EVALUATION SEMESTRIELLE DU BIANCO	01 atelier réalisé 30 participants 01 rapport élaboré et diffusé	DCOC/RSE	3 000 000
3 Sous produit 22	LA PERFORMANCE DU BUREAU LORS DE L'ANNEE 2007 EST EVALUEE AVEC SES PRINCIPAUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS			3 000 000
3 ACT 22 1	ORGANISER ET REALISER UN ATELIER DE REVUE ANNUELLE AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU BUREAU	1 atelier réalisé	DCOC/RSE	3 000 000
3 Sous produit 23	LES REALISATIONS 2008 DU BUREAU SONT AUTO EVALUEES ET LES ACTIVITES 2009 SONT PLANIFIEES			3 000 000
3 ACT 23 1	ORGANISER ET REALISER UN ATELIER INTERNE DE REVUE ANNUELLE EN VUE DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES 2009	1 atelier réalisé	DCOC/RSE	3 000 000
TOTAL en Ariary				3 952 000 000
TOTAL en USD				2 195 556

## SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

- 1.- Contexte et mise en place des Comités Consultatifs
- 2.- Membres du Comité Consultatif en Prévention
- 3.- Mission et attributions du Comité Consultatif en Prévention
- 4.- Activités de l'exercice 2007 du Comité Consultatif en Prévention
- 5.- Principaux conseils émis par le Comité Consultatif en Prévention

## 1.- CONTEXTE ET MISE EN PLACE DES COMITES CONSULTATIFS

Le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO), doté d'une indépendance et d'une autonomie opérationnelle et de gestion par le Décret N° 2004-937 du 05 Octobre 2004 portant sa création, s'est fixé comme objectif de réduire de manière sensible et significative la corruption pour que Madagascar devienne une référence en matière de probité, d'équité et de prospérité. Pour ce faire, le Bureau est chargé de mener et coordonner la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption par la Prévention, l'Education et l'Investigation. Ces trois volets sont assistés par des Comités Consultatifs conformément aux termes des articles 33, 34 et 35 du dit décret portant création du BIANCO.

Par Arrêté N° 2007/051 du 12 Mars 2007, Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la Province Autonome d'Antananarivo a institué la nomination, sur proposition du Directeur Général du BIANCO, des membres des Comités Consultatifs chargés d'assister les Départements Techniques du Bureau.

Le mandat des membres est fixé pour une année tacitement renouvelable cinq fois et pour un maximum de six années en poste continu.

## 2.- MEMBRES DU COMITE CONSULTATIF EN PREVENTION

Le Comité Consultatif en Prévention est composé de :

### Membres ex-Officio :

- Monsieur Henri Michel TSIMISANDA, Secrétaire Général du Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et du Développement du Secteur Privé.
- Monsieur Jules RASOLOARISON, Inspecteur d'Etat à la Direction Générale de l'Inspection Générale d'Etat
- Monsieur Lucien RAJAONA, Directeur de l'Information, de la Régulation et des média auprès du Ministère des Télécommunications, des Postes et de la Communication

### Membres es-qualité :

- Madame Bakoly RATOVONELINJAFY, Magistrat – Conseiller près de la Cour suprême
- Monsieur Jean Bosco RAKOTOMANANA, Expert Comptable et Financier, Vice-Président de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés de Madagascar (OECCAM)
- Monsieur Alphonse RALISON, Administrateur de Société, actuellement Ambassadeur de Madagascar en République Fédérale d'Allemagne et dans les Pays Nordiques.
- Monsieur Jean Marcel MIANDRISOA, Président du Conseil d'Administration du FADES, Membre du FIVMPAMA
- Colonel Mamy RANDRIANARIVELO, Inspecteur technique au Commandement de la Gendarmerie Nationale

La fusion du Ministère chargé de l'industrie et du Commerce avec le Ministère chargé de l'Economie et du Plan a conduit au remplacement de Monsieur Henri Michel TSIMISANDA par Monsieur Jean Gabriel RANDRIANARISON, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, du plan, du Secteur Privé et du Commerce, en tant que membre ex-officio du Comité, par lettre N° 055-2007/MEPSPC/SG du 14 Mai 2007.

### **3.- MISSION ET ATTRIBUTIONS DU COMITE CONSULTATIF EN PREVENTION**

#### **3.1- Mission du Comité Consultatif en Prévention**

Le Comité Consultatif en Prévention a pour mission de donner conseil à la Division Prévention sur :

- le contenu et les priorités de son programme de travail;
- les projets de recommandations émises pour le redressement des défaillances identifiées des systèmes et des procédures des « Entités Clientes » en vue d'éliminer les zones de risques pouvant donner lieu à des opportunités et occasions de corruption ;

Le Comité Consultatif en Prévention sert également à la Division Prévention d'éclairage technique pour des décisions factuelles.

#### **3.2- Attributions du Comité Consultatif en Prévention**

Le Comité Consultatif en Prévention a pour attributions :

- l'appréciation des états d'avancement des missions d'études et des activités de contrôle à intervalles réguliers ;
- l'examen des projets de rapports finaux, des commentaires formulés et recommandations émises à l'issue des travaux effectués lors des missions d'études, d'assistance ou d'accompagnement des « Entités Clientes » ;
- la proposition de renforcement des mesures émises ;
- l'information de la Division Prévention aux futurs domaines d'opportunités de corruption qui méritent de faire l'objet de mission d'études spécifiques en fonction du niveau de priorité accordée à chacun de ces domaines ;
- la formulation des conseils aux questions soulevées par la Division.

### **4.- ACTIVITES DE L'EXERCICE 2007 DU COMITE CONSULTATIF EN PREVENTION**

Le Comité Consultatif en Prévention a tenu, au cours de l'année 2007, six séances de travail se rapportant à la validation des rapports relatifs à :

- la réalisation des activités de l'exercice 2006 du Comité Consultatif, le 08 janvier 2007 ;
- la revue du système et l'analyse des procédures de passation et d'exécution des marchés de construction dans le cadre du Programme « Education Pour Tous », le 05 mars 2007 ;
- la revue du système et l'analyse des procédures d'octroi de permis minier par le Bureau des Cadastres Miniers de Madagascar (BCMM), le 07 mai 2007 ;
- la revue du système et l'analyse des procédures de jouissance de droit de visite à la Maison Centrale Antanimora, le 02 juillet 2007 ;
- la revue du système et l'analyse des procédures d'octroi de permis d'exploitation forestière par voie d'adjudication, le 03 septembre 2007 ;
- la réalisation des activités prévues dans le Plan de travail de l'année 2007 et les perspectives 2008 de la Division Prévention, le 06 novembre 2007.

### **5.- PRINCIPAUX CONSEILS DU COMITE CONSULTATIF EN PREVENTION**

Les principaux conseils émis par le Comité Consultatif en Prévention au cours de l'année 2007 peuvent être regroupés aux rubriques complémentaires ci-après, notamment ceux :

- se rapportant au renforcement des activités de la Division, d'une part,
- consistant en l'amélioration du contenu et de la qualité des recommandations formulées dans les rapports de revue de système et d'analyse des procédures réalisées par l'équipe opérationnelle, d'autre part.

### 5.1- Sur les activités de la Division de Prévention

Les conseils afférents aux activités de la Division concernent principalement les dispositifs anti-corrupcions se rapportant à l'avènement de l'exploitation des ressources pétrolières à Madagascar et le renforcement des résultats et des acquis.

#### ❖ Exploitation des ressources pétrolières

- Prévenir les risques de corruption dès l'établissement des contrats avec les exploitants en mettant en place des dispositifs exigeant la transparence et les soumettre aux autorités supérieures ;
- Concevoir des dispositifs permettant la communication périodique et permanente de l'évolution des activités des projets par phase (pré exploitation, pendant exploitation et après exploitation), entre autres, la publication des appels d'offres, de l'attribution des marchés, de la liste des titulaires de permis, des informations sur la participation de l'Etat ou des sociétés nationales au capital des Compagnies pétrolières internationales exerçant à Madagascar;
- Etudier les structures en place (interlocuteurs représentant l'Etat – entre autres OMNIS-) en vue de cerner les risques de corruption et d'infractions assimilées prévues par la loi N° 2004-030 du 9 septembre 2004;
- Mettre en place un système de suivi évaluation de l'exécution du contrat d'exploitation pétrolière à Madagascar ;
- Intégrer dans le processus de l'exploitation et de la gouvernance des ressources pétrolières la prise en considération des articles sur les faits de corruption d'envergure dénoncés dans les journaux.

#### ❖ Renforcement des résultats et des acquis de la Division

- Intensifier les appuis aux entités organisatrices de concours et recrutement administratifs ;
- Concevoir et vulgariser un support pour la préservation des acquis en matière d'assistance à l'organisation de concours administratif ;
- Développer les partenariats avec le secteur privé et intensifier les actions de prévention de corruption au niveau des PME-PMI, des groupements (GEM, FIVMPAMA, SIM, GEFP, groupements régionaux,...) et des commissions d'apport (assurances, banques) ;
- Promouvoir la mise en place de standard de services dans les communes et les secteurs prioritaires;
- Renforcer les dispositifs anti-corrupcion au niveau de la Police routière, à partir d'une évaluation de l'impact de la vulgarisation du « guide sur les infractions courantes au code de la route et amendes forfaitaires » et de la brochure sur les « conduites à tenir pour les agents de la police de la route » ;
- Impliquer le Bianco dans le processus de mise en place de l'EITI initiative aux secteurs pétrolier et minier;

- Participer à l'éradication de l'exploitation illicite des bois précieux, à la détermination des dispositifs pour la sécurisation des bois saisis et des recettes y afférentes ;
- Exploiter les articles de presse pouvant déclencher des suspicions de grandes corruptions ;
- Prioriser les secteurs concernés par l'exploitation des ressources naturelles (mines, pêches et forêts) ;
- Identifier les actions de prévention se rapportant aux activités pétrolières et à celles relatives à l'exploitation de ressources minières (DYNATEC et QMM) ;
- Compléter les actions de prévention à partir de la catégorisation statistique des cas de corruption traités par la Division Investigation ;
- Suivre et analyser périodiquement l'impact des activités réalisées.

## 5.2- Sur la revue de système et l'analyse des procédures

Les recommandations émises par le Comité dans cette rubrique ont été prises en considération dans les rapports y afférents et relatifs à la :

- passation et exécution des marchés de construction de salles de classe pour l'enseignement fondamental niveau I du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique.
- délivrance de permis minier par le Bureau des Cadastres Miniers de Madagascar.
- jouissance de droits de visite à la Maison Centrale Antanimora.
- délivrance de permis d'exploitation forestière par voie d'adjudication.

### Annexe 3 : Rapport du Comité Consultatif du Volet Education

#### Rapport d'activités du Comité Consultatif en Education et Communication au sein du Bureau Indépendant Anti-Corruption

Janvier à Décembre 2007

#### I- INTRODUCTION

Le Comité Consultatif en Education et Communication a pour rôle de conseiller la Division Education - Communication du BIANCO à Antananarivo dans sa mission et d'évaluer l'état d'avancement des activités de la Division ainsi que de leur efficacité.

Le Comité est composé de huit membres nommés par Arrêté n° 053 MIRA/PAA/DS/SG du 20 mars 2007 par le Président de la Délégation Spéciale du Faritany d' Antananarivo et répartis comme suit :

- Quatre membres ex-officio issus du milieu éducatif et médiatique :

- Madame Juliette RATSIMANDRAVA ;

Membre de l'Académie Malagasy

- Monsieur Simon SEVA MBOINY ;

Directeur Général de l'Office de la Radio et de la Télévision de Madagascar

- Monsieur Jean Jacques RAKOTOARISON ;

Directeur de l'Office de l'Education de Masse et du Civisme

- Monsieur Jean de Dieu RAKOTONDRAMIHAMINA ;

Directeur de l' Ethique, de l' Evaluation et du Professionnalisme, MFPTL

- Quatre membres ad personam :

- Monsieur Hery RAMAMBASOA ;

Conseiller au Bureau National de la FJKM

- Monsieur Stéphane JACOB ;

Directeur de la Rédaction du journal Midi Madagasikara

- Monsieur Rodolphe RANDRIAMANANTENA ;

Président du Conseil Municipal d'Antananarivo

- Monsieur Jean Michel RAMAROSON.

Vice président du FIVMPAMA

## II- SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS ÉMISES PAR LE COMITÉ CONSULTATIF.

Le Comité Consultatif en Education et Communication a tenu quatre réunions bimestrielles durant lesquelles il a émis les quelques propositions suivantes :

### - Collaboration avec l'Administration Publique :

*Code de Conduite* : mettre au point un code de conduite type quitte à le modifier selon les spécificités de chaque secteur. Le DEC économisera ainsi du temps vis à vis des autres secteurs non approchés jusqu'ici.

*Curriculum pour les écoles/collège/lycée* : prendre contact avec la Direction de Développement des Curricula, qui vient d'être mise en place au sein du MENRS, en vue d'insérer une dimension anti-corruption dans le programme scolaire.

*Curriculum destiné aux centres publics de formation* : impliquer la Direction de la Formation et de la recherche du MINFOP dans le processus d'élaboration.

*Curriculum au sein des Universités* : il serait opportun de recruter des consultants dans l'élaboration des curricula pour les Universités et les Instituts de formation.

*Curriculum au sein des écoles de formation militaire* : outre les actions directes prévues, négocier auprès de l'Ecole des Officiers à Antsirabe l'insertion d'un curriculum de formation en matière de lutte contre la corruption pour les élèves officiers.

*Multiplication du décret n° 1158/2003 portant code de déontologie et de bonne conduite des agents de l'Etat* : le MINFOP souhaite coopérer avec le BIANCO dans la multiplication des supports imprimés pour tous les agents de l'Etat et sa promotion dans les 22 régions.

*Standard de service au tribunal* : la liste des pièces à fournir et les procédures à suivre sont affichées. Mais les gens ne comprennent rien. Le tribunal organise un service conseil mais on n'y voit que des avocats stagiaires qui n'arrivent pas à satisfaire la demande d'informations des usagers.

*Remarque* : Le comité a soulevé l'absence de continuité concernant le processus de mise en place du standard de service, plus précisément concernant l'élaboration de manuels de procédure pour chaque direction au sein des départements ministériels.

### - Collaboration avec le secteur privé :

Développer l'intégrité dans les zones de grands investissements :

- ❖ Les investissements réalisés par QMM et DYNATEC créent des situations potentiellement à risques et doivent être suivis de près (que cela soit au niveau central, régional ou local).
- ❖ Récupérer les résultats des études réalisées dans le cadre d'études d'impacts économique, social, environnemental et culturel de QMM et de DYNATEC.
- ❖ Les enjeux sont considérables, le Bianco ne devrait pas se contenter de demi-mesures dans ses actions. S'il le faut, établir des unités du BIANCO dans ces sites.

### - Renforcement du rôle des acteurs non-étatiques en matière de watchdogs et d'interpellations :

*Journalistes* :

Mettre en place un réseau de journalistes spécialisés dans la lutte contre la corruption, comme cela se fait dans les autres programmes de lutte : VIH/SIDA, Environnement...

Bien que le Code de Communication ne soit pas encore validé, il peut déjà nous fournir des informations utiles sur le sujet.

Rentabiliser et capitaliser autant que possible les structures existantes avant d'en créer de nouvelles.

Mettre en place des « balises saines » afin que les médias puissent exercer le rôle de watchdog et d'interpellation en toute quiétude. (Spectre de diffusion et de propagation de fausse nouvelle).

A titre d'exemple, les Médias peuvent publier le nombre de déclarations de patrimoine reçues par catégories d'assujettis sans citer de nom. C'est déjà une forme d'interpellation.

*Emission radiophonique* : Les émissions comme « Kidaona maraina », « Karajja » peuvent servir d'espace pour des interpellations. Mais l'intervention dans ces émissions doit être minutieusement préparée et bien gérée afin de ne pas obtenir un effet contraire à celui qui est escompté.

*Société civile* : Consulter les différentes entités pour connaître leurs attentes sur la question (Plateforme de la Société Civile, Droit de l'Homme, Justice et Paix, le Parlement, les Partis politiques, la Médiature).

#### - **Collaboration avec les confessions religieuses :**

Impliquer les autres confessions religieuses autres que celles du FFKM.

Impliquer également les systèmes éducatifs non confessionnels.

*Scoutisme* : prendre contact avec le Directeur de l'Office de l'Education de Masse et du Civisme pour les coordonnées des responsables de Fanilo, de Mpanazava, d'Antily, de Tily et de Kiady.

*Système Educatif Confessionnel Catholique* : lors d'un rassemblement national (systématique) en Juillet ou Août 2007, il est opportun de proposer des offres de collaboration.

#### - **Communication événementielle et institutionnelle du BIANCO :**

*Choix des canaux à améliorer* : ne pas se cantonner uniquement aux supports média classiques. La société Malagasy a ses canaux de communication spécifiques, bien plus porteurs que les supports média : tsenabe, foires, taxi-brousse, festival Sambatra (Mananjary), Donia, Mpihira Gasy et les Mpijijy etc,... Profiter également des événements qui rassemblent le public pour diffuser et vulgariser les messages anti-corruption.

*Collaboration avec les touristes* : Il serait également intéressant de travailler sur les moyens de faire des touristes des acteurs à part entière de la LCC à Madagascar. Il ne suffirait pas de les informer de l'existence, des missions et objectifs du BIANCO, on devrait les inciter à dénoncer les actes de corruption en leur expliquant concrètement ce qu'il faudrait entreprendre s'ils sont victimes ou témoins de corruption pendant leur séjour à Madagascar.

*Diffusion des émissions radio dans les taxi-brousse* : déjà évoquée par le Comité l'année dernière et à mettre en œuvre pour cette année 2007.

*Spot « déclaration de patrimoine »* :

Les horaires de diffusion de spots TV doivent être planifiés en fonction des cibles, spécifiquement les personnes assujetties exerçant dans des localités éloignées.

Il serait intéressant de faire parvenir aux personnes assujetties (environ 7750) une lettre de relance personnalisée accompagnée du formulaire de Déclaration.

*Journée mondiale anti-corruption* :

Le BIANCO n'a pas l'exclusivité de la lutte. Donc, le bureau doit inviter toutes les parties prenantes à s'impliquer dans la célébration de cette journée mondiale.

Les fonctionnaires devraient être mis au devant de la scène pendant cet événement. Chaque secteur sera invité à afficher le nom des fonctionnaires probes et intègres de leur département.

Aussi, il faudrait réfléchir dès maintenant à des « sanctions positives », une sorte de « trophée BIANCO » et des attestations de mérite à distribuer pendant la cérémonie.

Songer également à organiser des concours de genres musicaux (variétés, Hiragasy, Vakodrazana...)

*Visibilité du Bureau :*

La diffusion des statistiques des activités est bien nécessaire pour le public et constitue une marque d'efficacité du Bureau.

La promotion du site Web doit être renforcée.

Introduire, si c'est possible, des membres du BIANCO dans les différentes analyses, sondages, enquêtes effectués par Transparency International, par exemple, afin de voir l'objectivité des résultats.

*Emission TV :*

Insister sur l'introduction des visions positives durant ces émissions et surtout observer un équilibre entre les visions positives et les interpellations.

- **A propos de l'organisation du concours 'Youth competition 2007' :**

Les membres du Comité Consultatif ont été invités à siéger en tant que membres du jury national du concours, à titre bénévole.

Les prochaines éditions du concours devraient cibler également les jeunes non scolarisés.

Il serait intéressant de proposer de nouvelles formules de participation pour innover par rapport aux formes classiques (dessins, BD, poèmes ...).

Dans un objectif de capitalisation, il serait intéressant d'éditer un livre qui compile les œuvres gagnantes. Ces supports seront distribués, entre autres, à travers les 380 nouvelles bibliothèques qui seront mises en place dans tout Madagascar.

Ces œuvres pourraient être également utilisées dans le cadre de l'élaboration des programmes scolaires.

Ce genre de concours doit se faire tous les ans et doit figurer en tant que bonne pratique faisant partie intégrante de la culture anti-corruption.

*Journée des écoles :* les établissements organisent des concours et des animations. Le BIANCO pourrait fournir les prix à distribuer.

- **Feed-back du comité sur la visibilité des actions du BIANCO :**

En milieu universitaire, la sensibilisation des étudiants par des affiches est plus remarquable qu'auparavant.

Les tentatives de corruption par les usagers et les manigances coutumières en matière de corruption perpétrées par des agents de la Gendarmerie Nationale et de la Police routière sont encore manifestes.

Le scepticisme et parfois même l'ironie du public est perceptible du fait que, selon lui, le Bureau n'ose pas attaquer les « Gros bonnets ». Ainsi les gens préfèrent se confier aux journalistes pour leurs doléances.

Le changement de comportement et des pratiques, finalité de la lutte contre la corruption est encore loin.

Des pratiques malhonnêtes constatées au sein des services publics ci-dessous méritent d'être considérées et vues de près telles que :

- ❖ des fuites des sujets d'examen
- ❖ au niveau de la fiscalité où la pratique est toujours flagrante, chacun y trouve son compte (agents et assujettis)
- ❖ le contrôle fiscal n'existe pas en réalité, le problème est réglé presque pratiquement à l'amiable (par négociation)
- ❖ au niveau MENRS / MINFOP concernant l'obtention des bourses d'études, de stage de perfectionnement, etc...les pratiques et les critères de choix sont douteux. La liste semble déjà préétablie.
- ❖ Au niveau du centre de visite technique où des véhicules obtiennent un agrément sans avoir à y être présentés.

A l'image de la population, jusqu'à ce jour, le BIANCO reste encore une « Bête noire qui fait peur ».

## Annexe 4 : Rapport du Comité Consultatif du Volet Investigation

### I. Rappel sur l'importance capitale de la tenue des réunions du comité consultatif des investigations

Le Bureau Indépendant Anti-Corruption est l'un des principaux acteurs de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption. Pour pouvoir mener à bien sa mission, le Bureau est doté de trois départements techniques dont celui de la Prévention, de l'Education et de l'Investigation. Les trois départements cités ci-dessus sont chacun assistés d'un Comité Consultatif.

La mise en place des comités consultatifs répond à un souci d'efficacité et à un devoir de transparence dans l'accomplissement des missions du Bureau. Elle s'inscrit également dans une logique d'association de la communauté dans la mise en œuvre de la stratégie nationale. Les membres du Comité Consultatif étant les représentants de la communauté et sont appelés à fournir des conseils d'orientations aux activités de leur département respectif. Ils constituent également une balise contre les éventuelles dérives du département dans ses activités. L'instauration d'un Comité Consultatif vise à instaurer et à raffermir la confiance et le soutien du public au Bureau Indépendant Anti-Corruption.

Les principales attributions du Comité Consultatif sont

- ✚ Donner son avis sur les dossiers d'investigations non susceptibles de donner lieu à une poursuite pénale. Il en est ainsi lorsque les faits dénoncés ne sont pas constitutifs d'infractions pénales ou lorsque pour des raisons techniques, les investigations ne peuvent être poursuivies.
- ✚ Donner son avis sur la suite à donner aux dossiers dont les investigations dépassent une période supérieure ou égale à un an.
- ✚ Dispenser au département ses conseils techniques et d'orientation sur les dossiers d'investigations qui lui sont soumis.
- ✚ Etablir un rapport annuel de ses activités.

Pour l'année 2007 le Comité Consultatif du Département des investigations a été composé par :

Mesdames :

- ✚ RAKOTO Lydia, Avocat au Barreau de Madagascar, Membre,
- ✚ RAMIARISOA Sylvia, Membre,

Messieurs :

- ✚ RAMARAZATOVO René, Directeur Général du Bureau Indépendant Anti Corruption, Président du Comité Consultatif du Département des Investigations,
- ✚ ANDRIAMAHENINA Bert, Médecin, Membre,
- ✚ RAKOTOMANANA Honoré, Sénateur de Madagascar, Membre,
- ✚ RAJERISON Arsène, Avocat Général représentant le Procureur Général près la cour d'appel, Membre,
- ✚ RAVELONARIVO Eddie, Avocat représentant le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, Membre,
- ✚ Le Commissaire FRANCOIS, remplacé en cours d'année par Monsieur RANDRIANAIVO Justin représentant le Directeur Général de la Police Nationale, Membre
- ✚ Le Colonel RALIMBISON Philoté, représentant le Commandant de la Gendarmerie Nationale, Membre,

### II. Calendrier des réunions pour l'année 2007

<b>nion</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>
Réunion 1	<b>Jeudi 22 Février</b>	Salle de réunion du BIANCO Villa « La Piscine » AMBOHIBAO Tananarivo
Réunion 2	<b>Jeudi 22 Mars</b>	
Réunion 3	<b>Jeudi 26 Avril</b>	
Réunion 4	<b>Jeudi 31 Mai</b>	
Réunion 5	<b>Jeudi 21 Juin</b>	
Réunion 6	<b>Jeudi 26 Juillet</b>	
Réunion 7	<b>Jeudi 23 Août</b>	
Réunion 8	<b>Jeudi 27 Septembre</b>	
Réunion 9	<b>Jeudi 25 Octobre</b>	
Réunion 10	<b>Jeudi 22 Novembre</b>	
Réunion 11	<b>Jeudi 20 Décembre</b>	
Réunion 12	<b>Jeudi 31 Janvier</b>	

### III. Tableau récapitulatif des décisions prises par le Comité

<b>s</b>	<b>Nombre de Dossiers</b>	<b>Décisions du comité</b>			
		<b>Classement</b>	<b>Continuation des investigations</b>	<b>Transmission du dossier aux autres entités</b>	<b>Autres (1)</b>
Janvier	28	27	1	2	-
Février	23	23	-	-	-
Mars	28	28	-	-	-
Avril	22	22	-	-	-
Mai	21	21	-	-	-
Juin	22	22	-	-	-
Juillet	26	26	-	1	-
Août	17	17	-	-	-
Septembre	20	20	-	1	-
Octobre	24	24	-	1	-
Novembre	21	21	-	3	-
Décembre	25	25	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>277</b>	<b>276</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>0</b>

(1) Autres : -En attente -A joindre à un autre dossier

### VI. Statistiques des activités du Département Investigation

### Arrêtées au 31 Décembre 2007

#### ❖ Doléances reçues :

	2007	2006	2005	2004	TOTAL
Doléances reçues	<b>4 674</b>	6 027	7 492	813	<b>19 006</b>
Doléances anonymes	<b>729</b>	1 108	1 086	44	<b>2 967</b>
Doléances individualisées	<b>3 945</b>	4 919	6 406	769	<b>16 039</b>

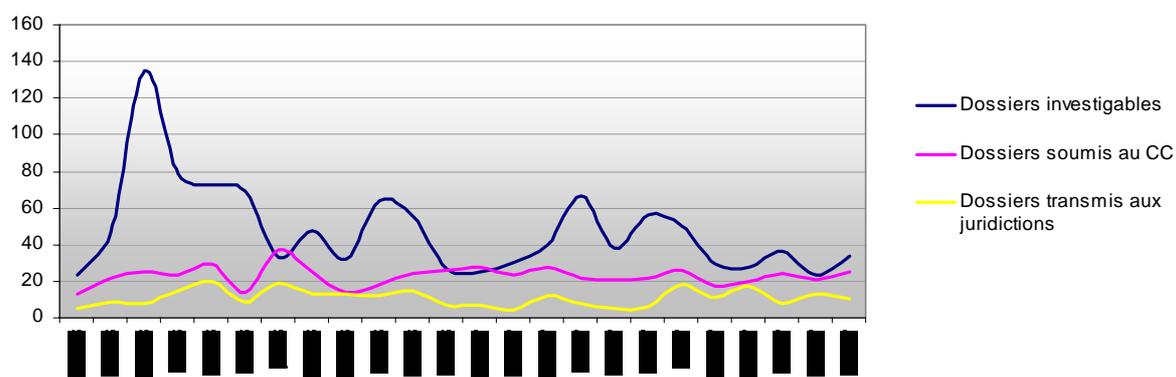
#### ❖ Dossiers soumis au Comité consultatif des investigations :

Dossiers présentés devant le comité consultatif	2007	2006	2005	2004	Cumulé
Sans investigation	4 216	5 360	7 062	757	17 395
Après investigation	277	276	124	4	681

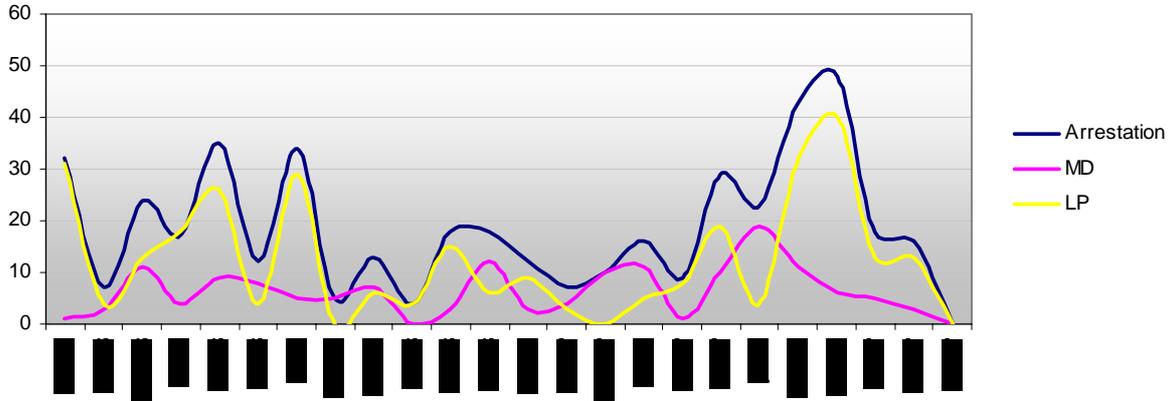
#### ❖ Traitement de dossiers investigables :

Dossiers Investigables	2007	2006	2005	2004	Cumulé
Dossiers investigables	<b>458</b>	667	430	56	<b>1 611</b>
RPI Traités	<b>436</b>	449	213	12	<b>1 110</b>
Dossiers traités	<b>385</b>	420	213	12	<b>1 030</b>
Dossiers soumis au CC	<b>277</b>	276	124	4	<b>681</b>
Dossiers transmis aux juridictions	<b>114</b>	144	89	8	<b>355</b>
- Arrestation	<b>231</b>	219	202	12	<b>664</b>
- MD	<b>83</b>	68	78	2	<b>231</b>
- LP	<b>148</b>	151	124	10	<b>433</b>

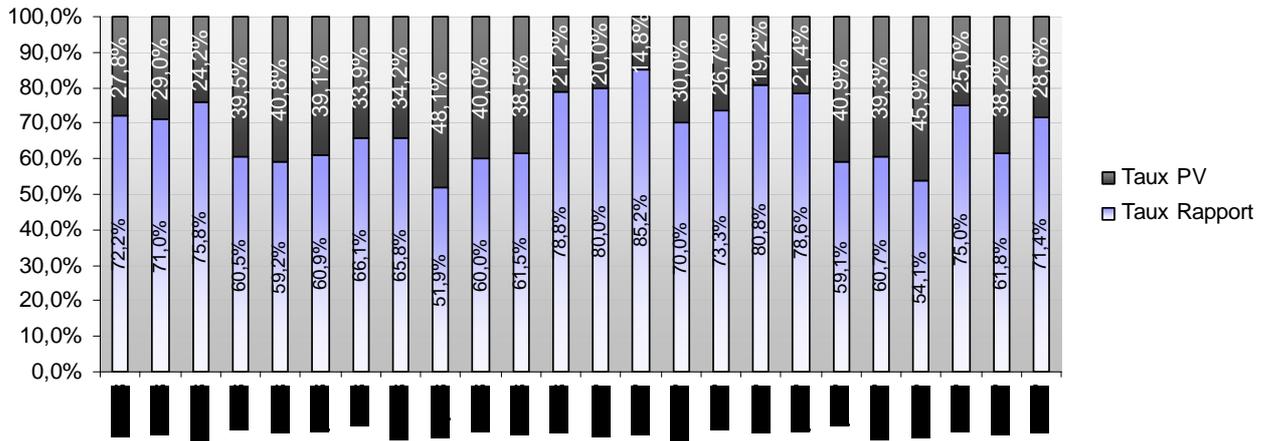
Evolution du nombre des dossier reçus et transmis



### Evolution du nombre des arrestations, MD et LP



### Pourcentage des dossiers traités



❖ Secteurs touchés par les doléances investigables :

SECTEUR	Nombre de cas de corruption		Dossiers transmis aux juridictions	
	Déc. 2007	2007	Déc. 2007	2007
Collectivité et Commune	3	69	3	20
Justice	6	67	3	16
Education	2	43	0	13
Gendarmerie Nationale	2	40	3	15
Domaine	2	38	0	3
Administration du territoire	2	28	0	8
Autres	2	28	0	1
Douanes	1	19	0	5
Police Nationale	0	18	1	10
Santé	5	16	0	8
Energie et Mines	0	16	0	1
Impôts	2	14	0	1
Agriculture	1	10	0	1
Environnement, Eaux et Forêts	0	9	0	1
TP	0	9	0	2
Postes et télécommunications	2	6	0	1
Institution de l'Etat	0	5	0	0
Travail	2	4	0	1
MEFB	0	4	0	2
Trésor public	0	3	0	0
Commerce	0	3	0	2
Pêche	0	3	0	0
Tourisme	1	2	0	0
Industrie et artisanat	1	2	0	1
MDN	0	2	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>458</b>	<b>10</b>	<b>114</b>

❖ Dossiers reçus et dossiers transmis aux juridictions concernant les marchés publics

SECTEUR	Dossiers reçus		Dossiers transmis aux juridictions	
	Déc. 2007	2007	Déc. 2007	2007
Collectivité et Commune	0	9	1	2
Autres	0	6	0	0
Postes et télécommunications	2	5	0	0
Energie et Mines	0	5	0	1
Education	0	3	0	2
Santé	1	2	0	2
Agriculture	0	2	0	0
Environnement, Eaux et Forêts	0	1	0	0
Pêche	0	1	0	0
MAE	0	1	0	0
MEFB	0	1	0	1
TP	0	1	0	3
Institution de l'Etat	0	1	0	0
Justice	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>38</b>	<b>1</b>	<b>12</b>

❖ Répartition des dossiers par type d'infraction :

<b>Infractions de corruption</b>	<b>2007</b>
Abus de fonction	50
Concussion commise par les personnes exerçant une fonction publique	19
Corruption passive des personnes exerçant une fonction publique	16
Conflit d'intérêt	12
Favoritisme	8
Corruption active	6
Exonérations et franchises illégales	2
Concussion des greffiers	1
Prise d'avantage injustifié	1
Trafic d'influence	1
Cadeaux	1
Enrichissement illicite	1

❖ Doléances rapportées année 2007 :

<b>SECTEURS CONCERNES PAR LES DOLEANCES RAPPORTEES</b>	<b>2007</b>	<b>%</b>
	Problèmes sociaux et familiaux	<b>799</b>
MJUS et procédures judiciaires	<b>703</b>	<b>15,04%</b>
Affaire domaniale et litige foncier	<b>643</b>	<b>13,76%</b>
Collectivités décentralisées et communes	<b>573</b>	<b>12,26%</b>
Gendarmes et Militaires	<b>377</b>	<b>8,07%</b>
Policiers	<b>286</b>	<b>6,12%</b>
Education	<b>259</b>	<b>5,54%</b>
Divers	<b>191</b>	<b>4,09%</b>
Associations, Sté privées et ONG	<b>164</b>	<b>3,51%</b>
Actes de Banditisme et vols de bœufs	<b>107</b>	<b>2,29%</b>
Santé et Planning Familial	<b>92</b>	<b>1,97%</b>
Energie et Mines	<b>60</b>	<b>1,28%</b>
Intérieur, Réforme Administrative – Administration Territoriale	<b>51</b>	<b>1,09%</b>
Ministère	<b>51</b>	<b>1,09%</b>
Agriculture, Elevage et Pêche	<b>44</b>	<b>0,94%</b>
Douanes	<b>41</b>	<b>0,88%</b>
Impôts	<b>41</b>	<b>0,88%</b>
Institution de l'Etat	<b>41</b>	<b>0,88%</b>
Marchés Publics	<b>31</b>	<b>0,66%</b>
Poste et Télécommunication	<b>25</b>	<b>0,53%</b>
Travaux Publics	<b>24</b>	<b>0,51%</b>
Environnement, Eaux et Forêts	<b>23</b>	<b>0,49%</b>
Fonction et Travail	<b>13</b>	<b>0,28%</b>
Commerce et Secteur Privé	<b>10</b>	<b>0,21%</b>
Jeunesse et Sport	<b>8</b>	<b>0,17%</b>
Décentralisation et de Aménagement du Territoire	<b>7</b>	<b>0,15%</b>
Affaire Etrangère	<b>4</b>	<b>0,09%</b>
Finances et Trésors	<b>3</b>	<b>0,06%</b>
Population, Protection sociale, Loisirs	<b>2</b>	<b>0,04%</b>
Culture et Tourisme	<b>1</b>	<b>0,02%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 674</b>	<b>100,00%</b>

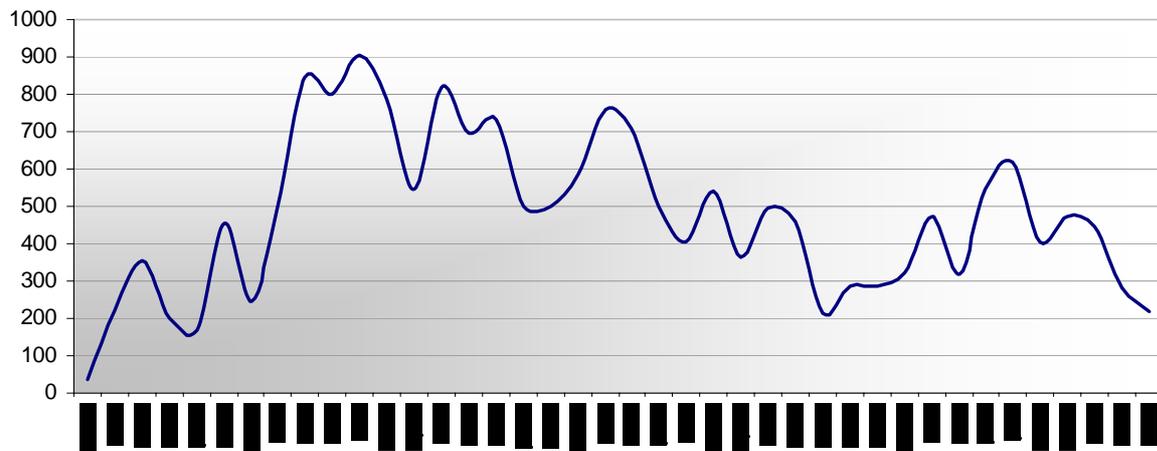
❖ Répartition par province des doléances :

Province	2007	2006	2005	2004	TOTAL
ANTANANARIVO	<b>3 295</b>	3465	4 212	572	<b>11 544</b>
TOAMASINA	<b>464</b>	685	745	75	<b>1 969</b>
ANTSIRANANA	<b>429</b>	333	432	22	<b>1 216</b>
MAHAJANGA	<b>364</b>	737	828	75	<b>2 004</b>
TOLIARA	<b>75</b>	366	625	23	<b>1 089</b>
FIANARANTSOA	<b>47</b>	441	650	46	<b>1 184</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 674</b>	6 027	7 492	813	<b>19 006</b>

❖ Doléances reçues (Septembre 2004 au Décembre 2007)

Nombre doléances	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>2004</b>									37	221	355	200
<b>2005</b>	170	455	245	496	847	799	906	787	545	816	694	732
<b>2006</b>	502	498	586	759	711	500	403	539	362	494	461	212
<b>2007</b>	287	288	324	471	318	547	619	405	471	447	281	<b>216</b>

Evolution du nombre des doléances reçues



❖ Déclarations de patrimoine :

<b>Nombre des déclarations de patrimoine reçues</b>	<b>12 285</b>
---	---------------

❖ Situation des Déclarations de Patrimoines reçues par catégorie :

<b>Catégorie</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>Cumulé</b>
<b>Catégorie I:</b>				
▪ Premier Ministre	1	1	1	3
▪ Membres du Gouvernement	17	2	21	40
<b>Catégorie II:</b>				
▪ Sénateurs	19	4	68	91
▪ Députés	64	3	87	154
<b>Catégorie III:</b> Membres de la Haute Cour Constitutionnelle	12	1	9	22
<b>Catégorie IV:</b>				
▪ Chefs de Régions	10	1	21	32
▪ Maires	440	224	629	1 293
<b>Catégorie V:</b> Magistrats de l'ordre judiciaire, administratif et financier	495	81	510	1 086
<b>Catégorie VI :</b> Fonctionnaires occupant des postes de niveau égal ou supérieur à celui de directeur de ministère	532	245	950	1 727
<b>Catégorie VII :</b> Inspecteurs des domaines, du trésor, des douanes, des impôts et des finances	312	320	508	1 140
<b>Catégorie VIII :</b> Chefs de Formation Militaire	98	17	363	478
<b>Catégorie IX :</b> Inspecteurs de l'Inspection Générale de l'Etat, Inspection Générale de l'Armée, Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale	56	42	82	180
<b>Catégorie X :</b> Toute personne exerçant les fonctions d'officier de police économique ou judiciaire	1 294	176	2 564	4 034
<b>Total</b>	<b>3 350</b>	<b>1 117</b>	<b>5 813</b>	<b>10 280</b>
<b>Autres</b>	<b>330</b>	<b>662</b>	<b>1 013</b>	<b>2 005</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 680</b>	<b>1 779</b>	<b>6 826</b>	<b>12 285</b>

## V. Principales recommandations du Comité

- Il faudrait établir un tableau relatant l'état des dossiers transmis en juridiction et traduisant les résultats des activités du Bureau
- Le bureau devrait désigner une personne qui sera spécialement affectée au suivi du patrimoine du Bureau,
- Concernant les brochures sur les infractions de la circulation routière, il faudrait éditer de nouveaux carnets d'amende pour une meilleure effectivité de l'application des textes prévus dans lesdites brochures,
- Sur le problème de la circulation routière :
  - Un manque de communication et de coordination se fait sentir au niveau de la police Nationale. En effet et à titre d'exemple, le commissariat central de Tsaralalana prétend ne pas être lié aux dispositions de la brochure qui selon eux a été éditée unilatéralement par le BIANCO,
  - Le taux d'amende pratiqué au sein de la gendarmerie nationale serait plus élevé,
  - La conformité des arrêtés municipaux aux textes réglementaires régissant le code de la route qui prête à confusion car les textes diffèrent selon les services qui constatent les infractions et les textes que ces derniers visent,
  - Les dispositions des arrêtés municipaux ne doivent jamais aller à l'encontre des textes législatifs et réglementaires sur le Code de la Route,
  - Nécessité de la vulgarisation des textes en vigueur relatifs au code de la route ainsi que la coordination des actions dans leur application,
  - Il a été rappelé que la Loi devrait être la même pour tous,
- Le Bureau devrait développer le partenariat avec le PNUD, pour soutenir la pérennisation des actions de lutte contre la corruption.
- Les spots publicitaires devront être diversifiés pour ratisser le plus large possible.
- Il faudrait renforcer les activités de lutte contre la corruption au niveau du secteur privé.
- Il faudrait organiser des rencontres avec les acteurs de la lutte contre la corruption au sein de la justice, en l'occurrence les magistrats et les greffiers.
- Sur le secteur Douanes, beaucoup d'informations divergent concernant le recouvrement des recettes douanières, Il faudrait identifier les responsables car il existe trop d'intervenants dans ce secteur, d'où l'importance de l'intervention actuelle du Bureau dans ce secteur,
- L'insuffisance de personnel au sein du Bureau est grave et nécessite une solution rapide,
- Il faudrait analyser tous les aspects de la gestion des entités qui collaborent avec le Département des Prévention du Bureau
- Bien gérer la relation avec les Bailleurs de fonds qui reste stratégique pour le Bureau
- Comment rendre effective la lutte contre la corruption au niveau de tous les acteurs au sein du pouvoir Exécutif (responsable Etatique)
- Il a été proposé de faire assister les magistrats malgaches par des techniciens étrangers (magistrats ou autres) afin de redorer le blason de la justice
- Le Ministre de la justice ne devrait pas être un magistrat car cela encouragerait le corporatisme au sein de ce ministère
- Il est primordial de former les nouveaux chefs de fokontany sur la lutte contre la corruption
- En ce qui concerne l'assistance aux différents concours par le Département Prévention, il faudrait chercher des améliorations (voir d'autres solutions) et veiller à la pérennité de ces actions
- Nécessité du sondage adaptée à la réalité Malgache pour une évaluation plus appropriée de l'évolution de la Lutte contre la corruption dans notre pays,

- Il faudrait améliorer les conditions de vie et de travail des citoyens Malgaches pour faire avancer la lutte contre la corruption,
- Le Bianco devrait faire des recommandations sur l'utilisation des deniers (perception, dépenses, recettes, ...) au niveau des fokontany
- La crédibilité des agents en charge de mettre en œuvre la politique de l'Etat (lutte contre la corruption, lutte contre l'insécurité, lutte contre le gaspillage...) est primordial,
- La déclaration de patrimoine devrait concerner le secteur privé,
- La LCC est très délicate et les acteurs de la LCC devraient bien choisir leurs partenaires parmi les personnalités de la société civile
- Synthèse des recommandations du Comité Consultatif afin de faire avancer la lutte contre la corruption
- L'instauration de la culture de transparence est primordiale
- Quid de la suite et des effets de l'intervention du Bureau à l'occasion du Dialogue Présidentielle
- Nécessité d'améliorer le texte sur la déclaration de patrimoine
- D'énormes problèmes restent à résoudre dans le secteur des domaines

## VI. Remarques générales

- Le public attend des résultats palpables de la part du BIANCO.
- Il a été constaté que la redynamisation de la Médiature tarde à venir,
- Beaucoup de bailleurs de fonds souhaitent la mise en place de la Haute Cour de Justice,
- Certains observateurs avancent la thèse qu'actuellement la Lutte Contre la Corruption dans notre pays s'arrête à la porte de la grande corruption,
- Les problèmes sociaux sont trop nombreux
- L'interventionnisme et l'abus d'autorité sont encouragés par le comportement de certaines hautes personnalités,
- Augmentation des abus commis par les autorités locales (au niveau des communes et Fokontany)
- La corruption dans la justice est ressentie comme en nette amélioration
- Existence de perte de dossier au parquet du Tribunal d'Antananarivo
- La problématique de l'existence des avocats qui mènent un double jeu (le cas d'un seul avocat pour la partie civile et l'assureur de responsabilité)
- Existence de coopération entre magistrat et avocat dans les affaires judiciaires
- Manque d'appropriation de la LCC au niveau des responsables et des leaders d'opinions
- Les causes de la corruption ne se résument pas à l'insuffisance de salaire
- La province de Toamasina est une plaque tournante en matière de corruption, par conséquent, le BIANCO devrait soigneusement identifier les personnes à recruter pour travailler dans cette ville. Par ailleurs, la justice y serait particulièrement corrompue
- La corruption dans le secteur de la santé est toujours très décriée dans presque toutes les régions du pays
- La place importante occupée par les rabatteurs dans le processus de développement de la corruption au sein du service des domaines et de la justice continue de faire parler d'elle. Se traduisant par ailleurs par le nombre important des rabatteurs.
- L'existence des avocats qui manifeste trop d'affinité avec les magistrats dans les lieux publics et au sein même du palais de justice provoque beaucoup de suspicion de partialité
- Il a été rapporté qu'il est actuellement et malheureusement fréquent de voir des magistrats couper la parole des parties au cours d'un procès

- La justice malgache est trop imprévisible et la compétence aussi bien des magistrats que des avocats laisse à désirer
- La courtoisie et le respect réciproque dus entre magistrats et avocats n'existent plus et ont été remplacés par l'arrogance, l'orgueil et la sournoiserie
- Actuellement, les magistrats ne peuvent plus être inquiétés en raison de leur décision et cet état des choses rend impossible la manifestation de la vérité et l'expression de la Justice
- La prolifération des écoles privées entraîne la multiplication des faux diplômes et constitue un réel problème notamment en ce qui concerne le niveau d'étude des nouveaux diplômés
- La perception de droits et taxes par les fokontany est-elle légale? Dans l'affirmative, cela serait une grande porte ouverte pour la corruption et devrait ainsi être bien encadrée et règlementée
- Existence de réseau organisé de trafiquant de bois de rose dans le pays impliquant des personnalités très haut placées dans l'administration
- L'objectivité des critères d'évaluation utilisés par le Transparency International dans l'indice de perception de la corruption est très relative,
- Les investisseurs étrangers ne font pas confiance aux autorités Malgaches,
- Mise en place en cours de la cellule éthique dans le système judiciaire,
- La corruption dans le secteur de l'environnement et spécifiquement concernant l'exploitation et l'exportation des bois précieux reste très décriée
- La lutte contre la corruption est l'affaire de tous quelles qu'en soit leurs manifestations, le citoyen doit participer en refusant et en dénonçant la corruption,
- L'appropriation des valeurs partagées tendant à refuser la corruption par chaque secteur est une des conditions sine qua none de la réussite de la Lutte contre la corruption,
- Le départ des 8 employés à la fin de leur contrat avec le Bureau veut-il signifier l'existence d'un malaise au sein du Bureau ou l'apparition précoce de fuite de responsabilité étant donné que la lutte contre la corruption est un combat de longue haleine,
- Le nombre des décisions de remise en liberté provisoire augmente par rapport aux dossiers transmis par le Bianco,
- La corruption au sein de la JIRAMA s'aggrave et ses manifestations sont multiples,
- La société civile occupe une place non négligeable dans la LCC
- Les efforts du Département des Investigations sont perceptibles dans la lecture des statistiques mensuelles
- Les personnes soupçonnées sont des personnalités importantes et cela traduit vraiment la volonté du bureau à s'attaquer à la corruption
- L'expérience démontre que la corruption au sein du secteur privé n'est pas toujours dénoncée et reste de ce fait impunie
- Problème de l'attente des ordres et des autorisations de poursuite par certains magistrats du parquet après les enquêtes effectuées par les éléments du Bureau
- Hausse des déclarations de patrimoines reçues depuis l'intensification de la campagne de médiatisation sur la déclaration de patrimoine
- Engouement des personnes assujetties à la déclaration de patrimoine en réaction aux campagnes lancées par le Bureau
- Interpellation des partenaires au sein de la Gendarmerie Nationale et de la Police Nationale sur la déclaration de patrimoine
- Célébration de la journée mondiale de la lutte contre la corruption discrète en raison des élections municipales
- La lutte contre la corruption s'inscrit dans les axes prioritaires du MAP
- Les journalistes Malgaches ne sont pas sérieux et ne sont pas spécialisés

- Existence de grande corruption économique dans le cadre de l'importation de marchandises au détriment des productions locales et allant à l'encontre des règles de coopération régionales et internationales (Cas de l'importation du faux Savon Mauricien)
- Dénonciation de l'existence de grande corruption organisée au sein de la Société Fanalamanga (Moramanga) depuis plusieurs décennies

## **VII. Conclusions**

Pour sa troisième année d'activité, le Comité Consultatif s'est montré plus impliqué dans les actions menées par le Bureau. Ces contributions se sont concrétisées essentiellement par des recommandations et des conseils tendant à l'amélioration du service rendu par le Département des Investigations du BIANCO et par le Bureau en général.

Par ailleurs, 277 dossiers ont été soumis au comité au cours de l'année 2007, dont 276 ont été classés. Le comité a émis approximativement 28 recommandations au cours des 12 réunions qui se sont tenues.

L'année 2007 a été marquée entre autres par l'augmentation du nombre des dossiers soumis au Comité et la réduction progressive de la compétence territoriale de la Branche d'Antananarivo s'expliquant par l'opérationnalisation effective des branches territoriales de Mahajanga et de Toamasina à l'instar de celle de Fianarantsoa, mise en place depuis 2005.

**COMPTE RENDU DE LA REVUE ANNUELLE DU BIANCO  
AVEC SES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS  
27 JUIN 2007**

Conformément au programme convenu à l'issue de la 1<sup>ère</sup> revue annuelle tenue le 5 juillet 2006, le Bureau Indépendant Anti Corruption a rencontré ses partenaires techniques et financiers dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> revue annuelle de ses activités, le 27 juin dernier, à l'hôtel Hilton Anosy.

En ouverture de séance, les responsables du Bureau ont procédé à une présentation succincte des réalisations techniques et financières sur la période de juillet 2006 à juin 2007, dont les détails étaient consignés dans les documents de référence transmis une semaine auparavant aux partenaires invités.

Cette rencontre a ainsi été l'occasion pour les bailleurs de fonds d'apprécier les avancées en matière de lutte contre la corruption, compte tenu des recommandations et autres mesures préconisées au Bureau à l'issue de la revue annuelle 2006.

L'assistance présente a été conviée aux débats qui ont commencé à 10 heures 30.

Partenaire privilégié du BIANCO, aussi bien en termes d'appui et d'expertise qu'en termes d'apport financier, l'Ambassadeur de Norvège a attiré l'attention sur le taux d'investigations réalisées par le Bureau, qui n'a pas évolué de manière sensible par rapport aux exercices précédents malgré son rôle central dans les activités de lutte contre la corruption.

Toujours à ce sujet, il a été souhaité que le nombre de jugements rendus et de condamnations prononcées contre les infractions de corruption dénoncées et transmises aux juridictions, suite aux 494 arrestations opérées par le BIANCO, soit également rapporté pour être connu des bailleurs de fonds et du public.

Les responsables du Bureau ont précisé, à ce propos, qu'une fois les dossiers d'enquêtes transmis aux tribunaux, la suite à donner relève exclusivement de la compétence des autorités judiciaires, suivant le principe consacré de l'indépendance du juge.

Cependant, des efforts particuliers sont entrepris en vue d'aboutir à une synergie des actions avec le système judiciaire, d'une part à travers une convention de partenariat avec le Ministère de la Justice, et d'autre part dans le cadre de liaisons opérationnelles, notamment à l'occasion des réunions de police judiciaire organisées au niveau des juridictions.

Ce renforcement de la coopération avec le Ministère de la Justice constitue par ailleurs l'essentiel du programme « Anticorruption Initiatives Madagascar », lancé par l'Agence américaine d'aide au développement (USAID) jusqu'en 2008, et concernant le BIANCO ainsi que d'autres entités oeuvrant dans la lutte contre la corruption.

M. Vézina, chargé de programme non résident, a apporté quelques précisions complémentaires au sujet de l'appui au BIANCO pour la mise en place d'un système de suivi des doléances, notamment après la transmission des dossiers d'enquêtes aux juridictions.

Une mission officielle auprès du Ministère de la Justice, prévue le 2 juillet 2007, devait poser les principes de cette collaboration, qui doit permettre au BIANCO de disposer des statistiques en aval du

processus, telles que le nombre de condamnations par rapport aux 15 000 doléances reçues, quelles ont été les peines prononcées et dans quelles mesures elles ont été exécutées ; afin également d'en informer le public et d'agir en faveur de la réduction du sentiment d'impunité.

Compte tenu du faible volume d'investigations réalisées, le volume des dossiers en instance constitue un autre problème qui a été également soulevé.

Le Directeur général a souligné à ce sujet que des pourparlers sont engagés avec le Ministère de la Justice, et en particulier la Chaîne pénale anti corruption, pour effectuer conjointement une revue cas par cas des affaires transmises par le BIANCO aux tribunaux.

Pour ce qui est des dossiers qui n'ont pas encore été exploités pour enquêtes, le directeur chargé des investigations a déploré l'insuffisance de l'effectif de son département.

A cette insuffisance numérique du personnel s'ajoute la sensibilité de certains dossiers, selon le Directeur général, qui mobilise du temps et du personnel : c'est le cas actuellement des investigations au niveau des services des douanes, qui ont nécessité 12 personnes en permanence pendant plus d'un mois.

Cette tendance se confirme, notamment en période de lancement des appels d'offres pour les marchés publics, où le BIANCO est sollicité pour assurer la transparence des dépouillements des offres en compétition.

Se référant à ce déficit numérique invoqué en investigateurs qualifiés au siège central, l'ambassadeur de Norvège s'est informé des capacités réelles d'investigation dans les branches territoriales.

Il a été relayé sur ce point par M Rhodes, Directeur du suivi évaluation auprès de l'USAID/Madagascar, demandant des précisions sur l'opérationnalité de la branche territoriale de Fianarantsoa dont la mise en place a été financée exclusivement par l'USAID en 2006.

Selon le directeur adjoint chargé de l'administration et des finances, responsable des recrutements, les investigateurs du siège peuvent assurer un renfort ponctuel du personnel des branches territoriales. En attendant l'installation de toutes les branches territoriales, le recrutement d'investigateurs se fait en priorité pour Toamasina, puis à titre de complément d'effectifs pour Fianarantsoa, et ce dès le 2<sup>ème</sup> semestre de cette année.

Un bilan rapide dressé par le directeur intérimaire de Fianarantsoa, a fait ressortir les points suivants :

- l'effectif actuel en charge des provinces de Fianarantsoa et Toliara est de 25, dont 4 investigateurs
- depuis son ouverture en mars 2006 jusqu'au 1<sup>er</sup> semestre 2007, la branche territoriale de Fianarantsoa a enregistré 1 719 doléances dont 405 investigables
- Sur 119 dossiers traités, il y a eu 96 personnes arrêtées
- 50 dossiers ont été soumis à l'avis du comité consultatif, en vue de poursuivre les enquêtes ou de classer les dossiers

Le Directeur général a rappelé que l'effectif prévu par branche territoriale est de 35 ; et sur les 158 personnes actuellement en service, le Bureau compte 57 investigateurs dont 39 à Antananarivo.

Les bailleurs de fonds se sont ensuite assurés des capacités opérationnelles effectives du Bureau, compte tenu du nombre de dossiers d'investigations en instance, aussi bien au siège d'Antananarivo qu'à la branche territoriale de Fianarantsoa, par rapport au nombre optimal d'investigateurs à atteindre.

Le problème demeure l'insuffisance en effectifs, et la priorité des recrutements concernera le volet investigations, parallèlement à la mise en place prochaine des branches territoriales dans les ex-chefs lieux des provinces.

Le Secrétaire exécutif du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité, pour sa part, a fait état d'une possible perception au niveau du secteur justice que « la lutte contre la corruption est l'apanage exclusif du BIANCO », confirmant ainsi la nécessité de renforcer la collaboration entre tous les maillons de la chaîne anti corruption.

M. Rafolisy s'est également informé sur les modalités de mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, au plan de la répartition des fonds et des moyens affectés à chaque volet éducation/prévention/investigation.

Concernant plus précisément l'appropriation par les secteurs des codes de conduite, la question a porté sur la méthodologie adoptée par le Bureau (élaboration, plan d'accompagnement).

Les directeurs adjoints de l'éducation et de la prévention ont précisé à ce sujet que la phase d'appropriation par les secteurs était désormais acquise, dans le cadre des activités pour le développement de l'intégrité.

Ainsi, le Bureau est en phase de recueil des valeurs dans 9 secteurs publics, pour procéder à la validation d'une première ébauche de code. L'étape suivante consistera à la dissémination au niveau de toutes les structures, puis à la mise en place de cellules après formation ; et une supervision à moyen et long terme est prévue pour contrôler l'effectivité de l'application de ces codes de conduite.

M. Raparaoelina, représentant la Banque Africaine de Développement, a annoncé le soutien de la banque au projet « Extractive Industries/ Transparency International », pour lequel il a demandé le niveau d'implication du BIANCO.

Il s'est informé ensuite sur les critères déterminant si un dossier est investigable ou non, ainsi que sur la définition des dossiers en instance.

Outre les domaines de compétence du BIANCO qui lui sont assignés par la loi, il a été rappelé le rôle du comité consultatif pour les dossiers susceptibles d'être classés après enquêtes non probantes.

L'Ambassadeur de Norvège a précisé que le Ministère de l'Energie représente l'administration malgache dans le projet EI/TI, auquel participe le BIANCO pour le volet anti corruption.

M. Rakotomalala, représentant la Friedrich Ebert Stiftung, a évoqué le cas des investigations en cours au niveau des douanes pour savoir si le Bureau définit une priorisation des dossiers investigables.

Il s'est ensuite inquiété sur l'efficacité des mesures d'appropriation à préconiser au secteur justice, compte tenu des réticences qui y ont été manifestées jusqu'au stade actuel de la lutte contre la corruption.

Le Directeur général a réaffirmé le principe de traitement égalitaire des dossiers, et sans qu'un secteur concerné soit priorisé par rapport à un autre ; et le choix des équipes d'enquêteurs relève d'une gestion interne au département compte tenu des capacités requises pour les affaires en cours.

A propos des relations entre BIANCO et la Justice, il a été rappelé les échanges avec les magistrats, notamment à l'occasion des séminaires sur l'éthique et la déontologie, qui ont permis par la suite de développer des relations de travail.

Les lignes directrices de ce cadre de collaboration sont en cours d'élaboration afin d'améliorer la qualité de la justice pénale anti corruption.

Concernant les douanes enfin, le Directeur général a précisé que le dossier en cours s'inscrit dans le cadre de la coopération de Madagascar avec le Fonds Monétaire International, sur requête du Ministère des Finances : il s'agit en l'occurrence d'un travail important en termes d'expertise et de volume, dont le rapport sera livré le 5 juillet 2007.

L'autre préoccupation majeure des bailleurs de fonds a été exprimée par l'Ambassadeur de Norvège, concernant la participation de l'Etat au financement du programme anti corruption, par ailleurs énoncé comme projet prioritaire au MAP, mais dont le coût est actuellement supporté à 43% par des financements extérieurs.

Considérant par ailleurs les « projets d'expansion géographique » du Bureau, l'Ambassadeur de Norvège a souligné l'importance d'une contribution substantielle de l'Etat au financement de « l'institution chargée de la lutte contre la corruption ».

Il a été souhaité que l'Etat confirme sa détermination à lutter contre la corruption, par la mise à disposition des moyens nécessaires et suffisants, qui doivent assurer la pérennisation des actions entreprises et dont les résultats méritent d'être consolidés : faute de démontrer un engagement plus actif, le fait pour l'Etat de « laisser la moitié de la responsabilité aux bailleurs de fonds serait un mauvais signe » pour les partenaires du Bureau.

Le Directeur général a confirmé que les directives présidentielles ont été émises dans le sens préconisé par les bailleurs de fonds, mais il reste à se confronter aux discussions budgétaires, rappelant ainsi au Directeur administratif et financier de la Présidence les besoins exprimés par le Bureau pour l'année 2008.

Il convient de rappeler que pour le financement de l'exercice 2006, l'Etat malagasy a contribué à hauteur de 57% du budget, et le Royaume de Norvège apporte 36% des ressources au programme de lutte contre la corruption mené par le BIANCO.

A la fin des débats, le Directeur général a procédé à une synthèse des points évoqués :

- l'objectif est d'arriver à une meilleure synergie de toutes les parties prenantes, insistant sur la nécessité de concrétiser la volonté politique par une augmentation des ressources budgétaires à affecter à la lutte contre la corruption ;
- le Bureau aura à intensifier les actions d'investigations, depuis la phase de réception des doléances jusqu'au jugement des dossiers par les tribunaux, afin de garantir la crédibilité de cette lutte ;
- en termes de capacités, il s'agira de reconsidérer le calendrier pour la mise en place des branches territoriales, dont le plan prévisionnel de financement sera amendé en conséquence ;
- les actions actuellement entreprises dans le cadre du programme « Anticorruption Initiatives Madagascar » contribuent à renforcer le volet investigations ;
- le Bureau prend acte de l'intervention annoncée de la BAD dans le domaine du management des ressources naturelles, du pétrole en particulier.

En conclusion, le Directeur général a remercié les participants pour toutes les observations formulées au cours de cette rencontre, qui seront d'un grand apport à une meilleure organisation du travail interne du Bureau, pour lui permettre de faire face à ce défi permanent contre la corruption.

*La séance a pris fin à 11 heures 45.*